

## PV Assemblée Générale Extraordinaire provinciale du samedi 3 septembre 11

**Présents** Philippe Achten, Christine Bolkaerts, Claude Lemoine, Philippe Achten, Francis Remacle, José Ruyffelaert, Francis Remacle, Claude Lemoine, Jean-Claude Baccus, Jean-Claude Debatty, Patrick Decraene, Dany Bourguignon, Jean-Claude Baccus.

**Excusé** Henri Broun

**Clubs Absents** Franchimont -Theux, Esneux, Lommersweiler, Dison, St Jo Herve, Blegny, New Oreye.

Votes à 10H : 115 voix majorité 2/3 = 76, majorité simple = 58

Accueil des délégués et distribution des documents.

- 1) Allocution du président : après avoir rappelé le vote de principe intervenu lors de l'Assemblée Générale ordinaire du mois de juin, les enjeux de cette AGE sont mis en évidence : meilleure efficacité par un regroupement ou une scission des compétences selon les cas
- 2) Modifications au règlement : Francis Remacle présente les modifications des statuts et règlements.  
Votes : unanimité pour
- 3) Budget : unanimité pour  
Votes : unanimité pour
- 4) Elections statutaires : Luc Mercier expose succinctement son projet.
  - 2 personnes sont volontaires pour le dépouillement : Emile Jacob et Benoît Gaspar.
  - Pendant le dépouillement, différentes informations sont données par les responsables des cellules et des questions sont posées par les responsables des clubs, notamment sur la problématique des listes de force, l'encodage des résultats sur le portail et la nouvelle mouture du site provincial.

<b><u>Résultats des élections :</u></b>	Jean Claude Debatty :	113 oui	2 non
	Jean-Claude Baccus :	110 oui	5 non
	Michel Loppe :	102 oui	13 non
	Dany Bourguignon :	110 oui	5 non
	Patrick Decraene :	110 oui	5 non
	Luc Mercier :	106 oui	9 non

Au moment du vote, il y avait 115 mandats présents.

Divers : Robert Biver, membre d'honneur; On rappelle que cela a été voté à l'AG de Montegnée en 2009.

La séance est levée

Rapporteur,  
Dany Bourguignon

## PV Assemblée Générale provinciale du samedi 09 juin 2012

<b><u>Présents</u></b>	Philippe Achten, Claude Lemoine, , Henri Broun, José Ruyffelaert, Jean-Claude Debatty, Michel Loppe, Luc Mercier, Patrick Decraene et Dany Bourguignon.
<b><u>Excusé</u></b>	Jean-Claude Baccus
<b><u>Clubs Absents</u></b>	1319 Marchin, 5056 Aubel, 5087 Neupré, 5187 St Jo Herve

Votes à 10h04 : 119 voix

Accueil des délégués et distribution des documents.

### 1) Allocution du président :

Mesdames et Messieurs, chers amis, merci de votre présence et bienvenue à vous tous pour cette nouvelle Assemblée Générale provinciale.

Je voudrais tout d'abord remercier les dirigeants et les membres du club de Saint-Louis Waremme, pour leur accueil chaleureux à l'occasion de cette AG.

Bienvenue à vous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, notre past-president.

Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de Jean-Claude Baccus, en mission à l'étranger.

Cette Assemblée générale est la première à se tenir après l'importante réforme du Conseil d'administration de l'année dernière. Vous allez avoir l'occasion de vous exprimer sur les premiers résultats de cette réforme, puisque tant le rapport d'activités que le bilan comptable font apparaître tout ce qui a été entrepris cette année et notamment en matière de formation. Je ne reviendrai pas sur les détails en la matière puisqu'ils sont contenus dans le rapport d'activités dont vous avez déjà pu prendre connaissance.

Venons-en maintenant à l'aspect sportif de cette saison écoulée pour mettre en évidence :

- Le maintien du VBC Waremme en Division d'Honneur
- Le titre de championnes de Belgique des minimes de Thimister
- Les 5 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs
- Le bon comportement général de nos équipes en divisions nationales, qui n'a pas empêché la disparition ou la descente de certaines d'entre elles
- La pénurie d'arbitres qui s'annonce puisqu'en cette fin de saison, nous comptons 6 arbitres de moins que l'année dernière à pareille époque et que les nouvelles qui nous parviennent ne laissent rien présager de bon à cause de la fiscalisation des indemnités d'arbitrage ; à ce sujet, je voudrais inciter à la réflexion tous ceux qui considèrent qu'il vaut mieux ne plus arbitrer que d'être taxé et leur dire que, même taxés, il leur restera toujours une indemnité pour leurs prestations.

Enfin, comme vous le savez, depuis 2009, plusieurs personnes se sont penchées sur une restructuration des championnats provinciaux afin de rendre ceux-ci plus intéressants plus longtemps et à d'autres moments qu'un simple championnat par aller et retour.

Ayant réfléchi aux critiques concernant l'organisation de play-off pour déterminer les champions et les descendants, le CA s'est penché sur le problème et nous vous exposeront en cette fin d'AG comment les championnats 2013-2014 seront organisés. Cette restructuration n'est pas soumise au vote de l'AG, car elle est de la responsabilité du CA. Toutefois vous aurez l'occasion, si vous le désirez et en toute objectivité, de vous exprimer à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.

- 2) Approbation du rapport du CA : Votes : majorité pour 110, Contre 6
- 3) Bilan : votes : majorité pour 113, contre 3  
Question de Thimister concernant le budget de la cellule formation notamment (+ 30%)  
Réponse du président provincial et du président de la cellule formation.
- 4) Rapport des commissaires aux comptes : lecture du rapport par Marc Antoine (A. Welkenraedt)  
Décharge est donnée au trésorier provincial à l'unanimité

Vérificateur pour 3 ans : Michel Culot  
Vérificateur pour 2 ans : Marc Antoine  
Vérificateur pour 1 an : Benoît Gaspar

- 5) Budget : Votes : majorité pour 113, contre 3
- Question de Thimister : recettes et dépenses surévaluées ?  
Réponse du président provincial en ce qui concerne les recettes => amendes pour manque de jeunes affectées à la cellule formation.
  - Réponse de Luc Mercier pour les dépenses : rappel de ce qui a été expliqué à la réunion des jeunes.
  - Le montant de l'UT ne changera pas cette année. (0,8 €)
- 6) Elections statutaires :  
2 personnes pour le dépouillement : Emile Jacob, Michel Culot.

	117 pour,		2 abs
Michel LOPPE	103 pour,	14 contre,	2 abs
Fernand Tilkin :	116 pour,		3 abs
Jacky Cloth :	103 pour,	13 contre,	3 abs

- 7) Désignation des suppléants pour l'AG AIF : Robert Biver, Julien Cloesen, Charly Kinon, Guillaume Cormeau, Alain Cabay, Jacques Hennard
- 8) Palmarès 2011-2012

Cadettes : Thimister, champion francophone et 3<sup>ème</sup> au championnat de Belgique

Cadets : Spa, champion francophone et 3<sup>ème</sup> au championnat de Belgique

Scolaires filles : Franchimont

Juniors filles : Thimister, champion francophone

Pupilles filles : Stavelot, 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

Pupilles Garçons : Waremme VBC, champion francophone

Minimes Filles : Thimister, champion de Belgique et francophone

Minimes garçons : St Jo Welkenraedt 4<sup>ème</sup> aux finales francophones

Scolaires garçons : Spa , 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

Juniors : Esneux, 3<sup>ème</sup> aux finales francophones

P4D : Blegny

P3 D : Sporta EK

P2D : Dison

P1D : Sporta EK

P3 M : Visé

P2M : Esneux  
P1M : Soumagne

9) Modifications des Statuts et Règlement provincial

- a) Fusion pédagogie et formation : Unanimité pour tous les articles en bloc adopté
- b) Cellule arbitrage : contre 6 majorité pour adopté
- c) Modification des statuts => toilettage : unanimité pour adopté
- d) Proposition de St Louis Waremmes :

Olivier Dehousse présente sa proposition après quelques questions de l'assemblée,

5050 : contre 12, abs 3, adopté à la majorité

5150 : pour 6, abs 23, refusé à la majorité

5220 : pour 6, abs 19, refusé à la majorité

La cellule arbitrage () s'engage à fournir au mois d'août ainsi qu'au mois de mai de chaque saison, un listing avec les affiliations des arbitres ainsi que leur grade.

10) Aucune interpellation reçue.

11) Divers :

- Présentation de la réforme du championnat et débat.
- Luc Mercier donne des précisions sur les activités à Soumagne.
- Tirage de la Coupe Bodart.

La séance est levée

Rapporteur : Dany Bourguignon

(PV adopté par le CA du 5 août 2012)

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 8 JUIN 2013.

### Procès-verbal

Présents CA : Ph. Achten, J. Ruyffelaert, JC. Debatty, P. Decraene, F. Remacle, Ch. Bolkaerts, JC. Baccus,  
L. Mercier, C. Lemoine, H. Broun  
Clubs absents : VB Aubel, Aywaille

Remarque : le club de Neupré, retardé par un accident sur la route, n'a pas pris part au vote.

Invitée : D. Bourguignon

#### **1) Accueil des délégués par le président provincial :**

*Mesdames et Messieurs, chers amis,*

*Merci de votre présence et bienvenue à vous tous pour cette nouvelle Assemblée Générale provinciale.*

*Je voudrais tout d'abord remercier les dirigeants et les membres du club de Spa, pour leur accueil chaleureux à l'occasion de cette AG.*

*Bienvenue à vous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, membre d'honneur et ancien président.*

*Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.*

*Notre première pensée quand on évoque cette saison sportive va à Jean-Marie Destatte, décédé il y a quelques semaines. Merci de vous lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire.*

*Avant d'aborder les faits marquants de l'année, je voudrais saluer le travail extraordinaire (et le mot est faible) qu'a fait dans l'ombre un grand Monsieur, que nombre d'entre vous ne connaît peut-être même pas. Je veux parler de Fernand Tilkin, ancien Président de la Commission des Réclamations et ensuite de la Commission de 1<sup>e</sup> Instance. Juriste de haut vol, il a rédigé pendant des années des jugements d'une pertinence jamais égalée, mettant en exergue les faiblesses ou les contradictions de notre règlement provincial, nous permettant ainsi de le modifier en l'améliorant. C'est lui aussi qui a, discrètement, rédigé les statuts de notre ASBL. Il a souhaité démissionner de ses responsabilités en début de saison. Le Volley liégeois a perdu un expert mais il a gardé un ami.*

*Comme vous l'avez constaté à la lecture de la convocation à cette AG, deux membres du Conseil d'administration ont, pour des raisons diverses, démissionné ou souhaité ne pas renouveler leur mandat. Je voudrais ici et en votre nom, les remercier du fond du cœur pour le travail qu'ils ont accompli pendant la durée de leur présence au sein du Comité Provincial : Christine comme vice-présidente, gardienne du suivi des dossiers et rédactrice à ce titre du rapport annuel, sans oublier toutes les missions de représentation, et Michel comme Président de la cellule Jeunes, qui a organisé toutes les compétitions des catégories d'âge depuis de nombreuses années. Merci à vous deux. Je vous propose de les applaudir.*

*Aucun candidat n'a présenté sa candidature dans les délais pour le poste de vice-président. Un s'étant fait connaître en dehors de ceux-ci, l'appel à candidature est prolongé jusqu'au 25 juillet pour que le Conseil d'administration puisse coopter un vice-président lors de sa réunion du 30 juillet.*

*Par contre, deux personnes avaient postulé pour la présidence de la Cellule Jeunes et étaient proposés à votre vote. L'un d'entre eux, Alain Boutet a retiré sa candidature cette semaine pour des raisons personnelles. Pascal Schmets reste ainsi seul candidat ; vous aurez l'occasion tout à l'heure d'écouter son programme et ses objectifs pour remplir cette tâche avec les collaborateurs qu'il soumettra à l'approbation du Conseil d'administration, comme tous les Présidents de cellule.*

*Cette année écoulée a été marquée par le problème de la taxation des arbitres, ce qui a causé pas mal de remous notamment en Province de Liège et au niveau de l'AIF. La dernière Assemblée Générale de l'AIF a voté de nouvelles indemnités d'arbitrage revues à la hausse pour ceux qui le souhaitent. Une proposition vous est faite lors de cette AG pour les indemnités provinciales. Espérons ainsi sortir « par le haut » de ces problèmes et trouver une solution qui agréé toutes les parties, clubs et arbitres.*

*La fin d'année a aussi été marquée par 2 nouveaux titres de championnes de Belgique des équipes Minimes et Juniores de Thimister. Ce club prouve ainsi, une fois de plus, la qualité de sa formation, en association avec le Centre de Développement fédéral d'Yvoir. Cette excellence sans cesse renouvelée n'est que trop rarement rencontrée par les*

autres clubs. C'est la raison pour laquelle le Comité Provincial a mis sur pied depuis 2 ans un programme ambitieux de formation, pour hausser le niveau général des jeunes dans la Province, en collaboration avec les clubs qui le souhaitent.

Venons-en maintenant à l'aspect sportif de cette saison, la dernière avec des séries de 12 équipes, pour mettre en évidence :

- Le maintien du VBC Waremmes en Ligue A
- Les titres de championnes de Belgique des minimes et des juniors de Thimister, déjà évoqués
- Les 6 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs (3 pour Thimister, 3 pour Waremmes)
- Le bon comportement général de nos équipes en divisions nationales, ce qui n'a pas empêché la descente de l'équipe Dames de Grivegnée, après des imbroglios dignes des pires vaudevilles
- La pénurie d'arbitres qui se prolonge jusqu'en cette fin de saison, nous comptons 5 arbitres de moins que l'année dernière à pareille époque ; souhaitons que les nouvelles indemnités d'arbitrage permettront au moins de stabiliser les effectifs, à défaut de les augmenter. Relevons toutefois, petit cocorico, l'excellente représentation de l'arbitrage liégeois à haut niveau puisque 3 des 4 internationaux francophones sont issus de notre province (Marie-Catherine Boulanger, Claude Kriescher et Thien Khuc, en plus d'Arturo Di Giacomo).

Je voudrais aussi pour une fois mettre en exergue un autre travailleur de l'ombre, qui tient journallement à jour, même quand il est à l'étranger, notre site web, qui envoie les newsletters demandées par ses collègues et qui, parfois, se fait engueuler pour des choses qu'il n'a pas écrites lui-même, puisqu'il n'en est la plupart du temps que le facteur. Je veux parler du Président de la Cellule Communication, Jean-Claude Baccus, élément indispensable dans une société où la dictature de la communication immédiate est omniprésente.

Le reste des activités se trouve dans le rapport annuel, que vous avez eu l'occasion de lire et que vous voterez tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.

**2) Approbation du rapport d'activités : pas de question ou remarque :**

**Vote : pour à l'unanimité**

**3) Bilan 2012-2013 : lecture du rapport des vérificateurs aux comptes : pas remarques**

**Vote : pour à l'unanimité**

**4) Présentation du candidat à la présidence de la cellule jeunes Mr Smets.**

**Distribution et récolte des bulletins de vote.**

**Votes :**

<b>Secrétaire</b>	Mr C. LEMOINE	121 OUI	3 NON
<b>Cellule Jeunes</b>	Mr P. SCHMETS	100 OUI	24 NON
<b>Cellule Communication</b>	Mr JC BACCUS	121 OUI	3 NON
<b>Cellule Compétition</b>	Mr JC DEBATTY	117 OUI	7 NON
<b>Président Commission 1° Instance</b>	Mr M. DRIESMAN	123 OUI	1 NON
<b>Président Commission d'Appel</b>	Mr J. CLOTH	121 OUI	3 NON

## 5) Palmarès et distribution des trophées :

Mention spéciale pour les équipes d'AIF montantes : Thimister, Aubel et Marchin

### Championnat provincial :

P4 dames : Sporta EK

P3 dames : Saint Vith

P2 dames : Hannut

P1 dames : Flémalle

P3 messieurs : Calamine

P2 messieurs : Sart Tilman

P1 messieurs : Esneux

### Championnat jeunes :

Pupilles filles : Waremme

Minimes filles : Thimister

Cadettes : Thimister

Scolaires : Thimister

Juniors : Thimister

Pupilles garçons : Waremme

Minimes garçons : Waremme

Cadets : Lommersweiler

Scolaires : Spa

Juniors : Spa

## 6) Budget 2013-2014 :

Question de G. Cormeau (Thimister) : pourquoi 1200 € au poste "licences" alors que le bilan fait état de 700 €.

Le trésorier répond qu'en l'absence de responsable des jeunes on a fait un copier-coller.

**Vote : 3 abs ; 121 pour : adopté à la majorité**

## 7) Modifications au règlement

**Art. 51560 Indemnités d'arbitrage** : Patrick Decraene explique le pourquoi de la proposition.

Questions : est-ce que les clubs paieront plus cher pour un arbitre taxable ou pour un non taxable ? réponse : la Caisse de compensation fonctionnera toujours. L'augmentation sera de l'ordre de 150 – 180€ par équipe et par an .

Les fiches fiscales seront remplies par le trésorier pour cette année fiscale et pas pour l'année civile dernière.

B. Gaspar (Grand-Rechain) revient sur le problème des entraîneurs : le président provincial répond que cette question relève de la loi de l'offre et de la demande.

JC. Baccus (CP) fait remarquer que nous sommes tous soumis à la loi

J Henrard (Malmedy) rappelle la réunion avec le fiscaliste il y a un an ou deux où tout avait été très bien expliqué. La meilleure chose à faire est de faire du lobbying avant les élections de 2014.

On a contacté le COIB et le ministère des Finances mais en attendant nous sommes obligés de nous adapter.

J. Henrard fait remarquer que pour les clubs qui reçoivent des subsides dans le « plan volley » ont l'obligation d'organiser une journée formation. Qui peuvent être organisée en collaboration avec la fédération. Réponse : oui bien sûr la Province est à votre service. Le président précise que c'est une journée d'initiation à l'arbitrage.

JC. Baccus rappelle que tous les membres des clubs ont la possibilité de proposer des modifications au règlement et que les membres du cp n'ont pas le droit de vote.

G. Cormeau (Thimister) rappelle la proposition de changer les médailles par des ballons qui n'est pas passée. En ce qui concerne les arbitres on est bien obligé de voter l'augmentation pour pouvoir encore en avoir quelques uns. Par contre pourrait on demander une augmentation des frais de formation.

Réponse : le président provincial relayera la demande au comité stratégique dans 2 semaines. J. Henrard rappelle que le décret de la communauté française encadre ce règlement.

**Vote : pour à l'unanimité**

**Art. 5210 : toilette**

**Vote : pour à l'unanimité**

**Art. 6030 : toilette**

**Vote : pour à l'unanimité**

**8) Nomination d'un nouveau vérificateur aux comptes pour un mandat de 3 ans :**

**J. Henrard (Malmedy)**

**9) Désignation des suppléants :**

Julien Cloesen, Patrick Dufays, Alain Cabay, Charly Kinon, Robert Biver, André Riga, Claude Cormeau

**10) Divers**

- la réunion des jeunes est postposée au mois d'août avec le nouveau responsable des jeunes
- AIF propose un cours théorique de moniteur initiateur de fin août à fin décembre. Appel à candidature pour l'endroit de ces cours pour la fin du mois de juin à rentrer chez Luc Mercier. Question sur le matériel à mettre à la disposition et la taille des salles à proposer. Luc va envoyer un mail à chacun pour les détails. L'AIF prend en charge les frais de location des salles.
- Le comité provincial a l'intention de créer un pôle liégeois pour la formation des scolaires garçons. Inscription au 2<sup>ème</sup> tour en P2 ou P3 messieurs ; Claude Cormeau demande si ce ne serait pas plus intéressant en P1 messieurs. Réponse : ce sera décidé en fonction du niveau.
- JC Debatty souhaite voir les clubs qui ont une équipe en P3 messieurs pour le déroulement du championnat.
- Le tirage de la coupe Bodart se fera aussi comme d'habitude juste après cette assemblée.
- Loncin ayant déclaré forfait, cette équipe est remplacée par le PLD (un match aller) Luc Mercier prendra contact pour le calendrier. Blegny fait remarquer qu'elle était en passe de monter et s'étonne de ne pas être choisie...  
JC Debatty s'excuse de cet oubli et vérifiera les résultats des tours finaux. Il informera les équipes directement.
- Les dates des précalendriers sont sur le site.
- Soumagne change de nom et devient Olne.



- T. Harzé (Remouchamps) pose une question sur la réception en passe haute ?  
JC Baccus répond précisément. Tout se trouve sur les sites AIF et Provincial.  
Cette nouvelle règle est suspendue.
- JC Baccus rappelle l'accès spécifique aux dirigeants au site provincial. Au portail et aux news letter.
- Michel Culot prend la parole pour s'inquiéter des finances de l'AIF. Et il voudrait que le comité provincial s'engage devant l'AG à ne pas accepter une cotisation spéciale de crise encore pour des années sans convoquer une AGE.
- Le président provincial précise que nous avons 6 voix sur 32.  
Cependant il souligne que la situation financière de l'AIF a été pire au début de l'année qu'à la fin de celle-ci .

La séance est levée

## PV de l'assemblée générale provinciale du C.P. Liège du 31 Mai 2014

### Salle de St-Joseph Welkenraedt

#### Présents :

Pour le CA P. Achten ,M Culot, J. Ruyffelaert , F. Remacle, P. Decraene, R. Lapiere , L. Mercier, P. Schmets , C. Lemoine

Excusés H. Broun, JC. Debatty, JC. Baccus

#### Pour Les Clubs

Absents Lg 0670 La Renaissance , Lg 1296 VBC Calaminia , Lg 1348 VC Tihange Huy et Lg 5088 Aywaille GVB  
Pour les clubs absents, le montant de l'amende qui s'élève à 100 UT à verser sur le compte BE61 7765 9288 5117 - LG VB Amendes

---

- 1) Avant le début de cette assemblée P. Achten évoque le décès de deux anciens volleyeurs décédés depuis notre dernière AG, Thierry Verbeelen et René Pairiot. Il demande une minute de silence en leurs mémoires
- 2) Le Président présente à l'assemblée Madame Dominique Reterre la nouvelle Présidente du RVV qui sera également Vice-Présidente germanophone au sein du CA
- 3) Allocution du Président (voir annexe en fin de rapport)

#### 4) Rapport du CA

**Le club de Thimister** : demande des explications concernant la destination des subsides octroyés par la Députation permanente de la Province. P. Achten explique la convention signée avec le Député, rappelle que nous travaillons, pour notre comptabilité du 01 Avril au 31 Mars, alors que la convention elle s'étale du 01 sept au 31 août. Ce Club demande également à la cellule formation d'aller vers les clubs et non d'attendre un appel. Les nouveaux clubs ont plus besoin d'aide que d'autres, ils sont également moins favorisés au niveau des entraîneurs .Il demande également une utilisation maximum des moyens.

**Le club de Loncin** Très bien pour la formation des jeunes arbitres mais il faudrait une répartition géographique plus équilibrée. Le BO spécial devrait être envoyé en fichier .doc pour que les formulaires puissent être remplis électroniquement. Pour le PLD , pourquoi ne pas jouer les matchs des sélections dans les installations des clubs plutôt que dans la salle de Soumagne ? Il demande également que les entraîneurs de ces équipes soient neutres lors des périodes de transferts.

Après réponses des différents responsables concernés qui ont pris note de ces remarques, le rapport du CA est approuvé à l'unanimité.

#### 5) Bilan 2013-2014

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes pour le contrôle effectué le 13 mai 2014, ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier et de voter le bilan.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour la prochaine saison sportive l'assemblée désigne Messieurs M. Antoine (3ans) J. Henrard (2ans) et C. Kinon (1 an) comme vérificateurs aux comptes provinciaux.

#### **6) Elections statutaires :**

-	Président	P. Achten	104 oui	3 non	élu
-	Responsable statuts et règlements	F. Remacle	102 oui	5 non	élu
-	Responsable Arbitrage	P. Decraene	104 oui	3 non	élu
-	Responsable formation	L. Mercier	87 oui	20 non	élu
-	Ratification Vice-Président	M. Culot	101 oui	6 non	élu
-	Commission 1° Instance	M. Driesmans	107 oui	0 non	élu
-	Commission d'Appel	J. Cloth	106 oui	1 Abs	élu

#### **7) Palmarès**

La présentation du palmarès de la saison 2013-2014 et la remise des trophées aux lauréats est effectuée.

#### **8) Budget 2014-2015**

J. Ruyffelaert présente le budget pour la saison 2014-2015. Celui-ci est adopté à l'unanimité

#### **9) Modifications des Statuts et des ROI**

La proposition émanant du CA et qui concerne la création d'une nouvelle cellule au sein du CA « Jeunes Arbitres » est adoptée à l'unanimité

#### **10) Désignation des suppléants pour les AG AIF**

Mme C. Cormeau, Mrs A. Cabay, C. Kinon, R. Biver, P. Dufays, J. Cloesen et T. Malherbe posent leur candidature et seront convoqués lors des CA préparatoires aux A.G.

#### **11) Divers**

Un appel à candidature pour le poste de responsable de la nouvelle cellule « arbitrage jeunes » paraîtra dans un prochain BO ainsi que sur notre site provincial.

- La cooptation se fera dans le courant du mois d'Août.
- Suite à la démission de 2 membres, le Président de la commission de 1° instance recherche des volontaires afin de compléter celle-ci.

C. Lemoine

P. Achten

Secrétaire

Président

## Annexe 1 – Allocution du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous pour cette nouvelle Assemblée Générale provinciale.

Je voudrais tout d'abord remercier les dirigeants et les membres du club de Saint-Jo Welkenraedt, pour leur accueil chaleureux à l'occasion de cette AG.

Bienvenue à vous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, membre d'honneur et ancien président.

Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Tout d'abord, je me dois d'excuser Jean-Claude Baccus, en déplacement à l'étranger pour un séminaire de juge-arbitre, et Jean-Claude Debatty et Henri Broun, pour raisons de santé.

Nos premières pensées quand on évoque cette saison sportive vont à René Pairiot et Thierry Verbeelen, décédés dans le courant de la saison. Merci de vous lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Cette année écoulée a été marquée par la mise en œuvre de la réforme du championnat, d'une part, et, d'autre part, par le formidable coup de pouce financier que nous avons reçu de la Province de Liège par l'intermédiaire de son Député Provincial en charge du sport, Monsieur Robert Meureau.

Avant de vous rappeler les différentes décisions que le Conseil d'administration a d'ores et déjà prises pour l'organisation du championnat, je me dois de me réjouir et de vous faire partager ce sentiment concernant le subside conséquent de 15.000 euros que la Députation Provinciale nous a octroyé après de nombreux mois de lobbying et quelques réunions très fructueuses.

Ce subside, que nous espérons récurrent pour le temps de la législature – soit 5 saisons –, comme nous l'a promis le député, est exclusivement dévolu à la formation des jeunes. Vous en avez déjà constaté les premiers effets, puisque nous avons inscrit une équipe du PLD garçons en P3 Messieurs lors du 2<sup>e</sup> tour du championnat et que nous avons mis en œuvre un énorme chantier pour la formation des jeunes arbitres. Certains d'entre vous ont d'ailleurs eu la gentillesse de nous féliciter pour cette initiative.

Attardons-nous quelque peu sur ce dossier. Il a été pris à bras le corps par Alain Geers qui l'a piloté avec l'aide très active de tous les membres de la Cellule Arbitrage et le soutien de la Cellule Formation. Il a nécessité des heures et des heures de préparation et de présence dans vos salles. Il y eut d'abord les séances d'information que nous avons organisées dans des pôles sous-régionaux pour regrouper une demi-douzaine de clubs au même endroit. Nous avons dû constater qu'à de rares exceptions près, seuls les membres du club hôte étaient présents. Ce fut notre seule déception parce qu'à côté de cela, quel engouement ! Des dizaines et des dizaines de jeunes ont répondu présent et ont manifesté un réel intérêt pour les sujets abordés. Les responsables de club et les parents présents n'ont pas caché non plus leur satisfaction.

Un dépliant récapitulatif a été distribué à chaque adolescent pour leur rappeler les premiers gestes élémentaires d'un arbitre.

Cette phase d'information a ensuite débouché sur l'organisation d'un premier module de formation proprement dite. A l'issue de ce module, le jeune arbitre reçoit un kit d'arbitrage (sifflet, cordon tour de cou, pièce pour le toss et cartes jaune et rouge), un syllabus avec les règles principales et un tee-shirt. Il est dès lors apte à siffler dans son club des rencontres de catégories inférieures à la sienne. Il est désigné pour ce faire et accompagné d'un parrain, arbitre officiel, qui s'installe à côté de la chaise et le conseille durant tout le match.

Ce premier module de formation continuera à être dispensé pendant la prochaine saison et d'autres modules suivront pour que ces jeunes puissent progressivement arbitrer des rencontres dans d'autres clubs et ensuite des matches d'adultes.

Je voudrais ici publiquement remercier les arbitres qui ont accepté de parrainer ces jeunes et qui le font en plus de leurs prestations habituelles. Ce volontariat est indispensable si nous voulons faire progresser notre arbitrage quantitativement et qualitativement.

Comme vous venez de vous en rendre compte, ce chantier est gigantesque et demande énormément de disponibilités à ceux qui s'en occupent. C'est pourquoi, nous vous proposons de créer une cellule supplémentaire au sein du Conseil d'administration ; ce qui permettra aussi aux membres du CP d'avoir un contact direct avec le responsable de la cellule. Cette cellule, nous l'avons appelée « Arbitrage Jeunes » parce qu'en plus de tous les aspects de formation, elle gèrera aussi une caisse de compensation puisque ces jeunes arbitres seront défrayés (5 euros par rencontre).

Nous n'en sommes qu'à la genèse de ce dossier mais il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous aurons l'occasion d'en reparler.

Je viens de vous présenter les 2 aspects de la formation qui ont déjà été mis en œuvre. Le PLD garçons sera bien entendu à nouveau inscrit en championnat la saison prochaine.

D'autres projets vont aussi se concrétiser. C'est ainsi qu'un stage résidentiel de 5 jours pour la sélection provinciale garçons sera organisé dans la 1<sup>e</sup> quinzaine d'août à Saint-Vith. Nous poursuivons ainsi l'objectif décrit depuis 3 saisons, à savoir améliorer progressivement le niveau des jeunes joueurs et joueuses.

Les jeunes entraîneurs n'ont pas été oubliés non plus puisqu'une formation « initiateur jeunes » a été donnée dans le courant de la saison.

Tout ce qui précède confirme la volonté indéfectible du CA de renforcer encore et encore la formation, même si, comme vous l'avez lu dans le rapport d'activités, trop peu de clubs s'engagent dans les actions que nous leur proposons.

Venons-en maintenant à la réforme du championnat qui a alimenté bien des conversations tout au long de la saison.

Tordons tout d'abord le cou à un canard : il n'y a pas plus de matches sans enjeu dans cette formule que dans la formule précédente.

Mais, pour pimenter le 2<sup>e</sup> tour, nous sommes en train de réfléchir à la possibilité de passer de 2 montants/descendants à 3. La décision, si elle est prise, sera communiquée avant la fin du championnat pour application à l'issue de la saison 2015-2016.

Nous avons bien entendu constaté quelques difficultés, notamment entre les 2 tours. Bien souvent parce que certains n'avaient pas compris que les dates de leurs rencontres à domicile étaient connues dès la publication des pré-calendriers du mois de juin. Seuls les adversaires n'étaient pas connus. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà pris un certain nombre de décisions qui ont été communiquées via le BO mais que je vous rappelle :

- Il y aura une réunion de pré-calendrier entre les 2 tours
- La répartition des équipes en P1 ne se fera plus par tirage au sort mais par zone géographique
- Toutes les équipes d'un même club, qui ne dispose de sa salle qu'un week-end sur 2, seront dans les mêmes séries, quelle que soit la division.

Le CA regrette les quelques forfaits enregistrés motivés par la longueur du déplacement et le soi-disant manque d'intérêt de la compétition. Que ceux-là se mettent à la place de nos amis de Lommersweiler dont le club voisin le plus proche est à 30 km.

Un dernier mot avant de passer au bilan sportif. La première année de la nouvelle cellule Jeunes ne fut pas simple : Pascal et Alain découvraient au fur et à mesure les aléas de l'organisation de championnats. Ils se sont bien débrouillés. Merci à eux. Un point cependant : ils n'ont infligé aucune amende cette saison ; ce ne sera plus le cas l'année prochaine, vous l'aurez constaté en consultant le budget.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour débiter le bilan sportif, mettons en exergue les 2 nouveaux titres de championnes de Belgique des équipes Cadettes et Scolaires de Thimister. Faut-il encore rappeler la qualité de la formation de ce club, en association avec le Centre de Développement fédéral d'Yvoir ? Il faut en tout cas la louer et inciter d'autres clubs à emprunter la même voie vers l'excellence.

Les autres conclusions de cette saison sportive sont :

- Le maintien du VBC Waremme en Ligue A
- Les 6 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs (2 pour Thimister – les cadettes et les scolaires déjà évoqués -, 3 pour Waremme en minimes et pupilles garçons et en pupilles filles et 1 pour Spa en juniors)
- Les titres de champion de N2 d'Aubel et de Mortroux qui leur permettent de rejoindre les divisions FRBVB
- Le bon comportement général de nos équipes en divisions nationales, ce qui n'a pas empêché la descente de l'équipe Dames de Flémalle et la disparition des équipes Messieurs de Seraing et de La Calamine
- Le titre de 2<sup>e</sup> meilleur arbitre belge remporté par Marika Boulanger.

Je voudrais aussi pour une fois remercier pour leur travail tous mes collègues du CA et principalement Henri Broun, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat de vice-président germanophone et qui sera désormais remplacé par Madame Dominique Reterre, nouvelle Présidente du RVV, ici présente. Je voudrais aussi remercier ceux qui travaillent régulièrement dans l'ombre : Alain Geers et Alain Boutet déjà cités, Robert Lapierre, Dany Bourguignon, Eric Humblet et Marika qui accompagnent avec beaucoup d'enthousiasme la formation des jeunes.

Enfin, félicitons-nous du succès rencontré par le match de World League contre l'Australie ce dimanche. On vous attend aussi nombreux, si pas plus, vendredi prochain contre le Canada. Il reste des places en vente sur le site de Top Volley Belgium. N'hésitez pas à venir supporter nos RED DRAGONS.

Je vous remercie de votre attention.

## ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2015

### Maison des Sports Liège

#### Présents

Pour le CA M. Culot, J. Ruyffelaert, F. Remacle, P. Decraene, P. Schmets, C. Lemoine, J-C. Baccus, J-C. Debatty, P. Greif, D. Reterre

Excusés : P. Achten et L. Mercier

#### Pour les clubs

Absents Marchin (1319) et Calaminia (1296)

- 
- 1. Accueil des représentants des clubs par C. Lemoine et D. Reterre**
  - 2. Allocution du Président, Ph. Achten - vu son absence, le mot du Président est lu par Michel Culot (voir annexe)**
  - 3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration :**

**Le club de Loncin** s'interroge au niveau de la cellule arbitrage à la part congrue dévolue au visionnement pour cette année : 137€ - P. Decraene précise qu'il y a déjà 20 visionnements en 2015 mais qu'au vu du nombre restreint d'arbitres, il est difficile d'assurer des visionnements – Etonnement aussi par rapport à la disparition du second arbitre en P1

Vote du rapport d'activités à l'unanimité
  - 4. Approbation du bilan 2014-2015**

Pas de questions – unanimité
  - 5. Rapport des commissaires aux comptes**

Marc Antoine fait rapport de la vérification des comptes par J. Henrard, C. Kinon et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion – vote à l'unanimité

Un nouveau vérificateur aux comptes doit être nommé : Vincent Perin (3 ans) se joindra à J. Henrard (3 ans) et C. Kinon (2 ans)
  - 6. Approbation du budget 2015-2016**

Présentation du budget par J. Ruyffelaert - Pas de questions – Adopté à l'unanimité
  - 7. Modifications des statuts et du ROI**

Pas de questions – Adopté à l'unanimité

## 8. Elections statutaires

Le Trésorier :

- J. Ruyffelaert                    112 oui                    0 non                    1 abstention

Le Président cellule Jeunes :

- P. Schmets                    107 oui                    5 non                    1 abstention

Le Président cellule arbitrage jeunes :

- P. Greif                    107 oui                    5 non                    1 abstention

Le Président commission 1<sup>ère</sup> instance :

- M. Driesman                    109 oui                    3 non                    1 abstention

Le Président commission Appel :

- M. Sureting                    112 oui                    0 non                    1 abstention

⇒ **Les 5 candidats sont élus**

## 9. Désignation des suppléants pour AG AIF

Mme Cormeau, Mrs A.Cabay, C. Kinon, P. Dufays, C. Brasseur et R. Biver sont désignés par l'A.G. et seront convoqués lors des CA préparatoires aux AG.

## 10. Palmarès 2014-2015

J-C. Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le C.A. procède à la remise des trophées aux lauréats.

## 11. Interpellations

aucune

## 12. Divers

### a. World League

Il est important de remplir la salle au maximum. Tout le monde est bien conscient que la date est mal choisie compte tenu des examens.

### b. Compétitions

Les réunions pré-calendrier se tiendront le mardi 16 et le mercredi 17 juin à la Maison des Sports à Liège - J-C. Debatty demande à chacun d'être présent à l'heure indiquée car le timing est serré.

### c. Réforme du championnat

Une invitation partira vers tous les clubs début de saison pour discuter de la réforme du championnat et dresser pour les deux formules (ancienne et nouvelle moutures) les avantages et les inconvénients tant sur le plan sportif que sur le plan organisationnel.

### d. Communication

J-C. Baccus rappelle que les changements au sein d'un comité de club doivent être signalés à l'AIF via la feuille de garde (il ne suffit pas de compléter la composition du comité lors de l'inscription des équipes)



e. **Arbitrage**

Nous avons 43 arbitres « cadre » et 27 arbitres « complément » soit un total de 70 arbitres. 15 nouveaux aspirants sont venus s'ajouter en janvier 2015 mais le déficit est toujours de 65 arbitres.

43 clubs sont en négatif par rapport au nombre d'arbitres requis. 3 clubs ont plus d'arbitres que nécessaire et

3 clubs ont tout juste le bon nombre. Au cours de la dernière saison, il y a eu 47 rencontres sans arbitre. (annexe : présentation ppt) –

Deux clubs (Thimister et Verdi) demandent pourquoi il n'est pas possible de jouer dans un club et arbitrer pour un autre ? C'est une question pertinente sur laquelle le CA se penchera.

Le Club de Loncin demande s'il y a des critères pour les désignations des arbitres en dehors de l'aspect fiscal ? Match avec enjeu ou sans ?

f. **Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

**D.Reterre**

**Secrétaire de séance**

**M. Culot**

**Vice-Président**

## ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2016

### Hall Omnisports à Herstal

<u>Présents</u>	Pour le CA : P. Achten, M. Culot, J. Ruyffelaert, F. Remacle, P. Decraene, C. Lemoine, J-C. Baccus, J-C. Debatty, P. Greif, L. Mercier et D. Reterre
<u>Excusé</u>	P. Schmets
<u>Pour les clubs</u>	(115 voix)
<u>Absents</u>	Esneux (1597) et Hannut (5005)

- 
1. **Accueil des représentants** des clubs par C. Lemoine et D. Reterre
  2. **Allocution du Président provincial, Ph. Achten** (voir annexe)
  3. **Journées « Découverte » :**
    - Présentation par L. Mercier :
      - Objectifs : changer l'approche du volley-ball, connecter, mieux recruter
      - Bilan positif : accueil enthousiaste, connexion clubs/professeurs EPS, Helmo Loncin
      - 2016-2017 : collaboration reconduite avec l'Adeps et la Communauté germanophone - 18 journées programmées
    - Présentation par D. Blairon
  4. **Approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration :**

Vote du rapport d'activités à l'unanimité
  5. **Approbation du bilan 2015-2016**

Pas de questions – unanimité
  6. **Rapport des commissaires aux comptes**

C. Kinon fait rapport de la vérification des comptes par J. Henrard, V. Perin et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion – vote à l'unanimité

Un nouveau vérificateur aux comptes doit être nommé : Marc Antoine (3 ans) se joindra à V. Perin (2 ans) et C. Kinon (1 an).
  7. **Approbation du budget 2016-2017**

Présentation du budget par J. Ruyffelaert - Pas de questions – Adopté à l'unanimité
  8. **Modifications des statuts et du ROI**
    - **Statuts**
      - Art 15 : adopté à l'unanimité
      - Art 16 : Le club de Thimister ne trouve pas ce texte démocratique car il faudra beaucoup de petits clubs pour aller contre les grands clubs (adopté avec 76 pour, 6 contre et 33 abstentions) – Ph. Achten précise bien que toutes les équipes inscrites en championnat comptent. La question suivante est posée si toutes les équipes comptent, pourquoi n'est-ce pas le cas pour les amendes ?
      - Art 19 : l'entrée en vigueur est différente entre les statuts et le ROI et l'art 1050 du ROI réfère aux statuts => harmonisation à faire – adopté à l'unanimité moyennant cette harmonisation
      - Titre VI : adopté à l'unanimité
      - Art 24 : adopté à l'unanimité
      - Art 29 : adopté à l'unanimité
    - **ROI**
      - Art 1020 : adopté à l'unanimité
      - Art 1040 : adopté à l'unanimité
      - Art 1050 : adopté à l'unanimité
      - Art 1060 : adopté à l'unanimité
      - Art 1100 : adopté à l'unanimité
      - Art 1110 : adopté à l'unanimité
      - Art 1125 : adopté à l'unanimité

- Art 1145 : adopté à l'unanimité
- Art 1150 : adopté à l'unanimité
- Art 1180 : adopté à l'unanimité
- Art 1190 : adopté à l'unanimité
- Art 1191 : adopté à l'unanimité
- Art 1195 : adopté à l'unanimité
- Art 1200 : adopté à l'unanimité
- Art 1310 : adopté à l'unanimité
- Art 1315 : adopté à l'unanimité – Il faudra proposer à l'AIF de reculer l'échéance du 15 mars pour notifier les personnes non en ordre
- Art 1330 : adopté à l'unanimité
- Art 1335 : adopté à l'unanimité
- Art 1336 : adopté à l'unanimité
- Art 1337 : adopté à l'unanimité
- Art 1340 : adopté à l'unanimité
- Art 1350 : dernier alinéa, il faut supprimer « de format » - adopté à l'unanimité
- Art 1400 : adopté à l'unanimité
- Art 1410 : adopté à l'unanimité
- Art 1600 : adopté à l'unanimité
- Art 1610 : adopté à l'unanimité (précision : 3 personnes au minimum et maximum 7, il faut 3 personnes pour siéger)
- Art 1616 : adopté à l'unanimité
- Art 1625 : adopté à l'unanimité – dernier alinéa « à l'article 1641 » doit être remplacé par « à l'article 5320 »
- Art 1630 : adopté à l'unanimité
- Art 1635 : adopté à l'unanimité
- Art 1640 : II. Fautes d'un affilié envers d'autres affiliés => 3 contre et 112 pour

Remarques =>

a) pas de sursis total : adopté à l'unanimité

f) il faut préciser : « en cas d'expulsion d'un affilié pour accumulation de cartes....

**Attention : le club de Marchin a quitté la séance, il reste donc 112 voix**

- Art 1650 : adopté à l'unanimité
- Art 1660 : adopté à l'unanimité
- Art 1805 : adopté à l'unanimité
- Art 1810 : adopté à l'unanimité
- Art 1830 : adopté à l'unanimité
- Art 1850 : adopté à l'unanimité

**Attention : le club Athénée Verdi a quitté la séance, il reste donc 109 voix**

- Art 5030 : adopté à l'unanimité
- Art 5040 : adopté à l'unanimité
- Art 5050 : adopté à l'unanimité
- Art 5060 : adopté à l'unanimité – précision : un jeune de 13 ans peut arbitrer en réserve provinciale s'il a le module 2 – le jeune qui atteint l'âge de 16 ans peut accéder à l'arbitrage seniors moyennant une passerelle.
- Art 5080 : adopté à l'unanimité
- Art 5090 : adopté à l'unanimité
- Art 5100 : adopté à l'unanimité – il faut néanmoins préciser où trouver l'amende
- Art 5110 : adopté à l'unanimité – il faut néanmoins préciser où trouver l'amende
- Art 5120 : adopté à l'unanimité
- Art 5130 : adopté à l'unanimité
- Art 5135 : adopté à l'unanimité – dernier alinéa : il faut remplacer « aucun frais » par « aucun dédommagement » - précision : un jeune arbitre peut prendre la direction du match SAUF si la rencontre est mentionnée « sans arbitre » sur le site. Dans ce cas, un arbitre officiel ne peut pas arbitrer.



### 13. Divers

#### • **Compétitions**

- Les réunions pré-calendrier se tiendront le vendredi 17 et le jeudi 23 juin à Loncin - J-C. Debatty demande à chacun d'être présent 10 minutes avant l'heure indiquée car le timing est serré. Les clubs demandent si la réunion pré-calendrier pour les jeunes peut aussi se tenir à Loncin vu le côté pratique du parking (la demande a été faite à P. Schmets).
- La Coupe Marcel Bodart est modifiée pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour. Un tournoi sera organisé le 1<sup>er</sup> weekend de septembre. (2 sets gagnants et s'il y a un 3<sup>ème</sup> set, il sera de 15 points) A partir du 3<sup>ème</sup> tour, le club évoluant dans la division la plus basse recevra automatiquement.
- JC Debatty annonce le forfait de Flémalle en P2M (remplacé par Sporta) et le forfait en P1D de Hannut (remplacé par Vollamac).
- Le Président de la cellule Compétitions rappelle le tournoi loisirs inter-provinces organisé à Huy le 3 septembre prochain.

#### • **Test de l'écran**

- Le CA provincial a décidé de suivre la décision du CA AIF, qui sur proposition de la CFA, a décidé d'effectuer un **test sur l'application de la règle de l'écran** pour toutes nos rencontres du championnat provincial.  
Cette situation de l'écran que l'on retrouve malheureusement trop souvent sur nos terrains, n'apporte absolument rien à l'amélioration du jeu et va à l'encontre du fair-play prôné sur nos terrains car elle entraîne frustrations et discussions stériles.
- En gros **tout groupement de joueurs de l'équipe au service sera interdit** et donc **considéré comme écran**.
- Pour faciliter l'application de cette règle-test, il n'y aura plus de faute de position pour l'équipe au service.
- La **faute de position ne concernera plus que l'équipe en réception avec les mêmes critères qu'actuellement**

#### • **Communication**

- J-C. Baccus rappelle que les changements au sein d'un comité de club doivent être signalés à l'AIF via la feuille de garde (il ne suffit pas de compléter la composition du comité lors de l'inscription des équipes)

#### • **Entraîneurs**

- plusieurs clubs font remarquer qu'il est parfois difficile de concilier les cours pour devenir entraîneur et l'activité sportive (match, coaching,...). L'agenda n'est pas adapté. Cette remarque a déjà été relayée auprès de l'Adeps et de l'AIF. Philippe Bottin propose qu'un groupe de clubs intéressés se réunisse et adresse un courrier commun.

#### • **Philippe Bottin** a apprécié la présentation faite par Dominique Blairon en début d'AG.

#### • **Philippe Bottin** demande s'il y a possibilité de désigner le club organisateur pour la finale de la CMB plus tôt pour des raisons d'organisation.

#### • **Indemnité de formation :**

- si la joueuse a 18 ans et qu'elle décide d'arrêter ! – le décret ne prévoit pas de dérogation pour les divisions inférieures => A. Daffe s'informe auprès des autres fédérations.

#### • **Arbitrage**

### 14. En N3, il n'y aura plus de second arbitre dès la saison 2016-2017.

#### **Discours de Claude Lemoine**

Claude Lemoine retrace avec émotion les nombreuses années passées au service du volley-ball ainsi que la richesse des contacts engendrés dans le cadre de ses différentes fonctions.

Standing ovation de la salle à la sortie de Claude

### 15. Tirage de la Coupe Marcel Bodart

**D.Reterre**

**Secrétaire de séance**

**Ph. Achten**

**Président**

## ALLOCUTION DU PRESIDENT PROVINCIAL

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous, chevilles ouvrières de notre sport dans la province. Bienvenue aussi à Robert Biver, membre d'honneur et ancien président.

Merci à vous tous de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Juprelle de nous accueillir dans ces magnifiques nouvelles installations.

Je vous prie tout d'abord d'excuser, pour raisons médicales, l'absence de Pascal Schmets à cette Assemblée Générale provinciale.

J'ai le triste devoir de vous rappeler que nous avons perdu un des nôtres lors de cette défunte saison : Michel Harvengt. Michel était actif depuis de longues années comme arbitre et comme entraîneur. Il fut même pendant plusieurs années entraîneur des sélections provinciales. Je vous demande de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Merci beaucoup.

Une page importante de notre sport se tourne aujourd'hui puisque Claude Lemoine nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat de secrétaire provincial après 43 ans de dévouement à la cause du volley-ball. Claude, c'est notre mémoire mais c'est aussi la vôtre. Qui ne lui a jamais téléphoné pour avoir un renseignement à propos des règlements, de l'arbitrage, des procédures, d'une décision de l'AIF ou n'importe quelle autre question dont la réponse était accessible sur papier ou sur écran, mais c'était tellement plus facile de téléphoner à Claude. Et puis, il était toujours de bonne humeur, sa voix était toujours enjouée au téléphone. Et cerise sur le gâteau, on avait toujours une réponse. Même s'il ne savait pas (et c'était très rare), il pouvait dire à qui s'adresser. Personne ne peut dire qu'il avait perdu son temps quand il avait téléphoné à Claude.

Il s'était adapté à internet, parfois et même souvent avec réticence, mais il l'avait fait avec l'humour souvent moqueur qu'on lui connaît.

Connaissant sa discrétion, il était inutile de lui demander ce qui lui ferait plaisir. Nous avons donc contourné l'obstacle en nous adressant à sa chère épouse Colette pour lui offrir un cadeau, témoignage de notre reconnaissance et de notre amitié.

Claude, si tu veux bien accepter ce présent sous les applaudissements de l'assemblée.

Je disais : une page importante se tourne. Au CP, il y aura incontestablement un pendant-Claude et un après-Claude. Parlons-en justement de cet après-Claude.

Comme il avait eu la courtoisie de nous prévenir longtemps à l'avance qu'il ne se présenterait plus à vos suffrages, nous avons réfléchi pour savoir quel était le profil idéal de son successeur. En nous regardant autour de la table du CA, nous avons fait un double constat : nous ne sommes plus tout jeunes et peu de femmes (et même aucune élue par cette assemblée puisque Dominique est élue par le RVV) participent à nos discussions. Pour ceux qui nous connaissent très bien, il y a même un 3<sup>e</sup> constat à faire : peu d'entre nous sont encore actifs dans leur club et ceux qui le sont ne participent pas vraiment à la vie journalière de leur club.

La conclusion s'imposait : nous devons idéalement trouver un candidat féminin de moins de 40 ans impliqué dans la gestion journalière de son club.

Ce ne fut pas simple et, pour tout dire, nous n'avons pas trouvé. Nous avons alors fait une concession à notre profil idéal en écartant la féminité. Et nous avons convaincu Christophe Mercier, trésorier du club de Juprelle et cheville ouvrière de son club, de poser sa candidature.

Ensuite est arrivée la candidature spontanée d'Alain Boutet qui, lui aussi, a une longue expérience du volley-ball.

Ces 2 personnes se présentent à vos votes. Merci de choisir en votre âme et conscience.

Cette année écoulée a été marquée, grâce au soutien financier renouvelé de la Province de Liège à l'initiative du Député Provincial Robert Meureau, par le lancement in situ des « Journées Découverte », dont le principe avait été mis au point fin de la saison dernière. Vous en avez lu tous les détails dans le rapport d'activités. Je voudrais néanmoins ici insister sur plusieurs choses :

1. L'extraordinaire expertise tant sportive que pédagogique de Dominique Blairon, l'initiateur avec Dominique Collin, de cette magnifique entreprise ; vous aurez l'occasion d'en juger vous-mêmes juste après cette allocution puisque Dominique nous fait le plaisir d'avoir quitté son Hainaut natal de bonne heure pour vous présenter tous les aspects de ce que sont les « Journées Découverte » ;
2. Le dévouement extrême (et ça se compte en dizaines d'heures prestées bénévolement) de nombre de membres du CA à commencer tout naturellement par Luc et son vice-président Marc Collin mais aussi Philippe Greif qui s'est chargé d'une énorme partie de la logistique, Jean-Claude Baccus qui a réalisé les reportages photographiques et assuré le suivi sur notre site, Dominique qui nous a introduits très efficacement à la Communauté germanophone pour que les jeunes d'Eupen, Raeren et La Calamine en bénéficient aussi, Francis qui nous a offert une partie de son garage pour que le matériel passe l'hiver dans les meilleures conditions et tous les autres qui ont soutenu activement le projet en étant de bon conseil pour les différents investissements et qui, tous, ont assisté à au moins une séance ; je tiens à souligner ici l'excellent travail d'équipe qui s'est concrétisé autour de ce dossier et dont je suis personnellement très fier ;
3. Le coût de cette initiative qui a largement dépassé nos prévisions parce qu'au moment d'élaborer notre budget au mois de mars 2015, nous n'étions nulle part, nous n'avions pas encore organisé la 1<sup>e</sup> réunion d'information avec les clubs et nous ignorions précisément ce que cela allait engendrer comme dépenses ; in fine, celles-ci se sont révélées très importantes puisqu'elles sont partiellement responsables de l'important déficit bilantaire de cette année mais elles ne furent ni exagérées, ni inutiles, ni somptuaires ; nous disposons maintenant d'un important matériel qui sert à d'autres occasions que les « Journées Découverte » et qui est ainsi pleinement amorti.

D'autres chantiers ont émaillé la saison :

- Comme nous l'avions promis l'année dernière, nous avons initié une réflexion sur le futur des championnats provinciaux avec les personnes qui le souhaitent ; les détails sont dans le rapport d'activités ; il en est résulté une décision motivée au mois de février de garder la formule play-off/play-down, je dis motivée parce que nous avons rédigé un tableau avec tous les arguments que les uns et les autres ont avancés et nous en avons déduit les aspects positifs, négatifs et neutres de chacun, ce rapport a été publié en annexe du PV du CA du 16 février ;
- Nous avons encore fait un pas supplémentaire dans la modernité en transformant le BO spécial avec des formulaires électroniques intelligents ; l'expérience s'est révélée extrêmement positive et, même si certaines conclusions doivent encore être tirées, elle sera pérennisée ;
- Comme vous l'aurez constaté dans le dossier publié le 12 mai, nous nous sommes astreints à une relecture complète de nos statuts et règlements, en parfaite harmonie avec nos commissions judiciaires ; celle-ci a mis en évidence un certain nombre d'inepties que nous avons corrigées parfois en faisant un simple toilettage de textes, parfois en vous proposant des modifications plus fondamentales, nous en verrons les détails tout à l'heure ; vous aurez aussi remarqué que chaque proposition de modification est motivée ; on peut cependant regretter qu'aucune proposition de modification n'ait été faite par les clubs dont c'est le droit et même le devoir le plus strict ; certaines remarques ou suggestions sont faites aux membres du CA durant la saison mais aucune proposition n'est formulée ; si elles étaient rédigées, elles pourraient être analysées dans les délais impartis et votées en toute connaissance de cause ; nous ne sommes pas le seul à pouvoir proposer des modifications au ROI ;
- Enfin, nous avons entamé une réflexion sur le fair-play et le respect à la suite des vœux que je vous ai adressés en fin d'année dernière ; une 1<sup>e</sup> réunion s'est tenue le 21 mars à Thimister avec une demi-douzaine de personnes ; il est déjà ressorti beaucoup de bonnes idées de ces échanges ; nous devons continuer dans la même voie avec plus de personnes concernées : des contacts ont été pris avec le Fan Coaching de la Ville de Liège et avec le Panathlon Wallonie-Bruxelles pour mettre en

place des actions et des initiatives positives pour instaurer un meilleur respect autour de nos terrains, même si nous sommes très loin des débordements d'autres sports ; certaines modifications au règlement sont issues de cette réunion mais nous ne pouvons pas nous limiter à l'aspect répressif si nous voulons que les choses s'améliorent.

Par ailleurs, il faut encore épingler :

- Le bon accueil réservé au nouvel « Espace Jeunes et Loisirs » qui a connu une première saison très satisfaisante ; comme Pascal l'a souligné à la réunion des jeunes du 23 mai, des améliorations sont en cours de développement et seront présentées aux réunions de pré-calendrier jeunes en septembre ;
- La bonne cuvée de nouveaux arbitres à la formation d'octobre dernier tant quantitativement que qualitativement ; le travail d'Éric Humblet s'en est trouvé quelque peu facilité mais il n'a néanmoins pas encore retrouvé autant d'aisance qu'avant la fiscalisation, fiscalisation qui devrait évoluer mais ne nous emballons pas, ces promesses sont faites depuis de si nombreuses années qu'on les croira quand elles se concrétiseront ; nous approchons aussi du moment où les premiers arbitres jeunes, diplômés « module 2 », vont pouvoir suivre la formation d'arbitre adulte lorsqu'ils auront 16 ans, ce ne sera pas du luxe non plus ;
- Le besoin d'arbitres d'autant plus crucial que le nombre d'équipes en championnat a encore augmenté cette année ; nous ne nous laisserons donc pas de vous demander d'envoyer des candidats aux formations organisées par la cellule, même si nous savons que certains clubs préfèrent payer l'amende.

Un dernier mot avant de passer au bilan sportif. La communication est devenue ces dernières années de plus en plus « facile » mais il faut bien constater que trop de communication tue la communication. Chacun d'entre nous reçoit tellement d'informations via les réseaux sociaux ou tout autre moyen, qu'une partie importante de ces informations n'est pas vue, se perd ou n'est pas mémorisée. Je voudrais tout particulièrement insister sur la nécessité de vérifier régulièrement les infos qui vont sont adressées : de trop nombreux clubs ne se connectent que très irrégulièrement au portail et au site. Trop de choses sont oubliées ou traitées à la dernière minute.

A contrario, il ne suffit pas de décider en comité d'un changement de président ou de secrétaire pour croire qu'il est officiel. Vous devez d'abord et avant tout modifier votre feuille de garde et c'est seulement lorsqu'elle aura été visée par l'AIF que le changement sera officiel et que les adresses mails de redirection par exemple pourront être adaptées. Tant que vous ne le faites pas, ce sont les mauvaises personnes qui reçoivent les infos.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour débiter le bilan sportif, soulignons le bon comportement global de nos équipes inscrites dans les championnats FRBVB et AIF. Nos 2 équipes phare Waremmes et Thimister ont tenu leur rang au plus haut niveau, leur santé financière et leur bonne gestion sont gages d'un avenir positif, c'est tout ce que nous leur souhaitons. Olne et Mortroux ont aussi défendu les couleurs de la province dans les divisions FRBVB. La représentation provinciale dans les plus hautes divisions restera presque identique la saison prochaine, peu de mouvements ayant été enregistrés à notre niveau.

Il me reste à mettre en exergue les 6 titres francophones de jeunes remportés par nos clubs (3 pour Waremmes – les minimes filles également vice-championnes de Belgique, les minimes et les scolaires garçons - et 1 pour Thimister en juniores filles, 1 pour Saint-Jo Welkenraedt en cadets garçons et 1 pour Mortroux en pupilles garçons) ; il est à noter que les minimes garçons du Sporta, les cadettes de Waremmes et les scolaires de Thimister ont également participé aux finales nationales grâce à leurs 2<sup>e</sup> places francophones. Signalons sportivement les excellents résultats du club de Tchalou, cher à notre invité Dominique Blairon.

Je vous remercie de votre attention et avant de passer la parole à Dominique Blairon, j'invite Luc à vous dresser un bilan de cette 1<sup>e</sup> saison de « Journées Découverte ».



## ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2017 à 9h30

Hall Omnisports de Thimister-Clermont

### Présents

**Pour le CA** Ph. Achten, M. Culot, J. Ruyffelaert, F. Remacle, P. Decraene, A. Boutet, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif, L. Mercier, P. Schmets et D. Reterre

**Pour les clubs** (142 voix) – arrivée de Verdi à 9h50

### Absents

Hannut, Franchimont-Theux et Dison

1. **Accueil des représentants** des clubs par A. Boutet et P. Greif

2. **Allocution du Président, Ph. Achten (voir annexe)**

3. **Approbation du rapport du Conseil d'Administration**

Vote du rapport d'activités

4. **Approbation du bilan 2016-2017**

5 voix contre – approuvé

5. **Rapport des commissaires aux comptes**

- Charly Kinon fait rapport de la vérification des comptes par Vincent Perin, Marc Antoine et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion.
- Un nouveau vérificateur aux comptes doit être nommé : Charly Kinon (3 ans) se représente et il se joindra à Vincent Perin (1 an) et Marc Antoine (2 ans).

6. **Approbation du budget 2017-2018**

- 10 voix contre
- 5 Abstentions
- 

7. **Modifications des statuts et du ROI**

#### ROI

<input type="radio"/>	Art 1100 :	<input type="text" value="adopté à l'unanimité"/>
<input type="radio"/>	Art 1330 :	<input type="text" value="adopté à l'unanimité"/>
<input type="radio"/>	Art 1400 :	<input type="text" value="adopté à l'unanimité"/>
<input type="radio"/>	Art 1405 :	<input type="text" value="adopté à l'unanimité"/>
<input type="radio"/>	Art 5060 ::	<input type="text" value="9 voix contre"/>

question posée à propos de l'article 5060 par l'assemblée : pourquoi cette mesure alors que nous sommes confrontés à un manque d'arbitres ?

## ○ Art 5220

- ✓ Quelles sont les raisons qui font que nous sommes face à un manque d'arbitres ? La fiscalisation conduit certains à vouloir arrêter, le manque d'attrait de la fonction, le manque de respect de la part des joueurs, des entraîneurs mais aussi du public.
- ✓ Ph. Achten s'étonne de l'approbation du bilan et des comptes alors que l'assemblée ne semble pas être d'accord avec cet article.
- ✓ Certains clubs proposent de mettre en place une « carotte » ou un système de valorisation mais pour être efficace, celle-ci doit être attrayante. Les systèmes mis en place jusqu'à aujourd'hui n'ont pas porté leurs fruits (ex : mise à disposition d'entraîneurs / cellule formation). Un club qui n'a pas d'arbitre est pénalisé deux fois : une première fois car il n'y a pas d'arbitre et une seconde fois via l'amende (seuls 4,3% des rencontres se jouent sans arbitre).
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : s'est abstenu pour le budget car pour lui une carotte ce n'est pas 50€, il faut faire preuve d'imagination. Les amendes sont de plus en plus nombreuses notamment au niveau des jeunes et c'est la mort des clubs ; il propose un groupe de travail pour réfléchir et permettre à tous les clubs de survivre.
- ✓ Ph Achten : Le CP est tout à fait d'accord de discuter avec les clubs mais il est certain que la vie de tous les jours est basée sur la répression et les amendes.
- ✓ B. Vangeyte (St Jo Welk) : la proposition rédigée par le club de St Jo Welkenraedt n'est pas contre l'arbitrage et les arbitres. Le montant de 15.000€ représente 30% du budget du CP et c'est beaucoup. Un effet pervers se dégage de cette situation puisque les arbitres vendent leurs services aux clubs les plus offrants. Il y a une concurrence malsaine qui s'installe, la sanction dans ce cas est démesurée et si l'amende reste comme elle est, cela va engendrer un grand découragement au sein de certains clubs.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : notre club se bat pour faire jouer les jeunes et plus on a d'équipes, plus on est pénalisé et le problème de l'arbitrage devient démesuré par rapport à tous les soucis quotidiens des clubs qui sont de trouver des entraîneurs, du budget,...
- ✓ M. Culot (CP) : le CP reconnaît que l'amende a été votée l'année dernière et que l'on n'a pas estimé correctement l'impact financier et les conséquences. Le CP n'a cependant pas thésaurisé puisqu'il a ristourné 2 € par affilié. Les amendes « jeunes » sont aussi ristournées aux clubs qui ont des équipes jeunes. Il ne faut pas oublier que nous avons des projets au niveau des jeunes et que cela coûte de l'argent (journées « découverte », arbitrage jeunes,...). Si les amendes diminuent, le CP devra revoir ses prétentions à la baisse.
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : l'amende n'a pas été redistribuée correctement.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : c'est très difficile dans un club de dire aux bénévoles : on a besoin de vous pour payer les amendes ! C'est exact que l'année dernière, on a voté sans avoir pris conscience de l'importance de notre décision.
- ✓ Ph. Achten (CP) se pose la question de savoir ce que l'on fait dans l'intervalle (c-à-d entre ce jour et les résultats d'un groupe de travail)
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : propose de supprimer l'article et de recommencer le budget.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : à court terme, il n'y a pas beaucoup de solution car trouver 15.000€ ce n'est pas aisé.
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : le budget est voté mais pas tenable si le vote de la modification de l'article passe.
- ✓ J. Ruyffelaert (CP) : précise que l'article existe aujourd'hui et donc il est normal de retrouver dans le budget les 15.000€.
- ✓ Ph. Malherbe (Olne) : les cotisations ne couvrent pas les besoins des clubs. Pour certains clubs, il est plus facile de payer l'amende « manque d'équipes de jeunes » que de trouver une salle, un entraîneur,... Il propose une augmentation des affiliations de 3€ à répercuter

dans le prix des cotisations.

Ph. Achten (CP) : Il tient à préciser deux préalables :

- Il est important de garder un principe d'amende non pas dans le but de faire de l'argent mais pour convaincre des affiliés de rejoindre l'arbitrage. Le CP a un projet en cours pour faciliter l'arbitrage entre 12 et 16 ans.
- Personne ici dans l'assemblée ne se souvient de la dernière augmentation de valeur de l'UT (c'était avant 79).

#### INTERRUPTION DE SEANCE DEMANDEE PAR LE CP

Proposition du CP :

- Annulation de la décision de l'AG de 2016 et on revient à l'amende précédente de 2015
  - Organisation d'une réunion de réflexion pour trouver une solution
  - Suppression de la ristourne de 2€ (payés à l'AIF)
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : reprend la proposition de Thierry Malherbe d'instaurer une taxe pour chaque membre de manière à temporiser les effets de la proposition
- ✓ Il est également possible de revoir la valeur de l'UT.
- ✓ Il n'y aura pas d'effet rétroactif. Les montants réclamés restent.

#### INTERRUPTION DE SEANCE A LA DEMANDE DES CLUBS QUI ONT INTRODUIT UNE PROPOSITION DE MODIFICATION AU REGLEMENT PROVINCIAL

- ✓ Ph. Bottin s'exprime au nom de tous les clubs qui ont formulé des propositions et explique qu'ils retirent leurs demandes de modification à condition de mettre le sujet à nouveau sur la table (double punition).
- ✓ S. Dinon (Baelen) : Le comité de Baelen a des difficultés à expliquer cette amende aux membres car cela engendre des activités supplémentaires à organiser pour couvrir l'amende et d'un autre côté, il n'y a pas d'arbitre aux matches et les parents et membres du club sont à nouveau sollicités. Il y a des arbitres libres à ces moments-là.
- ✓ J-Cl. Baccus (CP) : Une rencontre XX pas d'arbitre n'est possible que si les deux clubs qui se rencontrent n'ont pas d'arbitre.
- ✓ Ph. Achten (CP) précise que ce point sera discuté au niveau des arbitres et mis à l'ordre du jour du groupe de travail (revoir les calculs de la caisse de compensation).
- ✓ Vote pour les propositions émises par le CP :  contre,  abstention, adoptées à l'unanimité

#### Art 5320

- ✓ Cl. Cormeau (Thimister) s'interroge du fait que l'on parle de journées et pas de week-ends. On parle de week-ends au niveau des textes que l'on doit analyser pour l'AG de l'AIF du 18/6, ce n'est pas le cas ici.

## ○ Amendes

- M19 : on a oublié d'indiquer le signe distinctif du capitaine en 2016
  - M25 : mauvaise retranscription (on revient à la bonne version)
  - M26b : en 2016, on a oublié d'indiquer l'arrivée tardive d'une équipe
  - M32 : pour un joueur non inscrit sur la liste des joueurs mais licencié
  - M43b : absence de signature -1UT
  - Arb46 : voir art 5220
  - Div09 : Vollamac signale que les formulaires ne sont pas adaptés pour Windows 10 et les tablettes ; les personnes qui ont des soucis sont priées de contacter J-C Baccus pour trouver une solution. Il y a certainement quelqu'un dans chaque club qui sait traiter les documents et les rendre sur une clé USB à la personne qui doit les envoyer. B. Vangeyte (St Jo Welk) précise que c'est bien d'informatiser mais que, pour la première utilisation, il manque peut-être un peu d'explications. De plus, pour le REL, il faut à chaque fois refaire un formulaire complet vu qu'il n'est pas possible de copier et donc certains clubs se retrouvent avec 5 ou 6 pages (à analyser).
  - FA04 : l'inscription à la CMB est de 6€ pour les équipes provinciales et il n'y a rien de précisé pour les équipes AIF qui payent 8€.
- Propositions de modifications des articles 13-20 des statuts et 1100-1400-1405 du Règlement Provincial pour être en conformité vis-à-vis de la loi sur les asbl : les postes seront distribués au sein du Conseil d'Administration.  
Ph. Bottin demande ce qui se passe si un candidat a 120 voix et un autre 90 voix => il y aura des suppléants.  
Celui qui a le plus de voix est élu et celui qui a le moins de voix sera désigné suppléant.
- Articles adoptés à l'unanimité (0 contre – 0 abstention)**

## 8. Elections statutaires

Philippe Bottin et Grégoire Gatez se proposent pour le dépouillement des votes.

Résultats :

	NON	ABSTENTIONS	OUI	
Ph. Achten	32	19	91	(Président)
P. Decraene	9	6	127	(Président cellule Arbitrage)
L. Mercier	20	18	104	(Président cellule formation)

**Sont élus : Ph. Achten, L. Mercier et P. Decraene**

## 9. Election des Présidents des Commissions judiciaires

APPEL	M. Sureting	0 non	8 abstentions	134 oui
1 <sup>ère</sup> instance	M. Driesmans	9 non	9 abstentions	124 oui

**Sont élus : M. Sureting et M. Driesmans**

## 10. Désignation des suppléants pour AG AIF

- R. Biver, A. Cabay, D. Brozak, C. Kinon, A. Riga, C. Corneau, P. Dufays et S. Fagnant sont désignés par l'AG et seront convoqués aux CA préparatoires aux AG.

## 11. Palmarès 2016-2017

J-CI Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le CA procède à la remise des trophées aux lauréats.

## 12. Interpellations

Interpellation concernant l'article 3.4 du règlement de la compétition provinciale 2017-2018 (Thimister)

- Ph. Bottin (Thimister) explique qu'il est plus facile pour un club de payer l'amende que de trouver un entraîneur, un créneau horaire, ...
- Ph. Achten (CP) : l'amende est ristournée aux 33 clubs qui ont des équipes jeunes. Le CP préconise la carotte au bâton (voir les remarques faites plus tôt). Le CP peut inviter les clubs à un groupe de travail si les clubs le souhaitent. Il faut noter que nous arrivons à la fin de la mandature à la députation provinciale et le subside provincial de 15.000€ n'est plus garanti avec certitude qu'une seule fois. Une réflexion avec le subside et sans celui-ci devra être lancée.
- V. Smeets (Blégny) : le club aura l'amende car il n'y a pas possibilité pour le club d'avoir une équipe jeunes car il n'y a aucune disponibilité de salle. Il est déjà impossible d'obtenir un second entraînement pour l'équipe d'âge.
- C. Cormeau (Thimister) : certains clubs créent uniquement une équipe jeunes pour éviter l'amende et non pour promouvoir le sport.
- M. Culot (CP) : le CP a un rôle d'éducateur et il doit trouver des solutions, il faut un réservoir pour alimenter nos clubs en affiliés et pour les faire progresser.
- S. Dinon (Baelen) : le nombre de thèmes que nous nous proposons d'aborder est important, ne faudrait-il pas organiser une journée et animer des workshops ?
- H. Arslan (Renaissance) : le problème des coaches est présent à tous les niveaux et donc Marc Cloes devrait être présent à cette journée de travail.
- L. Mercier (CP) : la cellule formation du CP Liège participe au groupe de travail sur la révision de la formation des coaches avec Marc Cloes. C'est une difficulté qu'il n'y a pas d'exigence au niveau des jeunes. L'Adeps met l'accent à ce niveau et serre la vis. La pression du côté des subsides est réelle.

Interpellation concernant l'ensemble de l'organisation et/ou structure des championnats provinciaux (point 5 du règlement provincial) (Thimister)

- Ph. Bottin explique l'interpellation et précise qu'il a participé au groupe de travail sur la refonte du championnat. Il s'interroge sur les 6 semaines de pause de fin décembre à début février, quelle est la proportion d'universitaires dans notre championnat car en AIF, on joue. Au départ, il a trouvé cette idée bonne mais actuellement sur le terrain cela ne se concrétise pas. Une structure à 12 en provinciale retient son choix. Le championnat commence tôt et la préparation s'en voit raccourcie.
- Ph Achten (CP) : un PV du 16/02/16 reprend après 3 réunions de travail l'ensemble des points positifs et négatifs de la structure actuelle (commencer plus tôt, pause en janvier, pause au carnaval, pause aux vacances de printemps,....)

- C. Defechereux (Esneux) : la mobilité entre les séries était préconisée, pourquoi ne retrouve-t-on pas 3 montants et 3 descendants pour créer du mouvement.
- B. Vangeyte (St Jo Welk) : une piste est de déplacer la CMB en janvier ainsi que les 2 week-ends protégés au second tour.
- J-CI Debatty (CP) : le championnat ne peut pas commencer avant le 2ème week-end de septembre car on doit tenir compte de l'AIF qui fournit les documents.

### **13. Divers**

- Rappel concernant le libéro : 6 joueurs = 0 libéro ; 7 joueurs = 0 ou 1 libéro ; de 8 à 12 joueurs = 0,1 ou 2 libéros et 13 ou 14 joueurs = obligation de 2 libéros – le libéro est toujours réputé avoir joué, pour la liste de force.
- Le délai entre deux matches est porté de 20 à 30 minutes et à 40 minutes si deux sports différents se suivent.
- Tout changement de match doit être communiqué à la cellule compétition et ce dès le début des négociations avec l'autre club afin d'éviter d'être hors délai.
- Tout forfait doit être communiqué par téléphone à la cellule compétition peu importe le délai avant la rencontre.
- Communication des résultats : les résultats des rencontres du samedi peuvent être communiqués jusqu'au dimanche 9 heures.
- Le formulaire reprenant la composition du comité doit être rentré pour le 15/6 à la cellule compétition et jeunes.
- En P4, il y a 5 séries et donc les tours finaux seront un peu différents et ils feront l'objet d'une explication sur papier lors de la réunion pré-calendrier.
- CMB : le week-end des 2 et 3 septembre, il y aura 3 tournois de 3 équipes chez les messieurs (P3) et il y aura 6 tournois de 4 équipes P3 P4 dames, appel est fait pour une 24ème équipe.
- Les réunions pré-calendrier ont lieu les 19 et 21 juin. L'horaire se trouve sur le site. Pour les loisirs, la réunion a lieu le 22. Pour rendre la réunion plus efficace et surtout plus agréable pour tous, il est demandé à ceux qui ne sont pas concernés par le calendrier discuté de se rendre dans la cafétéria.

### **14. Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

- Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement après l'AG et publié sur écran. Toutefois cette année le dépouillement des votes étant assez long et les sujets de l'AG épuisés, il a été réalisé en deux fois. Les dames avant la proclamation des résultats des votes et les hommes après (avec chaque fois l'assistance d'une personne neutre présente dans l'assemblée).

D. RETERRE

Secrétaire de séance

Ph. ACHTEN

Président

## **Annexes**

### **Allocution du Président**

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Thimister de nous accueillir dans ces magnifiques nouvelles installations.

Le fait majeur de cette année est le décès le 22 janvier dernier d'Albert Daffe, Président de l'AIF depuis 35 ans, après plus de 6 mois de souffrances intenses qu'il vécut avec courage et lucidité. Il a été l'artisan du développement du volley-ball en Communauté française, même si sa gestion s'est avérée au fil des années de plus en plus autocratique. Comme beaucoup de dirigeants forts, il n'avait pas préparé sa succession. Vous avez vécu ces derniers mois les différentes péripéties de mon élection suivie de ma démission. Un nouveau président a été élu hier soir (il s'agit d'Olivier Dulon, un Luxembourgeois) pour, espérons-le, faire redémarrer la machine qui s'est révélée plutôt grippée ces derniers temps. Le CP Liège sera en tout cas attentif à ce que l'AIF retrouve de l'ambition pour notre sport dans les semaines et les mois à venir.

Une autre personne dévouée à l'AIF nous a aussi quittés cette saison, Christian Brasseur (ancien responsable de la commission technique AIF durant plusieurs années), dont nos amis de Stavelot n'ont eu qu'à se louer lorsqu'il leur a proposé ses services il n'y a pas bien longtemps.

Jacques Lavergne est aussi décédé trop tôt. Outre ses fonctions d'entraîneur dans de nombreux clubs, il avait été responsable technique du CP pendant quelques années.

Et enfin, pour clôturer cette triste saison, Fernand Tilkin est décédé brutalement en jouant au golf, activité recommandée par ses médecins. Fernand a présidé pendant de très nombreuses années avec énormément de compétences d'abord la commission des réclamations et ensuite la commission de 1<sup>e</sup> instance nouvellement créée. Il avait aussi guidé le CP lorsque celui-ci est passé en ASBL il y a une vingtaine d'années d'ici.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Merci beaucoup.

Après Claude Lemoine en fin de saison 2015-2016, c'est au tour de Francis Remacle de nous annoncer qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat de responsable des statuts et règlements qu'il assume depuis une vingtaine d'années. Sous son aspect placide, Francis a tenu avec rigueur nos textes, surtout depuis le passage du Comité Provincial en ASBL, ce qui avait engendré des contraintes supplémentaires, notamment vis-à-vis du Moniteur Belge, qu'il a toujours respectées scrupuleusement. Francis, c'est aussi ce petit sourire moqueur lorsqu'il use de son humour si personnel en réunion et en dehors.

Francis, un tout grand merci pour ce que tu es et tout ce que tu as apporté à notre sport. Tu as décidé de poursuivre avec ton épouse, ta retraite dans un pays bien plus ensoleillé que le nôtre. Nous te souhaitons une nouvelle vie espagnole longue et fructueuse, conforme à tous tes souhaits. Encore mille fois merci.

Malheureusement, comme vous l'avez constaté et malgré de nombreuses tentatives pour convaincre l'une ou l'autre, personne ne s'est proposé pour lui succéder.

Le CA désignera éventuellement un nouvel administrateur dans le courant de l'année avant de le faire ratifier par l'AG de juin 2018.

A propos de candidatures, des places sont à pourvoir au sein de nos 2 commissions judiciaires. Que vous ayez un profil juridique ou non, vous êtes les bienvenus. Il suffit d'adresser un courrier (même électronique) au secrétaire provincial.

Je voudrais enfin, avant d'entamer le bilan de cette année, remercier Teddy Alleleyn, responsable des Loisirs au sein de la cellule Compétitions, qui a souhaité mettre fin à son bénévolat et qui est d'ores et déjà remplacé par Marc Vandeveld.

Cette année écoulée a plus été marquée par les problèmes liés à l'absence d'Albert Daffe à l'AIF qu'à de réelles nouveautés apportées au développement du volley-ball provincial, comme vous l'aurez constaté en lisant le rapport d'activités rédigé par le vice-président en collaboration avec les différents responsables des cellules provinciales.

Le Comité Provincial, outre d'une part ses responsabilités dans la gestion journalière et d'autre part son apport aux nombreuses réunions à l'AIF nécessitées par les mesures à prendre pour tenter de remettre celle-ci à niveau, a surtout travaillé sur des dossiers qui se concrétiseront dans le futur.

Le premier d'entre eux est la création d'un sport-études dès septembre à l'IPES Hesbaye. Depuis le début de sa mandature, le Député Provincial Robert Meureau, qui est aussi à l'initiative de l'important soutien financier que nous recevons annuellement de la Députation Provinciale, souhaite la création d'un sport-études volley dans un établissement scolaire géré par la Province. Sa décision de créer par ailleurs un Pôle Ballons à Waremme sur lequel je reviendrai, a tout naturellement engendré le choix de l'IPES Hesbaye, d'autant que cet institut accueille déjà d'autres sports-études en football, athlétisme et basket. La direction bénéficie donc d'une expérience certaine en la matière.

Ce sport-études est différent de ceux que certains d'entre vous connaissent déjà, dans ce sens où les entraînements de volley (6 heures par semaine) font partie intégrante du programme scolaire de technique de transition, option sciences, proposé. Les adolescents intéressés par ce projet sont acceptés à partir de la 3<sup>e</sup> année jusqu'à la 5<sup>e</sup>, il n'est pas nécessaire d'être affilié dans un club pour s'y inscrire et l'école est dotée d'un internat. Les cours de volley seront dispensés par des licenciés en EPS spécialisés en volley et seront supervisés par un expert-conseiller sportif de renom.

Ce sport-études ne commencera que si 8 élèves minimum sont inscrits, ce n'est pas encore le cas pour le moment. Il est donc important d'en assurer la promotion autour de soi pour que cette initiative recueille le succès qu'elle mérite.

Autre dossier qui se concrétisera en septembre prochain, l'ouverture d'un Pôle Ballons à Waremme que je viens de mentionner. L'IPES Hesbaye sera en effet doté d'un hall de sports pouvant accueillir 6 terrains de volley ou 4 terrains de basket, d'une part pour les 2 sports-études et d'autre part pour les 2 clubs de la ville qui y seront résidents. Nous avons souhaité être partie prenante de l'inauguration de cet outil essentiel au développement du sport en proposant d'étoffer le programme initialement prévu par les responsables provinciaux. Outre un colloque sur l'arbitrage et le premier match à domicile de la Ligue A du VBC, nous avons suggéré d'intégrer une journée « Découverte », un tournoi pupilles 2-2 et une invitation aux professeurs d'EPS de la région, tous réseaux et niveaux confondus, afin qu'ils puissent découvrir les installations et les possibilités qu'elles offrent. Il n'est pas impossible qu'un colloque destiné aux entraîneurs puisse être mis sur pied avec un entraîneur étranger de très haut niveau, mais il est trop tôt pour le confirmer.

Enfin, la Direction Générale du Sport provincial, par l'entremise de Giovanni Bozzi, son nouveau Directeur Général, souhaite que certaines activités des sélections provinciales y soient organisées. La cellule Formation y réfléchit tout en partant du principe que le PLD restera à Soumagne pour des raisons évidentes de positionnement central par rapport à la localisation des jeunes concernés.

Enfin, une affaire judiciaire traitée en cette fin de saison, a mis en évidence un problème très grave même si le club fautif n'a pas été sanctionné. Comme dans toutes les affaires judiciaires tant dans la



vie civile que dans les instances sportives, la forme prime le fond ; le club a donc échappé au forfait parce que la faute n'avait pas été signalée conformément aux prescrits. Il n'empêche que faire coacher un match, même en P3 Dames, par un entraîneur qui n'a pas la carte requise reste une fraude et une injure au système de formation des entraîneurs mis en place par l'ADEPS et l'AIF et respecté par la toute grande majorité des clubs. Le CA réfléchira avec les commissions judiciaires et les arbitres, garants du respect du règlement en la matière, sur le meilleur moyen d'éviter de tels camouflets en restaurant l'éthique sportive à l'avenir tout en respectant les règlements.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour débiter le bilan sportif, soulignons le bon comportement global de nos équipes inscrites dans les championnats FRBVB et AIF. Nos 2 clubs phare Waremme et Thimister, tout en tenant leur rang au plus haut niveau, progressent d'année en année.

Il faut néanmoins regretter la désinscription des équipes premières tant féminine que masculine, d'Olne et de l'équipe Dames du Sporta Eupen-Kettenis. Fort heureusement, ceci n'altère pas de manière significative le nombre total d'équipes inscrites.

Le palmarès complet vous sera proposé tout à l'heure pendant le dépouillement des votes.

Au niveau des équipes de jeunes, le bilan est particulièrement réjouissant puisque les cadets du VBC Waremme sont champions de Belgique, les scolaires et les juniores de Thimister vice-championnes de Belgique ainsi que les scolaires de Waremme. Ces résultats brillants mettent en exergue le travail de 2 écoles de jeunes portées par des responsables ambitieux qui n'hésitent pas à se donner les moyens nécessaires pour obtenir ces résultats.

Au niveau de l'AIF, les clubs liégeois ont remporté 6 titres sur 10 (Waremme dans toutes les catégories masculines excepté les juniors et en cadettes ainsi que Thimister en juniores) et ont envoyé 8 équipes aux finales nationales, soit une par catégorie.

Tout ceci est prometteur pour l'avenir. Gageons que, dans ces équipes, certaines et certains suivront la voie tracée par les premiers internationaux liégeois dans les équipes nationales de jeunes que sont Charlotte Krenicki et Charline Humblet de Thimister, Samuel Fafchamps de S<sup>t</sup> Jo Welkenraedt et Elias Thys, Lucas Lallemand, Martin Lallemand et Martin Perin de Waremme. Car notre fédération francophone est enfin devenue une fédération sportive depuis qu'elle permet à ses meilleures élites d'être sélectionnées dans les équipes nationales de jeunes.

Ensemble, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous devons tout mettre en place pour continuer d'attirer des jeunes à pratiquer notre sport favori et non les laisser devant leur ordinateur ou devant la télévision qui montrent de plus en plus de violences et d'agressivité. Nous avons également un rôle d'éducateur à assumer grâce à notre sport.

Je vous remercie de votre attention.

---

Palmarès provincial Liège 2016/2017

---

**MESSIEURS**

Champion Provincial

Tour Final 2<sup>ème</sup> P1

Descendent en Prov 2

WAREMME 3

MARCHIN 2

ST JO HERVE 1

TIHANGE 1 (fft)

Champion Prov 2

Monte en Prov 1

Descendent en Prov 3

ST JO WELKENRAEDT 2

OLNE 2

MORTROUX 5

SPORTA EK 2

WISE 1

SPA2 (fft)

Champion Prov 3

Montent en Prov 2

MORTROUX 6

FRANCHIMONT THEUX 1

ST JO WELKENRAEDT 3

HANNUT 1

**DAMES**

Champion Provincial

Tour Final 2<sup>ème</sup> P1

Descendent en Prov 2

WAREMME 2

OLNE 2

AUBEL 2

EMBOURG 1

Champion Prov 2

Montent en Prov 1

Descendent en Prov 3

DALHEM 2

MARCHIN 1

ESNEUX 1

ST JO WELKENRAEDT 2

ST LOUIS WAREMME 3

A VERVIERS 2

Champion Prov 3

Montent en Prov 2

Descendent en Prov 4

WAREMME 3

HERSTAL 1

OLNE 3

REMOUCHAMPS 1

SERAING 2

HANNUT 1

A VERDI 1

ST JO HERVE 1

Champion Prov 4

Montent en P3

WAREMME 5

THIMISTER 5

FLEMALLE 2

AUBEL 4

**COUPE MARCEL BODART**

Messieurs

Dames

SPA N3

THIMISTER LIGUE B

**LOISIRS**

Champion Série A

Champion Série B

Champion Série C

Coupe

GRIVEGNEE

TIHANGE HUY 2

STAVELOT

GRIVEGNEE

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 DECEMBRE 2017 à 19h30**

Athénée Royal Thil Lorrain - VERVIERS

**Présents**

**Pour le CA** Ph. Achten, J. Ruyffelaert, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, L. Mercier, P. Schmets et D. Reterre

**Invités** T. Malherbe, M. Vandeveld

**Pour les clubs** (140 voix)

**Absents**

**Pour le CA** M. Culot (excusé), Ph. Greif (excusé)

**Pour les clubs** Seraing et Franchimont-Theux

---

1. **Accueil des représentants** des clubs par D. Reterre et P. Schmets

2. **Allocution du Président, Ph. Achten (voir annexe 1)**

3. **Nouveaux Statuts FVWB** (votés le 27 septembre 2017)

Présentation par Ph. Achten des articles des nouveaux statuts FVWB qui ont un impact sur la représentation du CP Liège à la FVWB

4. **Modifications du ROI (voir annexe 2)**

Art 1145 : adopté à l'unanimité

Appel aux candidats pour les deux délégués issus des clubs et pour l'administrateur avec voix délibérative au sein du CA de la FVWB.

*Vote -> interruption de séance pour dépouillement*

**Elu administrateur de la FVWB**

P. Schmets (VBC Waremmme) -> Cent dix-huit (118) voix

**Elus membres de la délégation liégeoise aux AG de la FVWB**

C. Cormeau (Thimister) -> Cent vingt-cinq (125) voix

A. Cabay (VBC Waremmme) -> Cent vingt-deux (122) voix

Art 1600 : adopté à l'unanimité

Art 1850 : adopté à l'unanimité

## 5. **Divers (hors AG)**

Les pré-calendriers

Adaptation des séries de P4 Dames

Réunion des pré-calendriers le 11 janvier 2018 à Loncin (horaire sur le site)

Possibilité d'avancer des rencontres au week-end 27-28 janvier 2018

Rappel de la réunion de réflexion du 20 janvier à HERSTAL

Vœux du Président (Ph. Achten)

Fin de séance à 20h28

M. Vandeveld

Ph. ACHTEN

Secrétaire f.f.

Président

## **Annexe 1**

### **Allocution du Président**

Mesdames, Messieurs, chers amis du volley-ball,

Comme je l'écrivais sur le site en ce début de semaine, l'année qui vient de s'écouler fut mouvementée. Elle a notamment été marquée par des décisions de la commission d'appel qui ont mis à mal le travail de vérification des feuilles de match par la cellule Compétition et plus particulièrement celui de Robert Lapierre qui consacre des heures et des heures chaque semaine pour que nos championnats se déroulent de la manière la plus régulière possible. Ces décisions lui sont allées loin et il fut près de démissionner, lui qui met un point d'honneur à faire son travail avec la plus grande honnêteté.

Ces décisions ont aussi mis une pression plus importante sur le travail de vérification administrative des arbitres, ce qu'ils ont voulu dénoncer en retardant de 3 minutes le coup d'envoi des rencontres du dernier week-end de compétition.

Ces constats ont amené le Conseil d'Administration à réfléchir au devenir de notre sport car, si les coaches, les capitaines et les marqueurs peuvent signer des feuilles de match en toute impunité au contraire des arbitres, nous serons amenés à ne pas laisser les choses évoluer de la sorte et à prendre nos responsabilités de dirigeants du Volley-Ball liégeois en veillant notamment à bien cadrer les devoirs et responsabilités de chacun.

Au-delà de cette réflexion, le Conseil d'Administration s'est aussi étonné que des commissions judiciaires se déclarent habilitées à dédire l'application des Règles de Jeu internationales édictées par la FIVB. Nous nous informons car il semble que dans les autres fédérations, ce ne soit pas possible.

Ces choses devant être dites et étant dites, je vous propose maintenant de passer à l'examen de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

## **Annexe 2**

### **Adaptation du ROI**

#### **Article 1145 : Représentation**

- 1) Le Conseil d'Administration de la FVWB (CA FVWB) :
  - a. L'Assemblée Générale élit un administrateur permanent avec voix délibérative, élu pour 4 ans
  - b. Le Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial liégeois de Volley-Ball nomme, pour le représenter au sein du CA FVWB, 1 invité permanent, sans voix délibérative, choisi au sein du CA du RCPLgVB, pour la durée de son mandat au sein du RCPLgVB.
  - c. Tout membre en ordre d'affiliation à un club de la province peut également poser sa candidature au CA FVWB en tant que président de la FVWB.
  
- 2) L'Assemblée Générale de la FVWB (AG FVWB):
  - a. La représentation de la Province de Liège aux AG FVWB est composée de 6 membres. La nomination de ces 6 membres se fait comme suit :
    1. L'Administrateur permanent au sein du CA FVWB + 3 membres issus du Conseil d'Administration du RCPLgVB choisis par le CA RCPLgVB ;
    2. 2 membres sont élus par l'Assemblée Générale provinciale. A défaut de candidatures suffisantes émanant des clubs, le CA RCPLgVB choisira le(s) délégué(s) manquants parmi les membres du CA RCPLgVB.
  - b. Durée du mandat de délégué provincial :
    1. Les 3 membres issus du CA RCPLgVB sont nommés pour la durée de leur mandat au sein du CA ;
    2. Les 2 membres de la délégation élus par l'AG RCPLgVB, sont nommés à chaque AG RCPLgVB, pour 1 saison sportive.

#### **Article 1600**

Les commissions judiciaires sont :

- 1) La Commission judiciaire de première instance.
- 2) La Commission judiciaire d'Appel.
- 3) La Commission de Cassation de la FVWB.

#### **Article 1850 : Procédure**

La procédure de cassation est du ressort de la Commission Francophone de Cassation (CFCA) (articles 1400 et suivants du ROI AIF/FVWB)

## ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUN 2018 à 9h30

Hall Omnisports du Paire à Pepinster

<b><u>Pour le CA</u></b>	Ph. Achten, M. Culot, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif, P. Schmets et D. Reterre
<b><u>Invité pour le CA</u></b>	M. Vandeveld
<b><u>Excusés pour le CA</u></b>	L. Mercier, J. Ruyffelaert
<b><u>Pour les clubs</u></b>	136 voix
<b><u>Clubs Absents</u></b>	VC Herstal – Franchimont-Theux – VB Esneux

---

1. **Accueil des représentants** des clubs par D. Reterre et M. Culot
2. **Vote pour « Motion d'ordre » du CA (voir annexe 1)**  
Vote à l'unanimité
3. **Allocution du Président, Ph. Achten (voir annexe 2)**
4. **Approbation du rapport du Conseil d'Administration (voir annexe 3)**  
Vote à l'unanimité
5. **Rapport de la trésorerie**
  - Bilan de l'année 2017-2018 – approuvé à l'unanimité
  - Rapport des vérificateurs aux comptes – Charly Kinon fait rapport de la vérification des comptes par Vincent Perin, Marc Antoine et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion.
  - Approbation du budget 2018-2019 – approuvé à l'unanimité
  - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans – Willy Franck (3 ans) se présente et rejoindra Charly Kinon (2 ans) et Marc Antoine (1 an)
6. **Modifications des statuts et du ROI**
  - Art. 1100 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1120 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1125 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1130 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1145 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1150 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1185 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1310 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1336-1337 (fusion) – adopté à l'unanimité
  - Art. 1410 – adopté à l'unanimité
  - Art. 1625 (changement de numérotation)
  - Art. 1630 – adopté à la majorité
  - Art. 1640 devient 1850
  - Art. 1950 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5030 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5080 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5090 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5110 – adopté à l'unanimité
  - Art. 5170 – refusé
  - Art. 5180 – refusé
  - Art. 5190 – refusé



- Art. 5200 – refusé
- Art. 5220 (voir « Motion d'ordre) – adopté à l'unanimité  
*Vote sur le principe du plan d'action – Le site de l'entraîneur (4000 EUR) est refusé et la proposition du budget doit être revue.*
- Art. 5310 – adopté à l'unanimité
- Art. 5320 – adopté à l'unanimité
- Art. 6030 – adopté à la majorité
- Annexe 2.3 – adopté à l'unanimité
- Annexe 3.1 – adopté à l'unanimité
- Annexe 4.7 – adopté à l'unanimité

## 7. Elections statutaires

M. Culot se propose pour superviser le dépouillement des votes

Résultats :

Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
J. Ruyffelaert	130	1	1	1
P. Greif	113	11	9	0
M. Vandeveld	130	1	1	1
P. Schmets	118	13	1	1

Sont élus : J. Ruyffelaert, P. Greif, M. Vandeveld, P. Schmets

## 8. Election des Présidents des Commissions judiciaires

Commission	Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
1 <sup>ère</sup> Instance	M. Driersmans	115	13	5	0
Appel	M. Sureting	98	30	5	0

## 9. Election de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB

Nom	Vote pour	Vote contre	Abstention	Blanc
C. Cormeau	116	6	10	1
A. Cabay	113	9	10	1

## 10. Palmarès 2017-201

J-C Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le CA procède à la remise des trophées aux lauréats.

## 11. Interpellations

Interpellation du club de l'Ath. Verviers - Adaptation de l'art. 15.4

- Annette Moreau demande de descendre l'âge (jeunes) à 16 ans
- Plusieurs interventions vont contre cette proposition
- P. Achten signale que ce point de règlement est une obligation de la FVWB et propose un référendum (27 pour – 9 contre)
- P. Achten enverra cette proposition à la FVWB (un suivi sera envoyé à tous les clubs)

- Patrick Dufays demande qu'une réforme soit mise en place pour retrouver un championnat normal (sans P-O et P-D)
- Plusieurs interventions positives à cette demande
- M. Culot lance un nouveau référendum. Trois propositions ont été faites
- Rester dans les conditions actuelles (6 voix)  
Eviter les P-O/P-D dès 2019-2020 (23 voix)  
Eviter les P-O/P-D à partir de 2020-2021 (6 voix)
- Le championnat par série de 12 équipes reprendra dès 2019-2020
- Les propositions de séries par divisions seront proposées par JC Debatty ainsi qu'un tableau des montées et descentes avant le début de la compétition 2018-2019.

## **12. Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

- Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement après l'AG et publié sur écran.

P. ACHTEN

M. VANDEVELD

Président

Secrétaire

## Annexe 1

### Motion d'ordre

#### Plan 2018-2020 de recrutement et de valorisation de l'arbitrage liégeois et de la formation des entraîneurs

##### 1. Notion de motion d'ordre

La motion d'ordre est une compétence relevant de la souveraineté d'une Assemblée Générale. Il s'agit pour elle d'ajouter un point non prévu à l'ordre du jour à la majorité simple des voix présentes.

Concrètement, dès le début de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2018, l'examen de cette motion d'ordre sera soumis au vote. Si une majorité des voix exprimées est en faveur de cet examen, le point sera ajouté à l'ordre du jour après le vote des propositions de modification des statuts et règlements.

Un vote positif au début de l'Assemblée Générale ne signifie pas que la motion d'ordre est adoptée. Un (ou des) vote(s) spécifique(s) sera(ont) organisé(s) au fur et à mesure de l'examen de la motion d'ordre.

##### 2. Origine de cette motion d'ordre

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2017 à Thimister, un échange s'est installé spontanément sur l'efficacité du système d'amendes pour manque d'arbitres.

L'idée générale était de réfléchir à remplacer le « bâton » par la « carotte ». Le Conseil d'Administration prit l'engagement de réunir un groupe de travail et de revenir devant l'Assemblée Générale avec une proposition.

Un groupe de travail s'est réuni le 20 janvier 2018 dans les installations du club de Herstal. Une vingtaine de personnes étaient présentes dont 10 membres du Conseil d'Administration.

C'est le fruit des réflexions émises à cette occasion qui vous est proposé dans ce document.

##### 3. Plan d'actions pour l'arbitrage

###### • *Etat actuel de la situation de l'arbitrage :*

Actuellement, 81 arbitres sont recensés. Ils ne sont pas tous disponibles de manière identique : certains jouent encore, d'autres coachent et d'autres encore demandent congé.

25 de ces arbitres sont fédéraux et tous ne sifflent pas en championnat provincial.

Il est à noter que cette situation devrait se dégrader dès la saison prochaine puisque le Conseil d'Administration de la FVWB a décidé que les rencontres de N3 Dames et Messieurs seraient à nouveau arbitrées par 2 arbitres, le second étant désigné par la Province, même si celui-ci n'arbitrera que la rencontre première.

+/- 75 rencontres sont à arbitrer par week-end de compétition.

###### • *Objectifs :*

- Pallier au manque d'arbitres en suscitant de nouvelles vocations
- Atteindre un nombre de 100 arbitres effectifs, pour faciliter les désignations et permettre à toutes les équipes d'avoir un arbitre à chaque rencontre
- Recruter 10 à 15 nouveaux candidats par saison
- Viser en premier lieu le groupe cible entre 12 et 35 ans, les plus âgés n'étant cependant pas écartés
- Favoriser une formation et un suivi de qualité

• **Actions :**

- o Aller au sein de tous les clubs donner une information sur l'arbitrage pour susciter les vocations.
- o Visiter tous les clubs au moins une fois tous les deux ans.
- o Dans un premier temps, déterminer six pôles géographiques pour regrouper plusieurs clubs et assurer les premières informations à un maximum d'affiliés (60 à 70 personnes en un même lieu).
- o L'encadrement des informations sera effectué par un ou deux groupes de trois arbitres, voire deux arbitres en fonction des disponibilités locales.
- o Utilisation de toutes les forces vives pour assurer les informations.
- o L'information sera axée sur ce que l'on attend d'un arbitre, les formations théoriques (présence au cours ou par internet), l'encadrement de la formation pratique, les possibilités d'évolution de carrière, le défraiement des arbitres (indemnités, déplacements).
- o Information sera donnée sous forme d'ateliers.
- o Informations plus précises sur les cours d'arbitrage (pas de frais d'inscription, gratuité des cours) :
  - règles de jeu, feuille d'arbitrage
  - partie théorique (présence physique au cours, 4 soirées avec test écrit) ; une première session est organisée courant septembre et une seconde en janvier (en fonction du nombre de participants)
  - via Internet (E-Learning) : formation permanente avec test écrit ; le candidat étudie en fonction de ses capacités, il décide du moment pour passer son test écrit.
  - Partie pratique (parrainage) : explication sur la manière dont le candidat est suivi.
  - Formation permanente des arbitres :
- Visionnements (20 à 25 par saison)
- Suivi des jeunes talents pour leur évolution dans la carrière.

**4. Coût du plan d'actions**

Frais de fonctionnement de la cellule (réunions, matériels, courrier, cours, etc) : 2.800 €

Frais de visionnement et suivi : 2.000 €

Frais de parrainage, formation : 2.400 €

Frais d'information des clubs : 2.600 €

Frais de fonctionnement arbitrage jeunes (cours, formation, parrainages, suivi, etc) : 2.400 €

Total : 12.200 €

Ce total contient déjà les sommes normalement budgétées pour les cellules Arbitrage et Arbitrage Jeunes, soit respectivement 3.000 € et 1.500 €. Le surcoût s'élève donc à 7.700 €.

Vous serez invités à voter pour ce plan d'actions.

**5. Création d'un site pour les entraîneurs**

Indépendamment de la convention qui nous lie au Député Provincial en charge du Sport, qui arrive à échéance avec la législature en cette fin d'année 2018, la cellule Formation souhaite répondre à une demande formulée par de nombreux entraîneurs de créer un site web à leur intention qui leur servirait de support. Ce site spécifique contiendrait des clips vidéo avec des exercices de manière à former un répertoire. Son coût est estimé à 4.000€.

Vous serez invités à voter pour la création de ce site.

## **6. Financement**

Les représentants des clubs présents à la réunion du 20 janvier à Herstal se sont montrés ouverts à augmenter la cotisation individuelle des membres pour financer la suppression de la recette provenant des amendes pour manque d'arbitre.

Pour couvrir les dépenses supplémentaires et compenser la non-rentree des amendes pour manque d'arbitre, les licences sont augmentées ainsi :

- 10.240 € pour les licences adultes,
- 7.745 € pour les licences jeunes, soit 5€ par affilié, 4€ pour le plan d'actions arbitrage et 1€ pour le site pour entraîneurs.

## **7. Budget 2018-2019 adapté**

Voir annexe

## **8. Modification du ROI (si le plan d'actions a été voté)**

### **Texte actuel**

#### **Article 5220 : Obligations des clubs envers la cellule arbitrage**

Les clubs doivent mettre à la disposition de la cellule arbitrage un ou plusieurs arbitres officiellement reconnus, selon les critères suivants :

Première et deuxième années d'existence :

Pas d'obligation. Durant cette période, les clubs doivent prendre les mesures adéquates pour satisfaire à leurs obligations dès le début de la troisième année.

#### **Troisième année :**

Le club doit fournir au moins un arbitre. Si le club évolue en division nationale ou s'il compte une section féminine et une section masculine, il doit fournir deux arbitres.

Sinon amende de :

- 32 UT s'il manque 2 arbitres
- 12 UT s'il manque 1 arbitre.

Si un club aligne plus de deux équipes, il doit fournir 3 arbitres, sinon amende de 50 UT.

#### **Quatrième année :**

Si un club aligne une équipe, il doit fournir au moins un arbitre de cadre ou de complément.

Si un club aligne deux équipes, il doit fournir au moins deux arbitres. Un des deux est arbitre de cadre.

Sinon amende de :

- 40 UT s'il manque 1 arbitre
- 50 UT s'il manque 2 arbitres.

Si un club aligne trois équipes, il doit fournir un arbitre de cadre et deux arbitres de complément.

Si un club aligne quatre équipes, il doit fournir un arbitre de cadre et trois arbitres de complément.

Dans les deux cas : par arbitre de complément manquant, l'amende est de 60 UT et pour l'arbitre de cadre manquant, elle est de 80 UT.

#### **Cinquième année :**

Le club doit fournir deux arbitres dont un est obligatoirement arbitre de cadre.

Sinon amende de :

- 60 UT s'il manque un arbitre de complément
- 80 UT s'il manque un arbitre de cadre
- 100 UT s'il manque deux arbitres

Si un club aligne trois équipes, il doit fournir deux arbitres de cadre et un arbitre de complément.

Si un club aligne quatre équipes, il doit fournir deux arbitres de cadre et deux arbitres de complément.

Dans les deux cas, par arbitre de complément manquant, l'amende est de 60 UT ; par arbitre de cadre manquant, elle est de 80 UT.

N.B. : Le décompte arbitres/club se fait en janvier et l'amende éventuelle infligée à cette époque. Si, par suite de démission, suspension ou exclusion, le nombre d'arbitres/clubs devient insuffisant pendant le championnat, l'amende est appliquée à ce moment.

Les équipes de jeunes n'interviennent pas dans le décompte arbitres/clubs.

Pour les arbitres FRBVB et AIF qui ne veulent pas arbitrer en provinciale, ils doivent se mettre à la disposition de la cellule arbitrage à raison de cinq fois comme « chargé » de cours, formation, visionnement, parrainage ». En cas de refus, application de l'amende prévue à l'article 6030.

Tout arbitre ayant une dette envers la trésorerie provinciale ne peut plus être désigné pour diriger une rencontre provinciale, AIF, FRBVB voire Internationale.

### Texte proposé

#### **Article 5220 : Obligations des clubs envers la cellule arbitrage**

Les clubs doivent mettre à la disposition de la cellule arbitrage un ou plusieurs arbitres officiellement reconnus, selon les critères suivants :

Première et deuxième années d'existence :

Pas d'obligation. Durant cette période, les clubs doivent prendre les mesures adéquates pour satisfaire à leurs obligations dès le début de la troisième année.

Troisième et quatrième années :

Le club doit fournir un arbitre ou des arbitres selon le calcul suivant : nombre d'équipe(s) club divisée(s) par deux, arrondi à l'unité supérieure (ex. : 5 équipes = 3 arbitres).

#### **Cinquième année :**

Le club doit fournir un arbitre par équipe alignée.

N.B. :

1. Le décompte arbitres/club se fait en janvier. Si, par suite de démission, suspension ou exclusion, le nombre d'arbitres/clubs devient insuffisant pendant le championnat, le(s) bonus attribué(s) pour cet(s) arbitre(s) n'est plus d'application.
2. Un arbitre affilié dans un club et changeant de club, reste dans le quota d'arbitre(s) de son club d'origine pour une durée de trois saisons sportives. (a)
3. Les équipes de jeunes n'interviennent pas dans le décompte arbitres/clubs.
  - Lorsque le club fournit un arbitre pour le cours d'arbitrage et que ce dernier preste la saison complète, le club reçoit une "valorisation". Cette valorisation est calculée sur une période de trois saisons (première saison 50UT, deuxième saison 75UT et troisième saison 100UT), celle-ci s'éteint après trois saisons pour cet arbitre.
  - Néanmoins, ce nouvel arbitre compte dans le quota du club pour le bonus (art.5230), ce qui veut dire que le club pourrait prétendre à une valorisation et aussi à un bonus.

Exemple : le club X doit fournir deux arbitres, il possède ces deux arbitres, puis vient s'inscrire au cours un nouvel arbitre en septembre, lequel preste toute la saison et il décide de rester l'année suivante.

Le club pourrait obtenir la valorisation (50 UT), plus le bonus (art.5230) pour arbitre supplémentaire si l'arbitre continue sa saison entière.

Pour les arbitres Volley Belgium et FVWB qui ne veulent pas arbitrer en provinciale, ils doivent se mettre à la disposition de la cellule arbitrage à raison de cinq fois comme chargé de cours, formation, visionnement, parrainage. En cas de refus, application à ces arbitres de l'amende prévue à l'article 6030.

Tout arbitre ayant une dette envers la trésorerie provinciale ne peut plus être désigné pour diriger une rencontre provinciale, FVWB, Volley Belgium voire Internationale.

### **Motivation**

1. (a) Eviter les appels "alléchants" de certains clubs afin de recruter des arbitres affiliés à d'autres clubs.
2. Inciter les clubs à fournir des arbitres pour atteindre les objectifs du plan d'action proposé par la cellule arbitrage.  
Proposer des valorisations et des bonus plutôt que d'infliger des amendes.

## Annexe 2

### Le mot du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Spa-Pepinster de nous accueillir dans ses installations de Wegnez.

Veuillez tout d'abord excuser l'absence de Luc Mercier, à l'étranger et de José Ruyffelaert pour raisons familiales.

Comme souvent depuis de nombreuses années, cette allocution commencera par le rappel d'un décès, celui de Thierry Malherbe le 15 mars dernier. Thierry venait juste d'intégrer le Conseil d'Administration en début de saison pour compenser le départ de Francis Remacle aux statuts et règlements. Sa candidature aurait dû être proposée à vos votes aujourd'hui. Malheureusement, il n'en sera rien. Thierry, tout le monde le connaissait : dirigeant de Sprimont, Remouchamps puis de Soumagne, Olne, il s'était aussi beaucoup occupé de beach alors à l'apogée de sa popularité dans les années 2000 ; il l'avait fait tant à la Province qu'à l'AIF, toujours présent sur le terrain, assurant avec son grand sourire l'organisation des rencontres, le turnover des arbitres et les desiderata des joueuses et des joueurs, sans oublier d'animer le tout à la sono. Nous l'avons constaté lors de la cérémonie d'adieu au crématorium de Welkenraedt : le volley occupait une place très importante dans sa vie.

Au CP il avait de suite montré un très grand intérêt doublé d'une extrême curiosité pour les textes, leur pertinence, leur justesse ou leur inutilité. Tout au long de l'année, il nous avait envoyé des mails de réflexion sur ce qu'il découvrait et qui pouvait poser problème. Ces mails ont servi de base aux propositions de modifications qui vous seront proposées au vote tout à l'heure. Ce sera sa dernière contribution au monde du volley-ball.

Je vous demande de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Merci beaucoup.

Je viens de vous parler des propositions de modifications aux règlements que vous allez être amenés à voter lors de cette assemblée. Si ceci a été rendu possible en l'absence d'un responsable Statuts et Règlements, c'est grâce à Philippe Greif qui s'est proposé pour relever le défi jusqu'à cette AG. Merci à lui.

S'il s'est ainsi investi dans une autre mission, c'est aussi parce que le Conseil d'Administration souhaitait fusionner sa cellule Arbitrage Jeunes avec la cellule Arbitrage. Nous estimions qu'après 4 années de fonctionnements distincts, le temps était venu de rassembler les troupes sous un seul et même pavillon. Merci Phil ainsi qu'à toute ton équipe et à Alain Geers, le pionnier, pour tout le travail que vous avez accompli avec les séances d'information, les modules 1 et 2 et la passerelle pour permettre à nos jeunes arbitres, dont certaines et certains sont très prometteurs, de progresser.

La cellule Arbitrage se trouve ainsi devant un nouveau défi : augmenter quantitativement et qualitativement l'arbitrage des 12-16 ans. Sans compter le plan d'actions qui vous sera soumis tout à l'heure suite à l'examen de la motion d'ordre que vous venez de voter et qui demandera, s'il est accepté, un sérieux renforcement des cadres de la cellule. Patrick et les membres actuels ne manqueront pas dans les semaines à venir de déterminer les besoins futurs en matière de renforts humains. Je souhaiterais personnellement que d'anciens arbitres qui ne sont plus actifs mais qui sont soucieux du développement de leur sport se portent volontaires pour une des multiples tâches qui attendent cette cellule qui va être amenée à prendre une place très importante dans notre organisation. Que ça soit de l'administratif, du visionnement ou du parrainage, peu importe ; toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Je ne développerai pas ici les tenants et les aboutissants du travail effectué pour améliorer l'arbitrage, j'en parlerai abondamment lors de la présentation de la motion d'ordre.

Dernier point concernant l'arbitrage : la suppression du test de la règle de l'écran dès la saison prochaine ; les fautes de position au service seront ainsi à nouveau sanctionnées.

Toujours concernant le fonctionnement du Conseil d'Administration et plus précisément de la cellule Compétition, il faut que vous sachiez que Jean-Claude Debatty y est désormais seul. En effet, son fidèle adjoint Robert Lapiere a remis sa démission dans le courant de la saison et son responsable



Loisirs Marc Vandeveld postule vos suffrages pour intégrer le Conseil d'Administration, qu'il fréquente déjà comme secrétaire faisant fonction. Il est donc urgent que des candidats se déclarent pour occuper l'un de ces 2 postes. Ils sont loin d'être honorifiques, ce sont des postes où on boulotte. Demandez-le à Marc ou à Bob, ils pourront vous donner un aperçu de ce qu'il y a à faire.

Je voudrais profiter de cette circonstance pour remercier très chaleureusement Robert Lapierre qui, pendant de longues années, a vérifié toutes les feuilles de match des rencontres de provinciales (+/- 75 par week-end), tenu à jour les listes de force et alerté son président et le CA lorsque le règlement était difficile d'application. Le tout avec la plus grande honnêteté et objectivité, ne prenant jamais seul une décision concernant son propre club. A titre d'exemple, Jean-Claude a présenté un jour en CA le tableur Excel que Bob tenait pour les listes de force ; la réaction des administrateurs était à la taille du tableur : énorme.

Merci Robert pour tout ce que tu nous as donné sans jamais rien demander en retour.

Au niveau de la formation, le Comité Provincial, comme les clubs de Thimister, Mortroux et Waremme, a décidé de soutenir le programme « stages été » mis sur pied par le Service des Sports de la Province de Liège. Vous trouverez tous les détails sur notre site et dans le chapitre Formation du rapport d'activités.

Un autre événement que je ne peux passer sous silence est la disparition au 30 avril du portail AIF et son remplacement depuis lors par un nouveau portail développé par une société brabançonne. Je sais que tout est loin d'être déjà parfait mais les possibilités offertes par ce nouveau portail devraient à terme être supérieures à ce que nous connaissions précédemment.

A ce sujet, je voudrais vous rappeler la très importante réunion qui aura lieu ce lundi 11 à la Maison des Sports à 19h30. Elle s'adresse à tous les responsables de club qui utilisent ce portail. Toutes les informations concrètes vous seront fournies à cette occasion par les responsables de la FVWB. J'aimerais considérer que cette réunion est indispensable pour éviter que les absents n'assaillent les responsables fédéraux et provinciaux de questions auxquelles ils auraient eu réponse s'ils avaient été présents.

Enfin, cette année écoulée a été très marquée par les restructurations au niveau de la FVWB (Fédération de Volley Wallonie-Bruxelles) : nouveau président, nouveaux statuts, nouveau CA, nouveau ROI et ce n'est pas fini puisqu'une 3<sup>e</sup> AGE est programmée ce prochain dimanche 17 juin.

Le Comité Provincial a abondamment contribué à ce renouveau en participant à de très nombreuses réunions.

Au niveau provincial, la création d'un sport-études à l'IPES Hesbaye, dont je vous avais parlé l'année dernière, a dû être reportée faute d'inscriptions. La volonté existe toujours mais la promotion d'une telle initiative a été rendue beaucoup plus difficile par le nouveau RGPD (Règlementation Générale pour la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai à l'initiative de la Communauté Européenne et qui interdit désormais d'utiliser un fichier d'affiliés pour leur envoyer à domicile un courrier traitant d'un autre sujet que ceux relatifs à ce qui touche directement les activités de la Fédération.

L'inauguration du Pôle Ballons à Waremme a, elle, bien eu lieu le dernier week-end de novembre. A cette occasion, comme vous le lirez dans le rapport d'activités, des clinics dispensés par de grands noms du volley-ball mondial et français en particulier, ont été organisés.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour ce qui concerne le bilan sportif, il est mitigé.

Commençons par les bonnes nouvelles : Waremme a terminé 6<sup>e</sup> de la phase classique de Ligue A, son meilleur classement historique, et Aubel monte en Ligue B féminine.

C'est malheureusement à peu près tout car Thimister quitte les divisions FRBVB (ou Volley Belgium) pour la première fois depuis longtemps et nous perdons 3 équipes en N3 Dames : St Jo Welkenraedt, Seraing et Olne qui, toutes, ont décidé de ne pas se réinscrire.

Fort heureusement, ceci n'altère pas de manière significative le nombre total d'équipes inscrites.

Il faut aussi regretter le forfait du second de P1 Messieurs pour le tournoi qualificatif pour une montée éventuelle en N3, la veille de l'évènement de surcroît, une première depuis de très nombreuses années.

Le palmarès complet vous sera proposé tout à l'heure pendant le dépouillement des votes.

Au niveau des équipes de jeunes, le bilan national n'est pas particulièrement réjouissant puisque, malgré une équipe liégeoise qualifiée dans chacune des 8 catégories, aucune n'a obtenu de titre de championne ou vice-championne de Belgique. Ces résultats ne doivent pas remettre en cause le travail de ces écoles de jeunes portées par des responsables ambitieux qui n'hésitent pas à se donner les moyens nécessaires pour obtenir des résultats.

Au niveau de la FVWB, je souhaite d'abord mettre en évidence l'excellente organisation du club de Stavelot pour les finales francophones des pupilles. Par ailleurs, les clubs liégeois ont remporté 4 titres sur 10 (Thimister en minimes et en juniores, Waremme en cadettes et St Jo Welkenraedt en cadets).

Tout ceci reste néanmoins prometteur pour l'avenir, d'autant que Samuel Fafchamps (St Jo Welkenraedt) et Martin Perin (VBC Waremme) sont devenus vice-champions d'Europe U17, ce qui a valu à Martin Perin de remporter le titre d'« Espoir Provincial » de l'année à moins de 15 ans. Félicitations.

Enfin, avant de conclure, je voudrais au nom du Comité Provincial mais aussi en votre nom pour tous les clubs provinciaux, remercier le Député Provincial Robert Meureau dont le mandat s'achèvera à la fin de cette année 2018. Je ne répèterai jamais assez toute la gratitude que nous devons avoir à son égard, de nous avoir permis pendant 5 ans de développer la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres en nous octroyant un subside récurrent.

Ensemble, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous devons tout mettre en place pour continuer d'attirer des jeunes à pratiquer notre sport favori et non les laisser devant leur ordinateur ou leur smartphone. Nous avons également un rôle d'éducateur à assumer grâce à notre sport.

Je vous remercie de votre attention.

### Annexe 3

#### Rapport d'activités du CA

#### Rapport d'activités 2017-2018 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial liégeois de Volley-Ball

Vous trouverez ci-après le douzième rapport d'activités du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de ce conseil d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Michel CULOT</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Alain BOUTET jusqu'au 29/11</b>
Secrétaire f.f.	<b>Marc VANDEVELD depuis le 7/12</b>
Trésorier	<b>José RUYFFELAERT</b>
Responsable des Statuts et Règlements	<b>Thierry MALHERBE jusqu'au 15/3</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean-Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean-Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>Luc MERCIER</b>
Président Cellule Arbitrage Jeunes	<b>Philippe GREIF</b>

Comme chaque année, nous tenons tout d'abord à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Grâce au renouvellement de la convention signée avec la Province de Liège pour 2017-2018, et plus particulièrement, le Député provincial, Monsieur Robert MEUREAU, le CA continue de mettre l'accent sur la formation des jeunes, des entraîneurs et des animateurs dans notre province mais également à organiser, très souvent en collaboration avec nos clubs locaux, des journées de découverte dans différentes salles de sport dans lesquelles l'organisation et la mise en valeur de notre sport est de plus en plus appréciée.

Vous pourrez également constater au travers des différents rapports d'activités des responsables de cellules de notre comité provincial que le travail n'a pas manqué, à nouveau, cette saison 2017/2018 au sein de notre C.A.

Ainsi, comme promis lors de l'A.G. du mois de juin 2017, le comité provincial a rencontré quelques dirigeants de clubs qui se sont déplacés à Herstal afin de discuter d'éventuelles autres pistes que des amendes pour manque d'arbitres. A l'issue de cette rencontre, le C.A. s'est penché sur les différentes pistes envisagées et c'est notamment un point qui fera l'objet de propositions de modifications au règlement lors de cette A.G.

Cependant, seul votre C.A. ne pourra prendre en charge tout ce travail et toutes les responsabilités qui en découlent. Ce travail est l'affaire de toutes et de tous les passionnés que nous sommes par le volleyball.

Votre comité provincial souhaite continuer à recruter des affiliés mais également des jeunes arbitres et des arbitres seniors en vue d'alimenter notre réservoir d'arbitres permettant de diriger des rencontres tant provinciales mais également de jeunes. La possibilité de suivre la formation à domicile via le système « e-learning » rencontre de plus en plus de succès et permet donc à certaines personnes de ne pas effectuer de longs déplacements pour suivre cette formation.

Nous continuons également à croire que l'augmentation du cadre des arbitres permettra à chacun de récupérer du temps libre et de pouvoir également se consacrer à d'autres tâches et missions bien nécessaires pour le développement du volleyball.

A travers les différents rapports de notre C.A., vous aurez également noté que plusieurs réunions et

A.G. à l'A.I.F. devenue F.V.W.B. (Fédération de Volleyball Wallonie-Bruxelles), ont été organisées afin de réécrire des nouveaux statuts et nous aurons encore une A.G. d'ici quelques jours pour examiner un projet de R.O.I. également adapté en conséquence.

Ce travail très long et nécessite beaucoup d'investissements et de réunions tant de la part des responsables du comité provincial mais également de la part des 2 représentants de clubs élus lors de l'A.G.E. du mois de décembre 2017.

N'oublions pas, lorsque nous allons voir une rencontre, et plus particulièrement une rencontre opposant des équipes alignant beaucoup de jeunes : ce ne sont que des enfants ou jeunes ados, c'est un sport, ce n'est pas qu'un jeu, l'arbitre est un être humain, c'est n'est pas le coupe du monde ...

Cette année a été également marquée par le décès de Thierry Malherbe, membre invité à notre C.A. depuis le début de la saison 2017-2018. Thierry avait accepté de reprendre la responsabilité des statuts et des règlements de notre province. Tout le monde savait que Thierry était très dévoué à la cause du volleyball, et qu'il pouvait travailler sans relâche pour notre sport tant aimé.

Enfin, vous constaterez que le bilan financier est légèrement négatif. Notre trésorier vous donnera ses commentaires et est, comme toujours, prêt à répondre à vos questions.

Michel CULOT

Vice-président provincial

Rapporteur

### **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes**

Pour le 1er tour, nous comptons 116 équipes à travers toutes les catégories. Pour le second tour, 126 équipes.

La participation aux tournois d'évaluation des pupilles et minimes en début de saison permet d'inscrire une équipe dans la phase de jeu qui lui correspond le mieux en tenant compte de l'aptitude des joueurs. Le but étant d'évaluer le niveau de jeu qui convient le mieux à son équipe et de la faire évoluer tout au long de la saison. Au fil des mois, cela permettra d'acquiescer de l'assurance mais également une amélioration des gestes techniques.

La préparation active des réunions pré-calendriers est améliorée. Les informations sont nécessaires pour organiser les différentes rencontres pour une catégorie. Le formulaire d'inscription doit tenir compte de la disponibilité des salles mais également de l'horaire.

Les événements programmés lors des réunions pré-calendriers sont trop souvent inconnus des entraîneurs, la communication dans les clubs doit être améliorée.

Pour ce qui est des reports de matchs, il est impératif de contacter l'autre club pour le mettre au courant des différentes démarches et alternatives. Le silence n'arrange rien, difficulté de trouver une entente. Nous devons travailler ensemble pour améliorer cette situation.

De nombreux tournois ont eu lieu à travers toute la Province de Liège. Des efforts réalisés en matière d'organisation sont à mettre en évidence. A cette occasion, je tiens à remercier les différents intervenants sans qui ces événements ne pourraient avoir lieu. Il faut mettre à l'honneur les secrétaires, les responsables jeunes au sein de son club, les entraîneurs, les bénévoles, les parents mais également les joueurs.

Un bémol cependant..., nombreux désistements de dernière minute pour la participation à des tournois. Les raisons invoquées sont différentes : absence de coach - manque d'effectifs - voyage - participation à une compétition à l'étranger - soirée de gala... Les dates de tournois sont connues aux réunions pré-calendrier, l'adhésion à un championnat induit la participation des événements de chaque catégorie.

Je ne pourrai que vous encourager à faire appel à la cellule arbitrage jeunes. Cela permettra d'une part de former nos arbitres jeunes mais également de ne plus créer des malentendus entre parents et entraîneurs.

La saison 2017-2018 s'est achevée. La remise des trophées des champions provinciaux a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai lors de la Coupe Marcel Bodart. Félicitations à tous nos champions provinciaux qui nous représenteront aux championnats francophones.

Ce 10 mai 2018 à Stavelot se déroulait le championnat francophone des pupilles en 3-3, une très belle organisation où le niveau de jeu était au rdv. Le fait de ne désigner que les équipes championnes... est certainement un élément clé. Pour l'arbitrage, les jeunes ont fait de bonnes prestations, ce qui permet de renforcer l'image du projet initié depuis plusieurs saisons. Belle implication du club organisateur qui a contribué à réussir cet événement de fin de saison. Une belle fête du volley en Province de Liège.

Je tiens à remercier les membres de la Cellule Compétition Jeunes.

L'implication et la disponibilité de tous ont contribué à la réussite de notre challenge tout au long de la saison.

Pupilles garçons	Waremmes
Pupilles filles	Thimister
Minimes garçons	Mortroux
Minimes filles	Thimister
Cadets garçons	Waremmes
Cadettes filles	Waremmes
Scolaires garçons	Waremmes
Scolaires filles	Thimister
Juniors garçons	St Jo Welkenraedt
Juniors filles	Thimister

#### **RAPPORT DE LA CELLULE COMPETITION**

PRESIDENT Jean-Claude DEBATTY

VICE PRESIDENT Robert LAPIERRE (jusqu'au 23/1/2018)

MEMBRE Marc VANDEVELD (Loisirs)

La cellule compétition s'est réunie 3 fois pendant la saison.

Suite à la démission de Robert Lapierre, la cellule se compose de 2 membres

(J C Debatty pour le championnat Provincial et Marc Vandeveld pour les loisirs)

Elle a organisé pour la compétition adulte

- 1518 rencontres de championnat (et 7 forfaits en 1ere administratif ou déclaré) et
- 93 rencontres de Coupe M Bodart
- Le PLD a participé au championnat P3A Mess au 1<sup>er</sup> tour (9rencontres)
- Au 2<sup>ème</sup> tour, PLD 1 en Play Off P3Mess et PLD 2 en Play Down Mess ont participé au championnat (8 rencontres chacun)
- 112 changements normaux
- 1 journée de remise plus quelques rencontres remise du aux mauvaises conditions atmosphériques Pour les loisirs
- 318 en championnat et
- 8 forfaits,
- ainsi que 28 rencontres en Coupe,
- 59 changements de match et
- 1 rencontre non joué (pas d'arrangement entre les 2 clubs)

Toutes les feuilles de match ont été corrigées et ont entraîné quelques forfaits (voir plus haut)

#### **PALMARES**

Champion Provincial Dames 1 (monte en FVWB 3)

Champion Provincial Messieurs 1 (monte en FVWB 3)

Champion Provincial Dames 2 (monte en P1)

Champion Provincial Messieurs 2 (monte en P1)

Champion Provincial Dames 3 (monte en P2)

Champion Provincial Messieurs 3 (monte en P2)

Champion Provincial Dames 4 (monte en P3)

**FLEMALLE 1**

**OLNE 1**

**LOMMERSWEILER 1**

**MORTROUX 5**

**CALAMINIA 1**

**AYWAILLE 2**

**WAREMME**

Vainqueur Coupe Marcel Bodart Dames  
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Messieurs  
Champion Loisirs A (10 équipes) :  
Champion Loisirs B (13 équipes) :  
Champion Loisirs C (9 équipes) :  
Vainqueur de la Coupe :

**THIMISTER (Ligue B)**  
**SPA\_PEPINSTER (N2)**  
**St Jo WELKENRAEDT**  
**TIHANGE-HUY 2**  
**MAM'DY 2**  
**VBC HERSTAL**

**Equipes montantes supplémentaires suivant règlement compétition ou après désistement de certaines équipes.**

Dames P1 en FVWB	GRIVEGNEE (2)
Dames P2 en P1	St Jo WELKENRAEDT 2 RAEREN (1) OLNE (2)
Dames P3 en P2	St Jo WELKENRAEDT 3 SPORTA EK 1 HERSTAL 2 WAREMME 4 (1) SART-TILMAN (2)
Dames P4 en P3	SERAING 3 THIMISTER 7 LIMBOURG 2 HANNUT 1 (1) Ath VERVIERS (2)
Messieurs P2 en P1	CALAMINIA 1 Fr-THEUX 1 (3)
Messieurs P3 en P2	WISE 1 LONCIN 1 SART TILMAN 1 EMBOURG 2 (3)

(1) pas de descendants de FVWB 3, et donc des montants supplémentaires  
(2) arrêt de St-Jo Welkenraedt et montée de Grivegnée en N3 FVWB  
(3) arrêt de Seraing 1 en P1 M

**Equipes descendantes**

Dames P1 en P2	SART TILMAN 1 BAELEN 1
Dames P2 en P3	STAVELOT 2 TIHANGE HUY 1 LONCIN 3 ESNEUX 1
Dames P3 en P4	SPA PEPINSTER 3 THIMISTER 4 LONCIN 4 HERMALLE 2
Messieurs N3 en P1	REMOUCHAMPS 1
Messieurs P1 en P2	BAELEN 1 ST VITH 1
Messieurs P2 en P3	HERSTAL 3 HANNUT 1 REMOUCHAMPS 3 SERAING 2 (fft général)

La cellule Formation, en collaboration avec la cellule Jeunes, a poursuivi son travail en soutien des différents championnats de jeunes. Elle a notamment représenté le RCP Lg aux différentes réunions techniques de la FVWB.

Une réunion avec les clubs de jeunes a été organisée et deux tournois d'évaluation ont été tenus pour aider les clubs à choisir au mieux la forme de jeu où faire évoluer leurs jeunes dans les catégories

Pupilles et Minimes. En fonction du manque de clubs candidats à l'organisation des tournois d'évaluation l'année précédente, une convention pour trois années a été conclue avec les clubs de Sporta EK (Minimes) et VC Stavelot (Pupilles). La cellule Formation tient à remercier ces deux clubs pour leur collaboration à ces journées.

La cellule Formation a adapté les cahiers de l'entraîneur. A la demande des clubs, Francis DEVOS, Directeur Technique, a aidé les organisateurs lors des tournois benjamins.

Francis DEVOS, pour la Cellule Formation, a continué son programme de renforcement du Minivolley par un suivi personnalisé au sein de plusieurs clubs.

Frédéric SERVOTTE et Sébastien HUMBLET, aidés par des entraîneurs de clubs motivés, ont dispensé les séances dominicales du PLD aux jeunes issus d'un grand nombre de clubs de la province. Un accent tout particulier a été mis sur l'élargissement du groupe participant aux matchs masculins du PLD.

Au 1<sup>er</sup> tour, une équipe masculine issue du PLD, a été inscrite au championnat senior de 3<sup>ème</sup> provinciale. Au second tour, une équipe masculine du PLD a participé au championnat de play-off en 3<sup>ème</sup> provinciale alors qu'une seconde équipe masculine était alignée en play-down, toujours en 3<sup>ème</sup> provinciale. Au vu du manque d'intérêt des jeunes filles la saison précédente, aucun risque n'a pas été pris pour la participation d'une équipe féminine, ni au premier ni au second tour.

Cette saison, deux tournois interprovinciaux ont été organisés par l'AIF. Lors des deux tournois, les sélections provinciales liégeoises se sont classées première ou deuxième de leur catégorie.

Le nombre de jeunes issus de la province de Liège repris dans les sélections AIF est stable.

Comme l'année précédente, plusieurs jeunes garçons et filles issus de clubs liégeois ont été convoqués pour les activités des différentes équipes nationales d'âge. Ils se sont brillamment illustrés dans les différents matchs et tournois auxquels leur sélection nationale a pris part. Deux d'entre eux, Samuel FAFCHAMPS (St Jo Welkenraedt) et Martin PERIN (Waremme VBC) ont même été sacrés vicechampions d'Europe en U17. Pour Martin PERIN, le fait que cela lui arrive alors qu'il n'avait pas encore 15 ans lui a valu d'être récompensé du trophée provincial de « meilleur espoir sportif ». Les clubs formateurs dont proviennent tous ces jeunes doivent être félicités pour le travail accompli.

La Cellule Formation a participé aux réunions de préparation des différentes journées « découverte » avec les représentants du Centre du Conseil du Sport de la province de Liège (ADEPS), et les responsables des Sports et de l'Instruction Publique des communes.

Un total de trois journées « découverte » a été organisé au cours de la saison 2016-2017 au profit de trois clubs. L'une d'entre elles a eu lieu dans le cadre des festivités d'ouverture du Pôle Ballon à Waremme.

Plus de 700 jeunes ont eu l'opportunité de découvrir le volley-ball d'une façon ludique et adaptée aux enfants de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire. La Cellule Formation a remis à chacun un prospectus « Rejoins-nous au Volley-ball » avec la mention des coordonnées du club concerné. Le matériel acquis les saisons précédentes a été intensivement utilisé lors de ces activités.

Les bénévoles des clubs ont entouré les enfants afin qu'ils profitent au maximum des jeux proposés. La Cellule Formation tient particulièrement à remercier Mr Sébastien HUMBLET pour la compétence et l'enthousiasme avec lesquels il a animé les différentes journées « découverte ». Elle tient également à remercier Mrs Marc COLIN et Philippe GREIF pour leur disponibilité et leur support. Le programme 2017-2018 des journées « découverte » sera bientôt fixé. Les candidatures des clubs intéressés sont attendues incessamment.

Francis DEVOS et Luc MERCIER ont représenté la cellule Formation du RCP Lg au board d'experts mis sur pied par Mr Marc CLOES en vue de réformer les formations initiales et continuées de la FVWB.

En juin 2017, Francis DEVOS a donné à Waremme la formation « animateur » en province de Liège pour le compte de la FVWB. Ce sera encore le cas en juin 2018.

La cellule Formation a été sollicitée par le Service des Sports de la Province de Liège pour contribuer à la préparation et au déroulement des festivités d'inauguration du Pôle Ballons. Dans ce cadre, une journée « découverte » a été organisée le vendredi 24 novembre 2017. André GLAIVE et Eric NGAPETH, deux entraîneurs français reconnus internationalement, et notamment formateurs pour la FIVB, ont donné trois conférences pour entraîneurs les 24, 25 et 26 novembre 2017.

A la demande du service de l'enseignement de la Province de Liège, la cellule Formation a participé aux réunions préparatoires pour le prochain sport-études que la province de Liège ouvrira dès septembre à l'IPES Hesbaye de Waremme. Le RCP Lg a notamment transmis aux différents clubs liégeois concernés un flyer d'information à distribuer aux jeunes nés en 2002, 2003 et 2004 afin de les informer de cette nouvelle possibilité de sports-étude en province de Liège.

Luc MERCIER a été invité à représenter la FVWB à la journée d'information de l'ADEPS à Malonne destinée aux directeurs de Centre Sportifs Locaux. La nouvelle pédagogie d'apprentissage du 2 contre 2 utilisée dans les journées « découverte » leur a été présentée.

Du 6 au 10 août 2018, la cellule Formation organisera à Soumagne un stage destiné aux affiliés et non-affiliés entre 6 et 16 ans. Ce stage fait partie du programme de stages de sports collectifs mis sur pied par le Service des Sports de la Province de Liège. Trois clubs formateurs liégeois, Mortroux, Thimister et Waremme VBC participent également à ce programme.

Chaque année, la cellule Formation réalise le rapport annuel à présenter à la Province de Liège dans le cadre du maintien de l'aide financière accordée pour la formation des jeunes.

La Cellule Formation souhaite remercier ici tous les clubs, dirigeants, entraîneurs, bénévoles et parents qui l'ont aidée dans sa tâche tout au long de l'année.

Luc MERCIER

### **Rapport cellule arbitrage**

La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres en second pour les rencontres FVWB (Nat 2 Dames), les séries provinciales et a mis à la disposition de la cellule arbitrage jeunes des parrains en fonction des besoins.

Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Thimister en septembre, elle a été suivie avec succès par seulement quatre candidats. Tous ces candidats ont réussi les examens théoriques et pratiques (parrainage). Un cinquième candidat a suivi en janvier la formation par internet (e-learning), il a réussi toutes les étapes avec succès.

Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.

Faute de candidat, il n'a pas été possible d'organiser une seconde session en janvier.

Il est à déplorer que le nombre de nouveaux candidats (5) n'est pas suffisant pour combler le nombre d'arrêt (8).

Une formation de second arbitre a été organisée en décembre 2017.

La formation continuée de février s'est déroulée avec succès à Herstal, elle était organisée sous forme d'ateliers.

Une formation de juge de ligne a été organisée en mars 2018.

23 visionnements ont été effectués lors de cette saison.

La cellule a profité de l'organisation d'une nouvelle formation « jeunes talents », mise en place par la cellule d'arbitrage de la FVWB. Nous avons permis à quatre jeunes arbitres de participer à cette initiative, qui s'est déroulée pendant toute la saison. Celle-ci permet à des jeunes d'arbitrer au niveau FVWB (N3 Dames et hommes) encadré par un arbitre expérimenté (parrain)

A terme, cela permettra de faire évoluer plus vite nos arbitres à un niveau supérieur.

En janvier, notre PC portable, servant aux désignations a rendu l'âme après seulement trois années de service, vu les frais, son remplacement s'est avéré indispensable, ce qui a eu un impact non négligeable sur le budget de la cellule.

De même les formations et les visionnements ont augmentés les dépenses prévues pour le fonctionnement de la cellule.

Patrick Decraene



## Rapport d'activités de la cellule arbitrage jeunes

- Restructuration de la cellule composée actuellement comme suit ; Ph. GREIF (responsable), G. GATEZ (vice-président) Th. VIEILVOYE, A. WAGENER, , S. LENTJES (chargé des formations en langue allemande) et Ch. GREIF (secrétariat administratif).
- Participation du responsable à tous les CA et autres réunions
- Mise à jour du module 2
- Formation au module 1 en langue allemande pour 17 arbitres jeunes à Kettenis
- Formation au module 1 pour 11 arbitres jeunes à Thimister
- Formation et initiation à l'arbitrage jeunes lors du stage de printemps (Pâques) à Thimister pour 36 jeunes en deux séances de 18 participants.
- Parrainages des arbitres jeunes lors de rencontres et tournois,
- Désignations des arbitres jeunes et les parrains nécessaires pour les rencontres et les tournois,
- Prise de contact avec deux clubs pour la formation module 1 (Spa-Pepinster et St Jo Welkenraedt, dates non encore fixées),
- Collaboration étroite avec la cellule jeunes, cellule arbitrage et la cellule formation,
- Arbitrage et parrainage des arbitres jeunes lors du tournoi pupilles à Thimister par 4 jeunes arbitres
- Arbitrage et parrainage des arbitres jeunes lors des finales francophones à Stavelot le 10 mai, 4 jeunes arbitres présents
- Collaboration de la cellule arbitrage jeunes avec la cellule formation lors des "journées découvertes".

GREIF Philippe

## Rapport d'Activité de la Cellule Communication

La cellule a continué son travail d'information

1. expédition d'environ 106 « newsletters » vers les clubs, arbitres, coachs et responsables d'équipes de jeunes.
2. mise à jour des adresses et redirections à destination des présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des responsables des équipes jeunes, des responsables des équipes loisirs, des arbitres, des entraîneurs repris au REL. Il est à noter par les clubs qu'une modification d'adresse de votre président, secrétaire ou trésorier n'est effective qu'après mise à jour de la feuille de garde approuvée par la FVWB.
3. lien et support technique entre la cellule compétition et le responsable du dit portail afin de régler les problèmes de maintenance éventuels.
4. réalisation et publication d'un @calendrier qui a maintenant remplacé l'édition papier
5. réalisation du B.O. spécial avec documents interactifs parfois modifiés et ceci avec l'aide de plusieurs membres du C.A. en vue de faciliter d'une part la tâche des responsables des clubs et des responsables des compétitions (provinciales- jeunes et loisirs)
6. participation active à la mise en page de certains PV de CA, du règlement de la compétition, du ROI et des statuts et publication de ces documents.
7. Préparation des documents et fichiers pour une mise en place et un tirage « honnête et correct » de la coupe Marcel Bodart et ce malgré le courriel calomnieux d'un « certain » Jean-Pierre Dupont (courageusement inconnu au bataillon)

Jean-Claude BACCUS



## **A.G.O.** **de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de** **Volley-Ball**

Samedi 15 juin 2019 – Pôle Ballons de Waremme

**Pour le CA** Ph. Achten, M. Culot, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif,  
P. Schmets, D. Reterre, M. Vandeveld

**Pour les clubs** 141 voix

**Clubs Absents** VC Herstal – St-Vith – St-Jo Herve (résilié) – Ath. Verdi (fusion avec  
Thimister)

1. Accueil des représentants des clubs
2. Allocution du Président  
*Voir annexe 1*
3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration  
Accepté à l'unanimité  
*Voir annexe 2*
4. Rapport de la trésorerie
  - Bilan de l'année 2018-2019 – *approuvé à l'unanimité*
  - Rapport des vérificateurs aux comptes – *Voir annexe 3*
  - Budget 2019-2020 – *approuvé à l'unanimité*
  - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans – *André Riga (3 ans) se présente et rejoindra Willy Frank (2 ans) et Charly Kinon (1 an)*
5. Modifications des Statuts et du ROI
  - Propositions du CA**
    - Art. 1100 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1130 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1140 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1185 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1335 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1420 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1440 – adopté à l'unanimité
    - Art. 1441 – adopté à l'unanimité (nouvel article)
    - Annexe 2 – adopté à l'unanimité (Les Commissions Judiciaires)
    - Art. 5110 – adopté à l'unanimité
    - Art. 5150 – adopté à l'unanimité (un changement doit-être adapté / arbitre indexé)
    - Art. 5190 – adopté à l'unanimité
    - Art. 5271 – adopté à l'unanimité

- Art. 5320 – adopté à l’unanimité
- Annexe 5 – adopté à l’unanimité (relevé des amendes)
- Annexe 2 – supprimé (REL – Contre la loi RGPD)

#### **Propositions d’Olivier Dehousse**

- Art. 5040 – refusé à l’unanimité
- Art. 5135 – refusé à l’unanimité
- Art. 5160 – refusé à l’unanimité
- Art. 5180 – refusé à l’unanimité
- Art. 5190 – refusé à l’unanimité
- Art. 5200 – refusé à l’unanimité
- Art. 6030 – refusé à l’unanimité (new annexe 5)
- Art. 1175 – refusé à l’unanimité
- Art. 1185 – refusé à l’unanimité
- Art. 6010 – refusé à la majorité (27 abst – les membres présents à l’AG souhaitent que l’art. soit revu)

#### 6. Elections statutaires

M. Culot se propose pour superviser le dépouillement des votes

Résultats :

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
C Cormeau	111	21	9
JC Baccus	123	0	18
JC Debatty	125	3	13
C. Greif	105	23	13
M Sureting	100	24	17

#### 7. Elections des représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l’AG de la FVWB :

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
A Cabay	128	3	10
P Dufays	121	4	16
P Herbrandt	115	0	26

Alain Cabay et Patrick Dufays seront les représentants des clubs pour siéger aux AG de la FVWB. Patrick Herbrandt sera suppléant.

#### 8. Elections des présidents des commissions judiciaires :

- Aucune candidature n’a été rentrée, le CP fera appel aux Commissions de la FVWB en cas de réclamation, plainte ou litige durant la saison 2019-2020

## **Divers hors AGO**

#### Palmarès 2018-2019

- J-C Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le CA procède à la remise des trophées aux lauréats.

#### Tirage de la Coupe Marcel Bodart

- Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement après l'AG et publié sur écran.

Ph. ACHTEN  
Président

M. VANDEVELD  
Secrétaire

## Annexe 1

### Allocution du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Waremme de nous accueillir dans ses installations du Pôle Ballons.

Veuillez tout d'abord excuser l'absence de Luc Mercier et de Sébastien Humblet pour raisons personnelles.

Je souhaite aussi la bienvenue à Robert Biver, notre ancien président.

Comme trop souvent depuis de nombreuses années, cette allocution commencera par le rappel de trois décès.

Tout d'abord, celui de Monsieur Beulen ce 6 juin. Monsieur Beulen est un des pionniers de notre CP puisqu'il y est entré comme trésorier en 1959, 2 ans après sa création. Il est ensuite devenu secrétaire-trésorier de 1975 à 1978 avant de quitter le CP pour continuer à s'occuper des désignations d'arbitres pendant encore de longues années. Il avait aussi été membre des commissions judiciaires. Sans aucune équivoque, tout en n'ayant pas le titre, il était le patron du volley-ball liégeois dans les années '60 et '70.

Ensuite, celui de Marc Colin le 13 janvier dernier. Marc avait baigné toute sa vie dans le volley où beaucoup l'ont connu comme entraîneur à Flémalle il y a quelques années et où il était revenu dernièrement. Il avait aussi été entraîneur des sélections provinciales, responsable technique au sein du Comité Provincial et faisait encore partie de la Cellule Formation de Luc Mercier en tant que vice-président jusqu'à la démission de celui-ci.

Et enfin, celui de Julien Cloesen qui nous a aussi quittés le 8 octobre 2018. Figure emblématique avec son épouse Colette du club d'Oreye, Julien s'était à de multiples reprises proposé comme suppléant aux Assemblées Générales de l'AIF, où il nous accompagnait avec sa bonne humeur légendaire.

N'oublions pas non plus le décès d'Adrian Cotoranu, le Directeur Technique de la FVWB, le 5 juin dernier.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Merci beaucoup.

Avant d'aborder la vie du volley liégeois, je voudrais mettre en exergue le titre de meilleur arbitre belge qu'a remporté pour la 2<sup>e</sup> fois consécutive Marika Boulanger. Non pas, comme certains le croient à tort, de meilleure arbitre féminin de Belgique mais bien meilleur arbitre absolu devant tous ces Messieurs.

Je lui souhaite, car elle le mérite, d'être désignée pour les prochains Jeux Olympiques à Tokyo. Espérons que les responsables belges de l'arbitrage, bien introduits auprès des instances internationales, fassent jouer leurs relations en ce sens.

Cette saison écoulée va marquer un tournant dans la vie du Volley-Ball liégeois. Trois membres du Conseil d'Administration ont souhaité tourner la page et se consacrer à d'autres occupations.

Dans l'ordre chronologique et je viens d'y faire allusion, Luc Mercier a présenté sa démission pour raisons personnelles le 28 août dernier. Sébastien Humblet a accepté, à partir du 12 novembre, de reprendre le flambeau mais ses multiples activités professionnelles et sportives l'ont objectivement appelé à ne pas poser sa candidature pour briguer un mandat complet. Qu'il soit ici remercié pour cet intérim.

José Ruyffelaert, notre trésorier séculaire, personne ou presque n'en ayant connu d'autre, a lui aussi, pour raisons personnelles, décidé d'arrêter d'exercer ses fonctions au 31 décembre 2018. Après de multiples refus des personnes contactées susceptibles de remplir cette mission, Jean-Claude Baccus a repris depuis le 18 mars la gestion journalière de la comptabilité, c'est-à-dire les paiements et les imputations. D'importantes échéances approchaient en effet, comme le paiement des arbitres, des factures à payer et autres mouvements financiers.

Et enfin, Michel Culot, vice-président, nous a fait savoir avant la date limite des candidatures qu'il ne souhaitait pas demander la prolongation de son mandat.

Voici 3 personnes qui ont marqué profondément l'histoire du volley-ball liégeois.

José, entré au CP en 1974, a succédé à Monsieur Beulen comme trésorier en 1978 lorsque Robert Carabin a constitué un tout nouveau comité une vingtaine d'années après la création de celui-ci ; il aura tout connu : le millénaire de la Principauté de Liège en 1980, le championnat d'Europe en 1987, des rencontres qualificatives pour les JO au Country Hall à peine érigé, le passage en ASBL en 1999, le 50<sup>e</sup> anniversaire en 2007, les rencontres de World League de 2014 et 2015. Il fut l'acteur et le témoin de l'évolution de notre sport pendant une quarantaine d'années.

Michel, de son côté, a battu des records de précocité en devenant responsable de la commission technique provinciale à 18 ans puis Secrétaire Général de l'AIF à 22 ans pour le rester 21 années (interrompues pendant un an pour être responsable des statuts et règlements) malgré les difficultés que son parcours professionnel dans un cabinet ministériel ou comme professeur à Karlsruhe pouvaient engendrer. Il y a acquis une expérience à nulle autre pareille, dont nous avons pu pleinement profiter au sein du CP. Il a aussi été responsable du BO et secrétaire adjoint de ce CP. Il était venu renforcer l'équipe il y a 6 ans comme vice-président au plus grand bonheur de tous.

Luc enfin, c'est l'artisan du développement de la formation dans la province, c'est la cheville ouvrière depuis 5 ans de la convention que nous avons avec le Député Provincial en charge du Sport, convention qu'il avait largement contribué à mettre en place grâce à une vision très affûtée des besoins des joueurs et des entraîneurs des clubs provinciaux de quel que niveau que ce soit. On lui doit notamment la création de ces « Journées Découverte » qui ont remporté tant de succès les premières années où elles ont été lancées mais qui malheureusement vous intéressent beaucoup moins par manque de disponibilités d'infrastructure et d'encadrement. Il n'empêche, c'était une formidable initiative. Luc, c'est un passionné ; quand il fait quelque chose, il le fait à fond, il renverserait des montagnes pour arriver à ses fins. Certains ne l'ont pas toujours compris mais son départ a été une grande perte non seulement pour le CA, mais également pour tous les clubs.

José, Michel, Luc, je voudrais ici en mon nom propre, celui des collègues mais aussi celui de l'ensemble du volley-ball liégeois sincèrement, chaleureusement et profondément vous remercier pour tout ce que vous avez fait bénévolement pour notre sport. On n'insistera jamais assez sur cet aspect de bénévolat. Veuillez accepter chacun ce cadeau souvenir, signe de notre reconnaissance et de notre gratitude pour tout ce que vous nous avez donné.

Je viens de vous parler de tournant. Les 3 candidats administrateurs qui se présentent à vos suffrages ce matin sont issus de clubs qui, soit n'ont jamais été représentés au CP, soit y reviennent après une longue période d'absence. Personnellement je m'en réjouis. Si les 3 sont élus, outre la présence d'une 2<sup>e</sup> dame, ce qui ne serait que logique pour un CA d'un sport majoritairement féminin, le centre de gravité du volley liégeois retrouverait une place plus en rapport avec sa réalité vers le Plateau de Herve et Verviers. Mais n'anticipons pas : l'AG est souveraine et vous nous ferez savoir tout à l'heure quels sont vos choix.

Revenons maintenant aux aspects strictement sportifs de cette saison écoulée. Lors de l'AG précédente en juin 2018 à Wegnez, vous avez d'une part accepté de financer un plan de réforme en profondeur de l'arbitrage et d'autre part souhaité revenir à un championnat classique pour toutes les divisions provinciales.

Concernant le plan de réforme de l'arbitrage, vous nous aviez demandé une évaluation intermédiaire à mi-saison. Celle-ci fut faite à Herstal le 9 février dernier. Les progrès sont indiscutables et encourageants mais les objectifs fixés ne sont pas encore complètement atteints puisque Patrick vous avait proposé un plan réparti sur 2 saisons. Le budget 2019-2020 comprend donc une contribution identique à celle de l'année dernière.

Le retour à un championnat classique qui aurait dû n'être qu'une formalité, s'est compliqué par la réforme des championnats VolleyBelgium et FVWB dont nous n'avons eu connaissance en profondeur qu'en janvier de cette année. Nous avons rapidement adapté tout le système de montées (les descentes n'étant pas impactées) pour vous faire une présentation la plus complète possible dès cette réunion du 9 février à Herstal. Il restait des imperfections que nous avons gommées au fur et à mesure pour en arriver à la composition des séries telle que vous la connaissez depuis quelques semaines.

Ces 2 dossiers prouvent à loisir que le CA et ses cellules travaillent et travaillent même beaucoup. Je n'en veux pour preuve que les nombreuses critiques dont nous pouvons prendre connaissance sur les réseaux sociaux, et notamment sur Facebook. J'ai en effet la conviction que seuls ceux qui travaillent sont critiqués, celui qui ne fait rien n'encourt aucun risque. Surtout de nos jours.

Ces critiques sont toutefois terriblement injustes parce qu'elles proviennent de personnes qui ne connaissent pas les tenants et les aboutissants des décisions prises par le CP et ses cellules. Au contraire de la très grande majorité d'entre vous qui n'avez jamais siégé au CP, une grande partie des administrateurs a eu ou a encore des responsabilités dans son club. Je n'ai pas la prétention d'affirmer que nous ne nous trompons jamais mais j'ai la faiblesse de croire que nous savons de quoi nous parlons. Fin de la parenthèse.

Pour en revenir au tournant que j'évoquais tout à l'heure, il est une autre composante de notre sport qui va vraisemblablement être modifiée fondamentalement sous peu. Je veux parler du système judiciaire de la FVWB et des provinces, qui est soumis au vote de l'AG FVWB dans 2 semaines, le samedi 29 juin. L'introduction d'un parquet avec procureur et substituts comme dans de nombreuses autres disciplines sportives, va permettre de mieux défendre les intérêts de la fédération. Les 2 commissions judiciaires provinciales, la 1e Instance et l'Appel, telles qu'elles existent aujourd'hui, seront dissoutes et remplacées par une seule 1e Instance autrement constituée. L'Appel, quant à lui, se fera au niveau de la FVWB, comme c'est déjà le cas de la Cassation. Ceci explique pourquoi il n'y a aucun candidat comme président de nos 2 commissions judiciaires actuelles. La FVWB et le CP feront appel à candidatures en temps utile lorsque tous les tenants et aboutissants de cette réforme seront connus.

Et enfin dernière composante du tournant, l'introduction de la feuille de match électronique VolleySpike dans toutes les divisions VolleyBelgium, FVWB et provinciales, sauf la Ligue A Messieurs où le système utilisé au niveau international est d'application depuis plusieurs saisons à la pleine satisfaction de ses utilisateurs. Vous avez déjà reçu de nombreuses informations à ce sujet, vous avez eu l'occasion de commander des tablettes pour bénéficier d'un achat groupé à prix plus que concurrentiel, le CA vous a fait savoir qu'il prenait en charge un tiers du coût de ces tablettes et de nombreux documents vous ont été transmis pour vous familiariser peu à peu à ce nouveau système. La prochaine étape est la mise en place de multiples formations à destination des clubs (pour leurs marqueurs surtout) et des arbitres. Celles-ci commenceront dans le courant du mois d'août dans plusieurs endroits de la province avec des groupes limités. Philippe Greif vous en dira plus à l'issue de cette AG. Et ceux qui sont en ordre de paiement vont recevoir leurs tablettes.

En soi, l'introduction de cette feuille électronique est une révolution mais vous serez rapidement convaincus de son intérêt lorsque vous constaterez que vous ne payez presque plus d'amendes (ce dont le budget qui vous est proposé a tenu compte) et qu'il est désormais presque impossible de se voir infliger un forfait administratif.

Pour rappel, une licence VolleySpike annuelle est due mais elle est offerte par la FVWB pour cette année de lancement.

Autre nouveauté qui vous touche moins, sauf si vous avez aussi une équipe Loisirs. Les résultats des séries Loisirs seront désormais encodés sur le portail FVWB. Pour ce faire, les Loisirs ont accepté de jouer désormais en 3 sets gagnants et non plus en 4 sets secs, le portail n'acceptant pas ces résultats. Le nouveau responsable, Alain Michaux que je salue, sera l'organisateur de ces compétitions.

C'est l'occasion pour moi de remercier Damien Dupont, l'initiateur de l'« Espace Jeunes et Loisirs » qui vous a permis de consulter les résultats et les classements lorsque le portail de l'AIF ne le permettait pas. Il avait conçu un système pratique, facile d'utilisation, à la satisfaction de tous.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour ce qui concerne le bilan sportif, il est positif.

Commençons par les bonnes nouvelles : Waremmes a réalisé sa meilleure saison depuis qu'il est en Ligue A et n'a raté les play-offs que d'un cheveu, Aubel a terminé 3<sup>e</sup> en Ligue B féminine, pour sa première saison à ce niveau et serait peut-être monté si la réforme des championnats n'avait pas prévu un championnat à 10 équipes en Ligue A.

Cette réforme a engendré de multiples montées d'équipes liégeoises à presque tous les niveaux. Vous en aurez connaissance lorsque le palmarès complet vous sera proposé tout à l'heure pendant le dépouillement des votes.

Au niveau des équipes de jeunes, le bilan national est réjouissant puisque, en plus d'avoir qualifié une équipe liégeoise dans chacune des 10 catégories, un titre de champion de Belgique et un autre de vice-champion ont été remportés par Waremme respectivement en Pupilles (U11) et Scolaires (U17) Garçons. Bravo à eux. Ces résultats mettent en évidence le travail des écoles de jeunes tant à Waremme qu'à Thimister ou Mortroux, portées qu'elles sont par des responsables ambitieux qui n'hésitent pas à se donner les moyens nécessaires pour obtenir des résultats.

Au niveau de la FVWB, je souhaite d'abord mettre en évidence l'excellente organisation du club de Spa pour les finales francophones dans toutes les catégories. Jouer simultanément sur 8 terrains et accueillir autant de monde étaient une gageure qui n'a reçu que des louanges et des félicitations bien méritées.

A cette occasion, les clubs liégeois ont remporté 6 titres sur 10 (Thimister en minimes filles et Waremme en pupilles filles et 4 en garçons : pupilles, minimes, cadets et scolaires). Vous remarquerez au passage que tous les titres de mini volley ont été gagnés par des équipes liégeoises. Félicitations à eux.

Enfin, avant de conclure, je voudrais au nom du Comité Provincial mais aussi en votre nom pour tous les clubs provinciaux, remercier le Député Provincial Robert Meureau dont le mandat s'est achevé à la fin de cette année 2018. Je ne répéterai jamais assez toute la gratitude que nous devons avoir à son égard, de nous avoir permis pendant 5 ans de développer la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres en nous octroyant un subside récurrent. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec la nouvelle Députée en charge du Sport Katty Firquet pour pérenniser cette convention essentielle pour le développement de notre sport.

Ensemble, avec la nouvelle équipe qui sera constituée à l'issue de cette AG, je formule le souhait que, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous fassions encore progresser la pratique du volley en Province de Liège, tant qualitativement que quantitativement.

Je vous remercie de votre attention.



## Annexe 2

### **Rapport d'activités des membres des cellules**

---

Vous trouverez ci-après le douzième rapport d'activités du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de ce conseil d'administration

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Michel CULOT</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Marc VANDEVELD</b>
Trésorier jusqu'au 31/12/2018	<b>José RUYFFELAERT</b>
Trésorier f.f. depuis mars 2019	<b>Jean-Claude BACCUS</b>
Responsable des Statuts et Règlements	<b>Philippe GREIF</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean-Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean-Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation jusqu'au 28/08/2018	<b>Luc MERCIER</b>
Président Cellule Formation f.f. depuis le 12/11/2018	<b>Sébastien HUMBLET</b>

Comme chaque année, nous tenons tout d'abord à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Grâce au renouvellement de la convention signée avec la Province de Liège pour 2018-2019, et plus particulièrement, le Député provincial, Monsieur Robert MEUREAU, le CA continue de mettre l'accent sur la formation des jeunes joueurs et des jeunes arbitres, des entraîneurs et des animateurs dans notre province mais également à organiser, très souvent en collaboration avec nos clubs locaux, des journées de découverte dans différentes salles de sport dans lesquelles l'organisation et la mise en valeur de notre sport est de plus en plus appréciée.

Le CA remercie le Député Provincial Robert Meureau pour son soutien pendant toute la mandature et se réjouit de l'excellente collaboration entamée avec Madame Katty Firquet dès le début de son mandat en charge des Sports.

Vous pourrez également constater au travers des différents rapports d'activités des responsables de cellules de notre comité provincial que le travail n'a pas manqué, à nouveau, cette saison 2018/2019 au sein de notre C.A.

Cette saison a connu pas mal de réunions au niveau des cellules compétitions à tous les niveaux qui vont engendrer des nouvelles structures de championnat tant au niveau de Volley Belgium, qu'au niveau de la F.V.W.B. mais également au niveau provincial.

Les séances d'information s'organisent depuis le début de cette saison et nous pouvons être agréablement surpris de voir le nombre d'arbitres augmenter légèrement mais le travail sera de longue haleine et il va prendre plusieurs saisons pour continuer à recruter des nouveaux arbitres. Ce succès est probablement dû au fait que la possibilité de suivre la formation à domicile via le système « e-learning » et permet donc à certaines personnes de ne pas effectuer de longs déplacements pour suivre cette formation.

La prochaine réforme des commissions judiciaires au niveau de la F.V.W.B. va engendrer des nombreuses modifications de fonctionnement, voire disparition de nos commissions provinciales en tant que telles.

Cependant, bien que le pilotage des commissions judiciaires revienne au niveau de la F.V.W.B., un système de décentralisation sera maintenu au niveau de la commission de 1<sup>ère</sup> instance.

Le comité provincial tient à remercier tous les membres de nos commissions provinciales de 1<sup>ère</sup> instance et d'appel pour leur dévouement et pour le travail qui a été fourni tout au long des saisons durant lesquelles elles ont été amenées à se réunir.

Cette année a été également marquée par deux départs. Tout d'abord, celui de notre trésorier provincial en date du 31 décembre 2018, José Ruyffelaert. En effet, après plus de 40 années à ce poste, José a

souhaité passer la main à quelqu'un d'autre. Ici aussi, notre comité provincial tient à le remercier pour ses nombreuses années dévouées à la cause de notre volleyball provincial.

Ensuite, pour des raisons personnelles, après 7 ans, Luc Mercier, responsable de la cellule formation, a souhaité arrêter ses fonctions en début de saisons 2018-2019. Nous tenons également à le remercier pour avoir piloté cette cellule et surtout pour avoir apporté son expérience et sa passion envers nos jeunes talents provinciaux qui ont été amenés à participer aux championnats provinciaux. Plusieurs d'entre eux ayant été retenus en sélections nationales francophones voire en sélections Volley Belgium.

Merci à Luc pour tout le dévouement à la cause de notre volleyball.

Enfin, vous constaterez que le bilan financier est positif. Notre trésorier f.f. vous donnera ses commentaires et est, comme toujours, prêt à répondre à vos questions.

Michel CULOT  
Vice-président provincial  
Rapporteur

---

## Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes

- La Cellule Compétition Jeunes a organisé et mis en place le championnat 2018-2019
- Pour le 1er tour, nous comptons 111 équipes à travers toutes les catégories. Pour le second tour, 118 équipes.
- La catégorie des benjamins a fait l'objet d'un tournoi avec un encadrement technique.
- Les tournois d'évaluation pupilles et minimes ont été organisés au mois de septembre. Pour la catégorie des pupilles, le nombre d'enfants présents est trop important, la prise en charge est d'autant plus difficile et la finalité est confuse. Il est impératif de revenir à l'essentiel, privilégier l'aspect démonstration et explication au début des tournois. La participation aux évaluations permet d'évaluer le niveau de jeu qui convient le mieux à son équipe, le but étant d'évoluer et de changer de niveau en cours de saison.
- La préparation des réunions pré-calendriers doit être améliorée. Les formulaires sont nécessaires pour organiser la planification des rencontres et tournois, certains éléments sont indispensables. Lors de la réunion du second tour, 7 tournois n'ont pu être organisés. Il s'agit d'un message préoccupant, s'il n'y a pas d'alternative pour organiser, le nombre d'activité est réduit au minimum.
- Les jeux adaptés font partie intégrante de la formation. Ils seront plus d'autant plus attractifs si la mise en place est systématique et variée. Une réflexion est prise en compte pour les maintenir.
- La gestion du championnat a connu une évolution intéressante sur le portail de la fédération. Des aménagements informatiques ont permis de tenir compte de certains besoins, des évolutions futures nous permettront d'y intégrer des informations complémentaires. Certains résultats n'ont pu être encodés suite aux contraintes du nouveau système, tant pour les catégories pupilles que pour le match réserve de la catégorie des minimes. Les tournois de la prochaine saison seront intégrés dans le portail, ce qui permettra de n'avoir qu'un seul canal d'information tant pour les calendriers mais également pour les résultats.
- De nombreux tournois ont eu lieu dans les différents clubs de la Province de Liège, la cellule arbitrage a participé activement en alliant tant la formation que l'arbitrage.
- Au début janvier, un tournoi pour les cadets fut organisé à Verlaine. Les équipes liégeoises ont disputé des rencontres avec Guibertin et 2 équipes du Limbourg. 2 séances de formations continues ont été programmées pour enrichir la journée. L'organisation a eu de très bons échos, le site provincial a mis à l'honneur cet événement. Les jeunes arbitres ont participé brillamment. La feuille de match électronique fut utilisée de manière concluante. Je remercie notre secrétaire pour son aide précieuse dans l'organisation.
- Courant avril, une réunion de réflexion fut organisée avec quelques représentants issus des clubs formateurs de la province. Discussions constructives qui feront avancer quelques sujets déjà la saison prochaine.
  - Je tiens à remercier les différents acteurs qui ont permis la réussite de ces événements. Il faut mettre en avant les personnes qui officient dans l'ombre : secrétaires, responsables jeunes dans les clubs, les entraîneurs, les bénévoles, les parents mais également les joueurs.

- Collaboration étroite avec les différentes cellules (Arbitrage, Formation, Compétition) pour la mise en place de projets ou de groupes de travail.

La saison 2018-2019 s'est achevée par la remise des trophées des champions provinciaux au 1er mai lors de la Coupe Marcel Bodart.

### Palmarès

Pupilles garçons	<b>Waremme</b>	Champion francophone et national
Pupilles filles	<b>Waremme</b>	Champion francophone
Minimes garçons	<b>Waremme</b>	Champion francophone
Minimes filles	<b>Thimister</b>	Champion francophone
Cadets	<b>Waremme</b>	Champion francophone
Cadettes	<b>Waremme</b>	
Scolaires garçons	<b>Waremme</b>	Champion francophone et vice-champion national
Scolaires filles	<b>Waremme</b>	
Juniors garçons	<b>Mortroux</b>	
Juniors filles	<b>Waremme</b>	

---

### Rapport de la Cellule compétition

#### 1) Composition

- J C Debatty, Christian Greif,
- En loisirs en début de saison Stéphanie Bastin , puis Marc Vandeveld et J C Debatty
- La Cellule Compétition s'est réunie 3 fois dont deux réservées à la relecture du règlement de compétition.

#### 2) Rencontres

- 1489 rencontres disputées durant la saison réparties comme suit
- 453 rencontres Messieurs dont 166 en Play off et down (8 forfaits)
- 1036 rencontres Dames dont 374 en Play off et down (dont 9 forfaits) et 12 rencontres de tours finaux de P3 et P4 (2 forfaits)
- 41 rencontres de Coupe Bodart en Messieurs (dont 1 forfait)
- 55 rencontres de Coupe Bodart en Dames (dont 6 forfaits)
- Le PLD a participé au championnat de P2A Mess au 1er tour puis au Play down au 2ème tour
- (soit 11 rencontres)
- 158 changements de matches (+ que l'an dernier)

### PALMARES

Champion Provincial P1 Messieurs	<b>SPORTA EK 1</b>
Champion Provincial P1 Dames	<b>WAREMME 3</b>
Champion Provincial P2 Messieurs	<b>TIHANGE HUY 1</b>
Champion Provincial P2 Dames	<b>AUBEL 2</b>
Champion Provincial P3 Messieurs	<b>HANNUT 1</b>
Champion Provincial P3 Dames	<b>FLEMALLE 2</b>
Champion provincial P4 Dames	<b>MALMEDY 2</b>
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Messieurs	<b>WAREMME 2 Nat3</b>
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Dames	<b>AUBEL 1 Ligue B</b>
Champion série A Loisirs	<b>HERSTAL</b>
Champion série B Loisirs	<b>TIHANGE HUY 1</b>
Champion série C Loisirs	<b>MALMEDY</b>
Vainqueur de la Coupe Loisirs	<b>HERSTAL</b>

### Equipes montantes

Dames P2 en P1	<b>CALAMINIA</b>
Dames P3 en P2	<b>DALHEM 3</b>
	<b>THIMISTER 5</b>
	<b>ESNEUX 2</b>
Dames P4 en P3	<b>HERMALLE 3</b>
	<b>WAREMME 7</b>
	<b>MARCHIN 2</b>
Messieurs P2 en P1	<b>SPA PEPINSTER 3</b>
Messieurs P3 en P2	<b>SPORTA EK 2</b>
	<b>MORTROUX 7</b>
	<b>VOLLAMAC 1</b>

### Equipes descendantes

Dames N3 en P1	<b>THIMISTER 2</b>
Dames P1 en P2	<b>FRANCHIMONT THEUX 3</b>
	<b>THIMISTER 3</b>
Dames P2 en P3	<b>SART TILMAN 2</b>
	<b>REMOUCHAMPS 1</b>
	<b>SPA-PEPINSTER 2</b>
	<b>BLEGNY</b>
Dames P3 en P4	<b>SPA PEPINSTER 3</b>
	<b>SERAING 1</b>
	<b>OLNE 2</b>
	<b>RENAISSANCE 1</b>
Messieurs P1 en P2	<b>CALAMINIA 1</b>
	<b>RENAISSANCE 1</b>
Messieurs P2 en P3	<b>SAINT-VITH 1</b>
	<b>BAELEN 1</b>
	<b>LONCIN 1</b>
	<b>ST-JO HERVE</b>

---

### **Rapport d'Activité de la Cellule formation**

- La cellule formation n'a organisé qu'une journée découverte durant cette saison. Celle-ci a eu lieu à Tihange le 05/10/2018, +- 220 élèves y étaient présents durant la journée.
- Plusieurs entraînements PLD ont été organisés à Soumagne sous la direction de Frédéric Servotte.
- Interprovinces  
2 inter-provinces ont été organisées durant cette saison 2018-2019.
- Le 1er à Eupen, le 01/11/2018 où la sélection garçons (05-06) s'y est imposée avec brio. La sélection filles (06-07) y termine à la 2nde place derrière l'équipe de Namur
- Le 2ème à Champlon, le 05/01/2019. A nouveau la 1ere place pour la sélection masculine alors que les filles montent sur la 2e marche du podium.

Sébastien HUMBLET

---

## Rapport cellule arbitrage

- La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres en second pour les rencontres
- FVWB (Nat 2 Dames, Nat 3 Dames et Nat 3 Hommes), les séries provinciales, coupe M. Bodart et inter-provinces.
- De même que la désignation d'arbitres jeunes et de parrains lors des tournois organisés par la cellule jeunes.
- Elle a assuré la caisse de compensation.
- Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Liège en septembre 2018, elle a été suivie avec succès par cinq candidats. Tous ces candidats ont réussi les examens théoriques et pratiques (parrainage). Deux candidats ont fait le choix de suivre la formation théorique via internet (e-learning), ils ont réussi toutes les étapes avec succès.
- Une seconde session de formation s'est déroulée à Liège en janvier 2019, elle a été suivie avec succès par quatre candidats, ils ont réussi toutes les étapes avec succès.
- Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.
- Deux formations de second arbitre (13 arbitres) ont été organisées en août 2018, afin de d'assurer les désignations comme second en Nat 3 D et H.
- La formation continuée s'est déroulée en janvier à Herstal, elle a été suivie avec succès, avec un exposé sur la feuille électronique Volley-Spike, un exposé sur le travailleur associatif et diverses directives.
- 25 visionnements ont été effectués lors de cette saison.
- La cellule a mis à la disposition de l'arbitrage FVWB ses « jeunes talents », ils ont eu l'occasion d'assurer la direction de rencontres sous l'oeil attentif d'arbitres expérimentés. Expérience valorisante pour ces jeunes talents qui ont fait preuve de beaucoup de maîtrise de leur sujet.
- La cellule d'arbitrage a aussi donné des séances d'information arbitrage jeunes en août dans le cadre de son plan d'action, ainsi que deux séances de formation module 1. Tout n'est pas parfait et nous devons faire un effort au niveau de la communication afin de sensibiliser tous les acteurs (parents, jeunes arbitres, parrains, clubs) afin d'améliorer le système.
- Les diverses actions menées dans le cadre de notre plan d'action (réunions de cellule, réunions d'informations, réunions de formations jeunes et seniors, encadrement des nouveaux candidats, suivi des jeunes, visionnement) n'ont pas rencontré tous les objectifs que nous aurions souhaité, un effort doit être fait sur quelques points lors de la saison prochaine, pour une meilleure réussite.

Patrick Decraene

---

## Rapport d'Activité de la Cellule Communication

- La cellule a continué son travail d'information au bénéfice des volleyeurs liégeois
- Mise jour du site quasi quotidienne, ou du moins lorsque cela est nécessaire du site provincial officiel.
- Expédition des « newsletters » vers les clubs, arbitres, coachs et responsables d'équipes de jeunes.
- Mise à jour et création des adresses et redirections à destination des présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des responsables des équipes jeunes, des responsables des équipes loisirs, des arbitres en vue de faciliter la communication entre les différents intervenants. Il est à noter par les clubs qu'une modification d'adresse de votre président, secrétaire ou trésorier n'est effective qu'après mise à jour de la feuille de garde approuvée par la FVWB.
- Lien et support technique entre la cellule compétition et le responsable du portail afin de régler les problèmes de maintenance éventuels.  
Collecte des remarques des utilisateurs du portail en vue de l'amélioration de celui-ci.
- Réalisation du BO spécial et mise à jour des documents interactifs en vue de faciliter d'une part la tâche des responsables des clubs et des responsables des compétitions (provinciales- jeunes et loisirs)
- A partir de mars 2019, le CA a ajouté à la tâche du responsable communication, avec mon accord, la gestion quotidienne de la trésorerie pour éviter tout retard de paiements dans les factures et frais d'arbitrage entre autres.

**RAPPORT DE VERIFICATEURS AUX COMPTES  
ANNEE COMPTABLE 2018-2019**

Nous soussignés Willy FRANCK et Charles KINON, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 12 juin 2019.
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association.
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes et félicitons le Trésorier Provincial sortant et le nouveau Trésorier désigné par le CA pour la qualité de leur travail.
- *Avoir posé des questions sur les biens valorisables dans le cadre de la convention avec la Province de Liège et obtenu les réponses quant à la comptabilisation de ces sommes*
- **Nous proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2018-2019 et de donner décharge aux trésoriers pour leur gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball.**

**Suggestions :**

Nous voudrions attirer l'attention du Comité Provincial sur 2 points précis :

1. Afin d'éviter de trop grosses différences entre le budget et le bilan, nous souhaiterions que les rentrées de notes de frais se fassent dans les délais prévus par les statuts du CP, à savoir le 31/3 de l'année en cours.
2. Nous souhaiterions également, que dans l'avenir, des amortissements et provisions soient réalisées pour une meilleure tenue du budget et du bilan.

Les vérificateurs

Willy FRANCK

Charles KINON

---



## PV - Assemblée Générale Ordinaire de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Samedi 29 août 2020 à 9h30 à Thimister (rue Cavalier Fonck)

1. Accueil des représentants des clubs

**Pour l'OA** Ph. Achten, J-C Baccus, C. Cormeau, J-C Debatty, P. Decraene, C. Greif, Ph. Greif, D. Reterre, P. Schmets, M. Vandeveld

**Pour les clubs** 141 voix

**Club absent** St-Vith

**Club excusé** Esneux

2. Allocution du Président  
(voir annexe 1)

3. Approbation du rapport d'activités de l'Organe d'Administration  
Approuvé à l'unanimité  
(voir annexe 2)

4. Rapport de la trésorerie

- Bilan de l'année 2019-2020 Adopté à l'unanimité  
Rapport des vérificateurs aux comptes (voir annexe 3)  
Décharge donnée aux administrateurs
- Approbation du budget 2020-2021 Adopté à la majorité (3 contre)
- Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans  
*Charles Kinon (3 ans) se représente et rejoindra André Riga (2 ans) et Willy Franck (1 an)*

5. Modifications des Statuts et du ROI.

***Propositions de modification du ROI :***

1030 – unanimité	1050 – unanimité	1060 – unanimité
1130 – unanimité	1145 – unanimité	1150 – unanimité
1160 – unanimité	1175 – unanimité	1185/2 et 3 – unanimité
1190 – unanimité	1315 – unanimité	1350 – respect de la loi (RGPD)
1400 – unanimité	1410 – unanimité	1420 – unanimité
5030 – unanimité	5070 – unanimité	5080 – unanimité
5090 – unanimité	5110 – unanimité	5120 – unanimité
5140 – unanimité	5180 – unanimité	5190 – unanimité
5200 – unanimité (supprimer le terme « CCA »)		5220 – unanimité
5270 – unanimité	5271 – unanimité (supprimer le terme « bleu »)	
5280 – unanimité	5310 – unanimité	

**Annexe 5 :**

M09 – unanimité	M13 – majorité (5 contre)
M18 – unanimité (supprimé)	M19 – unanimité (supprimé)
M25 – unanimité	M29 – unanimité
M30 – unanimité	M31 à M36 – unanimité
M37 – unanimité	M38 – unanimité
M42 à M44 – unanimité	M52 – unanimité
M62 – unanimité	ARB21 – 22 – 27 - unanimité (supprimé)
Div08 – unanimité	FA04 – unanimité
FA08 – unanimité (supprimé)	FA09 – unanimité

## 6. Élections statutaires

Claude Cormeau (membre de l'OA) se propose pour superviser le dépouillement des votes. Celui-ci est réalisé par Vincent Perin et Sylvie Liébecq.

Résultats :

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
P. Achten	130	3	7	1
D. Brozak	125	3	10	3
P. Decraene	129	3	8	1

Les 3 candidats sont élus en tant que membres de l'OA du RCPLgVB

## 7. Élections de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB

Résultats :

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
A. Cabay	114	14	12	1
P. Dufays	114	8	11	8
P. Herbrandt	112	3	17	9

Alain Cabay et Patrick Dufays seront les représentants des clubs pour siéger aux AG de la FVWB.

Patrick Herbrandt sera suppléant.

8. L'élection des membres d'une Commission Provinciale de 1e Instance n'a plus lieu d'être puisque Michaël Sureting et Michel Driesmans font partie des commissions judiciaires FVWB et que le cumul est interdit. Tous les rapports d'arbitrage et les réclamations devront désormais être envoyés à la FVWB à l'adresse [parquet@fvwb.be](mailto:parquet@fvwb.be)

## 9. Palmarès 2019-2020

Chaque équipe ayant été déclarée première de sa série en championnat provincial lors de l'interruption reçoit un bon d'achat dans un magasin d'articles de sports.



10. L'interpellation d'Aubel est retirée par le club.

11. Vu le report de l'AGO à cette fin du mois d'août, le tirage au sort de la Coupe Marcel Bodart a été effectué lors de la réunion du CA du 8 juin à Thimister en présence des 3 représentants des clubs préparant l'AG de la FVWB. Le tirage a été fait intégralement, demi-finales comprises.

---

## **Divers hors AGO**

### Cellule Compétition (Jean-Claude Debatty)

- Les rencontres du 26/9 ayant été décalées au 31/10, les rencontres déjà fixées au 31/10 doivent être reportées ou deux rencontres devront être jouées le même week-end.
- Changement de calendrier pour les trois premiers tours de la Coupe Marcel Bodart : les clubs sont invités à changer la programmation rapidement.
- Les rencontres entre deux équipes d'un même club peuvent être jouées en septembre.
- Jean-Claude Debatty rappelle la « marche à suivre » pour effectuer un changement de match.
- Les listes de force sont à envoyer cinq jours ouvrables avant la première rencontre d'une des équipes du club.
- Rappel : toujours avoir une feuille de match papier à côté de la tablette.
- Les règles de retard d'une rencontre sont rappelées.
- Les tournois/match amicaux sont autorisés.
- Le club de Verviers demande si il est possible d'obtenir un protocole pour les salles que les clubs vont visiter (championnat). L'idée est acceptée et sera concrétisée
- A la mi-septembre la FVWB va sortir un protocole match et arbitrage.
- Un code couleur « jaune » a été décerné aux sports collectifs.

### Cellule Compétition Jeunes (Pascal Schmets)

- Il n'y aura pas de tournoi d'évaluation cette saison (80-120 jeunes étaient attendus).
- L'inscription des équipes de jeunes est prévue pour le 15 septembre.
- Pascal Schmets rappelle qu'il faut être le plus précis possible pour ces inscriptions.
- Il n'y aura pas de réunion pré-calendrier (les calendriers seront sur le portail pour le 23 septembre)
- Le 11 septembre, serait (projet) organisé un CLINIC avec les entraîneurs des jeunes (présence facultative).  
Philippe Achten ajoute que nous travaillons pour l'obtention de points de formation continue pour les participants à ce clinic.
- Pascal Schmets annonce son souhait d'être encadré au sein de la cellule jeunes.  
Volley Spike (Philippe Greif)
- Philippe Greif explique à l'Assemblée les quelques petits changements concernant volleyspike.
- Un tutoriel et si possible une vidéo seront fournis aux clubs. A charge pour eux de les communiquer à leurs marqueurs.

Ph. ACHTEN  
Président

M. VANDEVELD  
Secrétaire

## **ANNEXE 1 – Allocution présidentielle**

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin en respectant les nécessaires mesures imposées par la situation sanitaire actuelle.

Merci aussi au club de Thimister de nous accueillir dans ses installations.

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour tous ceux et toutes celles qui ont souffert de cette pandémie, soit directement dans leur chair, soit à cause de la perte d'un être cher.

Indépendamment du coronavirus, le monde du volley a dû déplorer 3 disparus : Marcel Decharneux, décédé le 22 janvier dernier. Après une carrière de joueur dans plusieurs clubs, il s'était lancé dans l'arbitrage tout en occupant durant de nombreuses années le poste de secrétaire au Comité Provincial, dont il était membre d'honneur.

Un de nos jeunes arbitres, Pascal Sélerin, est aussi parti ce 28 juillet. Il était également joueur à Herstal.

Et Jean-Pol Sohy, arbitre fédéral, désignateur, commissaire, n'a pas vaincu une longue maladie qui le rongait.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire, en y associant toutes les victimes du COVID-19.

Merci beaucoup.

Cette saison restera dans les mémoires collectives et individuelles comme la première interrompue avant son terme, nous mettant toutes et tous devant une situation inédite et inconnue, incertaine même pour vos clubs. Toute une série de décisions a dû être prise en faisant preuve de bon sens, d'équité et de respect pour tout ce que les acteurs du volley avaient réalisé jusqu'à l'arrêt des compétitions.

Il a ainsi fallu recalculer les classements, décider que prioritairement les équipes descendantes seraient privilégiées si une place se libérait puisqu'elles avaient encore une chance de se sauver si le championnat allait à son terme. Tout cela en assimilant les conséquences de la dernière année de la réforme de Volley Belgium.

Il a fallu ensuite réfléchir à l'avenir malgré que les informations concernant les sports collectifs en salle soient distillées goutte à goutte par le Conseil National de Sécurité. Encore aujourd'hui, tout n'est pas absolument clair mais nous avons souhaité établir un calendrier complet pour une saison normale de manière à ce que vous puissiez réserver vos salles comme les années précédentes. Nous avons déjà dû y apporter une modification en reculant le début du championnat d'une semaine et reporter les 2 premiers tours de la Coupe Marcel Bodart. Même le 3<sup>e</sup> tour de cette Coupe est déplacé pour permettre l'organisation de la 1<sup>e</sup> journée de championnat. Nous restons évidemment attentifs à l'évolution de la situation et aux mesures imposées pour lancer la compétition 2020-2021.

Restez attentifs à nos communications via les newsletters et le site provincial, seuls canaux de communication officiels du Comité Provincial.

Cette saison écoulée était déjà particulière avant son interruption, puisqu'elle avait marqué les débuts de la feuille de match électronique et le retour à des séries de 12 équipes à votre demande. L'organisation d'un championnat à 12 n'a posé aucun problème particulier, tout le monde étant rôdé à ce cas de figure. J'espère juste que tous ceux qui y voyaient l'occasion de jouer moins de matches sans enjeu et donc inintéressants y ont trouvé leur compte.

L'introduction de la feuille de match électronique via l'application VolleySpike a été précédée de 22 séances de formation auxquelles ± 380 personnes ont participé. D'une manière générale, nous pouvons être satisfaits de cette première expérience, tout à l'honneur de Philippe Greif qui a pris ce dossier à bras le corps au point d'avoir été nommé il y a quelques semaines coordinateur VolleySpike au sein de la FVWB.

Quelques erreurs de manipulation ont vite été corrigées et la compétition s'est déroulée tout-à-fait normalement.

Des habitudes nouvelles ont été prises ; elles seront de mieux en mieux assimilées au fur et à mesure des prochaines semaines de championnat.

Un autre aspect essentiel pour le futur, et qui ne sera pas simple à rencontrer, est le volet financier.

Comme vous l'avez constaté à la lecture du bilan, nous accusons un déficit de +/- 12.000 euros cette année. Ce malus est dû exclusivement à l'absence de subvention provinciale. En effet, contrairement aux saisons précédentes, le subside provincial de 15.000 euros ne nous a pas été octroyé pour 2 raisons dont nous n'avons jamais eu connaissance : d'une part, notre ASBL fait des bénéfices presque chaque année et, d'autre part, dispose de réserves financières importantes. Cette logique tend à favoriser les fédérations dépensières et non pas celles qui agissent en bon père de famille. Comprenez qui pourra !

Nous avons été avertis de ce revirement de la Députation Provinciale bien au-delà du 31 mars, date de clôture de cet exercice comptable, ce qui nous a empêchés de faire les ajustements budgétaires nécessaires pour éviter l'ampleur de ce déficit.

Ceci a une conséquence directe sur le budget que nous vous présentons pour cette saison 2020-2021. Il est en forte réduction puisque nous n'avons aucune certitude d'émarger en tout ou en partie à la subsidiation des fédérations sportives provinciales. Un contact avec les autorités doit avoir lieu avant le 15 septembre pour nous informer de l'avenir.

Cette réduction du budget est d'autant plus gênante que nous aurions souhaité vous soutenir financièrement pour faire face aux problèmes de trésorerie que vous avez subis et que vous subissez encore. Nous avons néanmoins décidé de postposer les versements des frais d'inscription et l'approvisionnement de la caisse de compensation d'arbitrage et de réduire de 4 à 2 euros la contribution par affilié au plan de développement de l'arbitrage. Il nous est malheureusement impossible de faire plus et mieux sans rentrée certaine de subside. Soyez néanmoins assurés que nous reverrons la situation si nous devons avoir un signal positif.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Contrairement aux autres années, je ne détaillerai pas le bilan sportif, puisque celui-ci a été tronqué par l'interruption des compétitions suite à la crise sanitaire.

Je voudrais juste exprimer toute la compassion du CA à l'égard du club d'Aubel qui a dû prendre la décision la plus pénible qui soit : scratcher son équipe première alors qu'elle avait gagné sportivement sa place en Ligue A Dames.

Pour tous les autres, vous allez, je l'espère, recommencer un championnat dans un peu plus d'un mois. De nombreuses équipes ont encore changé de division consécutivement à la dernière phase de la réforme, d'autres se sont maintenues alors qu'elles risquaient de descendre, certaines se sont dissoutes et d'autres se sont créées. Le nombre total d'équipes inscrites est en augmentation, ce dont nous devons nous réjouir.

Abordons enfin le chapitre des élections. Vous avez constaté que 3 candidats se présentaient à vos suffrages pour 3 places disponibles au sein du CA. Si vous le souhaitez, c'est-à-dire si vous votez majoritairement positivement pour chacun d'eux, le CA sera à nouveau complet.

Comme vous le savez, l'AG élit dorénavant des administrateurs qui se répartissent les fonctions en CA. Je peux néanmoins d'ores et déjà vous dire en toute transparence, que les 2 administrateurs sortants et rééligibles, Patrick et moi, restons candidats à prolonger nos mandats en tant que responsable de l'arbitrage et président. Le troisième candidat, David Brozak, qu'il ne faut pas présenter, a accepté, s'il est élu, de relever le défi de la cellule « Formation », plutôt orpheline depuis le départ de Luc Mercier. Ce qui signifie que, dans les prochains mois, voire les prochaines semaines, David proposera, en accord avec le CA, une stratégie de développement du volley dans notre province, dont la teneur sera fortement impactée par le problème financier que je viens de soulever.

Je me réjouissais il y a quelques instants de la progression du nombre d'équipes en championnat senior. Nous ne pouvons pas faire le même constat en ce qui concerne les équipes de jeunes. Il y a donc du pain sur la planche. En matière de développement des jeunes (PLD et sélections provinciales), il y a aussi des choses à revoir et il va s'y atteler.

Nous allons donc tenter de vous aider à recruter et à former des jeunes de qualité. C'est la seule voie possible pour pérenniser notre beau sport.

Je vous remercie de votre attention.

## **ANNEXE 2 – Rapport d’activités du Conseil d’Administration – Saison 2019-2020.**

Vous trouverez ci-après le quatorzième rapport d’activités de Conseil d’Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d’abord la composition de ce conseil d’administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Christian GREIF</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Marc VANDEVELD</b>
Trésorière	<b>Claude CORMEAU</b>
Responsable des Statuts et Règlements	<b>Philippe GREIF</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>Vacant</b>

Comme chaque fois, et plus particulièrement en cette année qui restera à jamais gravée dans les mémoires, nous tenons tout d’abord à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l’ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. Qu’ils soient tous remerciés pour leur travail !

Vous pourrez également constater au travers des différents rapports d’activités des responsables de cellules que le travail n’a de nouveau pas manqué au cours de cette saison 2019/2020 au sein de notre CA. Cette saison a vu l’abandon du système « play off – play down » et donc le retour à une formule classique. Malheureusement, vu l’arrivée de la pandémie liée au COVID 19, ceux-ci, pour la première fois de nos championnats n’ont pu arriver à leur terme.

Cette situation nous a amené à prendre des décisions, parfois assez difficiles, pour désigner les montants et descendants dans les diverses divisions. Soyez cependant sûrs, que ces décisions ont été prises en notre âme et conscience et que nous avons essayé d’être le plus juste possible par rapport à chaque situation. Ce championnat a aussi vu l’arrivée de la feuille de match électronique au travers de l’application Volley Spike. Ce grand changement s’est dans l’ensemble très bien passé, les rares problèmes étant le plus souvent dus à une erreur de manipulation.

Pour y arriver, 22 séances de formation ont été organisées, auxquelles pas moins de 380 personnes ont participé.

Ces diverses séances étaient chaque fois encadrées par trois personnes, encore une fois merci à eux pour cet investissement.

Enfin vous constaterez que notre bilan est malheureusement en négatif, notre trésorière vous donnera ses commentaires et explications.

GREIF Christian  
Vice Président

Rapporteur

---

## Rapport d'activité de la Cellule Compétition Jeunes

- La saison 2019-2020 est devenue particulière
- Au mois de septembre 2019, les tournois d'évaluation ont eu lieu. Le constat est mitigé, la formule obligatoire ne porte pas ses fruits. Il est impératif de repenser l'organisation, pour améliorer l'ergonomie des joueurs. Rendre la formule plus intéressante en favorisant la démonstration ainsi que la pratique des jeux adaptés.  
Pour la catégorie des minimes, il est évident qu'il faut scinder les filles des garçons.
- Les tournois des cadets et cadettes en septembre ont permis à certaines équipes de se préparer en début de saison. Les équipes du PLD filles et garçons y ont participé avec des équipes liégeoises mais également d'autres provinces.
- Le club de Limbourg nous a accueillis dans ses installations permettant à certaines équipes de se préparer en début de saison. Les équipes du PLD filles et garçons y ont participé avec des équipes liégeoises mais également est très important d'avancer dans la formation des entraîneurs, la carte de coach est obligatoire pour encadrer les équipes de jeunes. D'autres ont choisi de commencer par le niveau basic dont la validité est d'un an.
- Un formulaire d'inscription en ligne est utilisé, une manière plus facile de compiler les différentes données pour l'élaboration du calendrier.
- Chez les garçons, en minimes 4-4 et cadets, le calendrier du championnat a débuté en septembre jusqu'en avril. Les nouvelles équipes ont commencé en janvier 2020 dans le championnat sans point, le but étant d'obtenir du temps de jeu.
- Un constat interpellant pour la catégorie des cadettes, certaines équipes ne se sont plus inscrites pour diverses raisons : manque d'effectifs, joueuses qui jouent déjà dans une équipe provinciale, certains parents préfèrent suivre une équipe adulte...
- Fin décembre 2019, les tournois cadets et cadettes ont eu lieu avec la participation des équipes du PLD et de la Province de Namur, ce fut un beau succès.
- Belles prestations des jeunes arbitres tant pour les matchs que les tournois, la coopération avec la cellule arbitrage est en évolution.
- La saison s'est clôturée prématurément pendant le second tour suite à la pandémie du coronavirus.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui suivent les équipes de jeunes. Les dirigeants des clubs, les responsables jeunes, les parents, ainsi que les nombreux bénévoles. Rendez-vous la saison prochaine.

Pascal Schmets

---

## Rapport d'activités de la Cellule Compétition

### Rencontres

En plus des matchs de championnats, il y a eu :

- 32 matchs de coupe en Dames (+ 4 FF) et 35 en Messieurs
- 5 FF en Dames + 1 FF général en cours de saison ; également 5 FF en Messieurs
- le PLD a participé au championnat de P2B Messieurs
- 161 changements de match (158 l'an dernier)

## Palmarès

Exceptionnellement au vu les circonstances, pas de champions désignés mais terminent premiers de leur série :

### Dames

P1	Aubel 2	P4A	Thimister 7
P2A	Olné 1	P4B	Olné 2
P2B	Saint Louis Waremme 2	P4C	Renaissance 1
P3A	Aubel 3	P4D	Waremme 8
P3B	Waremme 6		

### Messieurs

P1	Grand-Rechain 1	P2B	Aywaille 2
P2A	Malmédy 1	P3	Herstal 4

**Coupe** les demis et finales n'ayant pas pu être jouées, pas de vainqueur cette saison

## Loisirs

A1	Seraing
A2	Olné
B	Stavelot

## Equipes montantes dans le championnat provincial

Dames de P1 en promotion

AUBEL 2  
SPA-PEPINSTER 1  
St-JO WELKENRAEDT 1

Dames de P2 en P1

OLNE 1  
ST LOUIS WAREMME 2  
HERSTAL 2  
NEUPRE

Dames de P3 en P2

WAREMME 6  
MALMEDY 2  
ESNEUX 2  
THIMISTER 6  
SART TILMAN 2

AUBEL 3

Dames de P4 en P3

THIMISTER 7  
OLNE 2  
RENAISSANCE  
NEUPRE 3  
WAREMME 8  
ESNEUX 3

Messieurs de P1 en Promotion

Gd-RECHAIN 1  
HERSTAL 2  
RENO SOLUTIONS ESNEUX 2

Messieurs P2 en P1

MALMEDY  
GD RECHAIN 2  
AYWAILLE 2  
HANNUT

## Equipes descendantes

Dames P1 en P2

DALHEM 2

Dames P2 en P3

DALHEM 3  
WAREMME 4

Dames P3 en P4

MARCHIN 2  
ST JO WELKENRAEDT 3

Messieurs P1 en P2

SART TILMAN

Messieurs P2 en P3

REMOUCHAMPS 3  
WAREMME 5  
ST-JO WELKENRAEDT 2  
SERAING  
HERMALLE  
MORTROUX 6  
THEUX 2  
ESNEUX 3

Jean-Claude Debatty

---

## Rapport d'activité de la Cellule Formation

En l'absence d'un président de cellule, sa gestion a été assumée collégalement par le CA.

- Gestion journalière du secrétariat
- Le stage organisé par la Province de Liège du 5 au 9 août a été annulé pour manque d'inscription
- 20 séances d'entraînement PLD ont été données par les entraîneurs Frédéric Servotte et Sébastien Humblet (une moyenne de 12 jeunes par séance).
- Les sélections provinciales (16 jeunes filles et 15 jeunes garçons) ont participé aux inter-provinces (Profondeville et Thimister).
- Une équipe PLD garçons a été alignée dans le championnat de P2B et 27 jeunes garçons ont participé à ces rencontres (5 rencontres et 2 forfaits pour manque de joueurs).
- Pour chacune des rencontres, un membre du CA était présent pour aider à l'encadrement.
- Un stage a été organisé par le CA Liège à Bütgenbach les 2 et 3 janvier 2020. 30 jeunes (filles et garçons) y ont participé ; ce fut une grande réussite.

Marc Vandeveld

---

## Rapport d'activité de la Cellule Arbitrage

- La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres pour les séries provinciales et les interprovinces. L'arbitrage en second pour les rencontres FVWB (Nat 2 D, Nat 3 D et Nat 3 Mess)
- De même, la désignation de 28 arbitres jeunes et de parrains lors de rencontres de jeunes et tournois organisés par la cellule jeunes.
- 10 arbitres jeunes ayant suivi le module 2 avec succès ont eu l'occasion d'assurer des rencontres de réserve en P3 et P4 Dames, toujours accompagnés d'un parrain, c'était une première pour eux et pour la cellule d'arbitrage. Merci à tous ces jeunes arbitres pour leurs prestations, et merci également à leurs parents pour leur dévouement.
- Le week-end des 22 et 23 février, dans le cadre de la promotion de l'arbitrage jeunes, une délégation de six arbitres jeunes liégeois, encadrés par Marika Boulanger et Eric Humblet, ont arbitré au 9<sup>ème</sup> tournoi International de benjamins et benjamines à Ensihem en Alsace. Ils ont pu montrer leur savoir-faire et mettre à l'honneur l'arbitrage « jeunes » en Province de Liège.  
Expérience enrichissante pour ces jeunes arbitres. Félicitations à eux pour leurs prestations devant un nombreux public.
- Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Liège début octobre, elle a été suivie avec succès par cinq candidats. En cours de saison, cinq autres candidats, ont suivi la formation théorique via internet (e-learning), ils ont tous réussi les étapes de la formation avec succès.  
Grâce à ces 10 nouveaux candidats, et pour la seconde année sportive consécutive, le nombre d'arrivées est supérieur au nombre des départs.  
Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.
- Cette saison, la feuille électronique a été mise en place (VolleySpike), tous les arbitres ont suivi la formation, condition indispensable pour poursuivre l'arbitrage, seuls 2 arbitres ont décidé d'arrêter suite à cette mise en place.
- La formation continuée de janvier s'est déroulée à Herstal, elle a été suivie avec succès, organisée sous forme de 4 ateliers, exposé spécifique sur Volley-Spike, et diverses directives
- 25 visionnements seniors ont été effectués lors de cette saison .
- Comme la saison passée, l'expérience des arbitres « jeunes talents » s'est poursuivie au sein de l'arbitrage FVWB. Expérience valorisante qui porte ses fruits et permet à nos arbitres de mettre leur talent à profit.
- Dans le cadre du plan d'action, la cellule d'arbitrage a donné une séance d'information arbitrage jeune en août, un module 2, de même que deux séances d'information arbitre seniors.

Nous avons décidé de mettre nos forces vives à la disposition de l'arbitrage jeune et nous remercions tous ces jeunes arbitres pour leur disponibilité ainsi que les parrains.

Nous sommes conscients que le système n'est pas parfait, mais il se met en place. Suite aux circonstances particulières pour raisons sanitaires, nos efforts prévus pour la fin de saison n'ont pu être mis en chantier, mais ce n'est que partie remise.

Patrick Decraene

---

## Rapport d'activité de la Cellule Communication

La cellule a réalisé son travail d'information au bénéfice des volleyeurs liégeois

- Mise à jour, quasi quotidienne ou du moins lorsque cela est nécessaire, du site « officiel » provincial.
- Expédition des « newsletters » vers les clubs, arbitres, coaches et responsables d'équipes de jeunes.
- Lien et support technique entre la cellule compétition et le responsable du portail afin de régler les problèmes de maintenance éventuels.

Collecte des remarques des utilisateurs du portail en vue de l'amélioration de celui-ci.

- Support pour l'encodage des divisions « Loisirs » sur le portail FVWB.  
Idem pour les licences Loisirs reprises sous un seul matricule.
- Lien et support à propos des relations entre Volley Spike et le portail.
- Réalisation du BO spécial et mise à jour des documents interactifs en vue de faciliter d'une part la tâche des responsables des clubs et d'autre part des responsables des compétitions (provinciales-jeunes et loisirs)

Création d'un formulaire en ligne pour l'inscription au second tour des équipes de jeunes.

- Mise à jour des adresses et redirections à destination des présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des responsables des équipes jeunes, des responsables des équipes loisirs, des arbitres en vue de faciliter la communication entre les différents intervenants.

Les clubs doivent être conscients qu'une modification dans les coordonnées du président, secrétaire ou trésorier n'est effective qu'après mise à jour de la feuille de garde approuvée par la FVWB.

Ces modifications portent sur par exemple un changement de personne ou modification de son adresse postale, courriel etc...)

- A partir de mars 2019, le CA avait ajouté à la tâche du responsable communication, avec son accord, la gestion quotidienne de la trésorerie pour éviter tout retard de paiement dans les factures et frais d'arbitrage..

L'AG de juin 2019 ayant officialisé cette tâche, ces travaux sont repris dans la rubrique trésorerie de ce document.

- La Cellule Communication déplore toutefois diverses remarques prétendant que les « dirigeants » des clubs ne prennent pas en considération l'avis « officiel » des publications du site provincial. Pour rappel les seuls avis officiels, comme repris au ROI sont ceux publiés sur le site provincial ou expédiés par une newsletter. Si « facebook » est aussi un moyen de communication il n'a cependant aucune caractère officiel d'autant qu'il n'est pas prévu au ROI une obligation pour les dirigeants d'y être inscrit.

Donc il n'est pas certain que « tous » soient correctement informés.

Jean-Claude Baccus



**RAPPORT DE VERIFICATEURS AUX COMPTES  
ANNEE COMPTABLE 2019-2020**

Nous, soussignés, Willy FRANCK, André RIGA et Charles KINON, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball, déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 24 août 2020.
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association.
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes et félicitons la Trésorière Provinciale et son adjoint pour la qualité de leur travail.
- **Nous avons malheureusement été obligé de constater que le bilan 2019-2020 est en négatif !**
- Nous avons obtenu réponse à nos questions à ce sujet et nous proposons à notre Trésorière de vous donner ses commentaires et explications.
- **Nous proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2019-2020 et de donner décharge à la Trésorière Provinciale et son adjoint pour leur gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball.**

**Suggestion :**

Comme l'année dernière, nous voudrions à nouveau attirer l'attention du Comité Provincial sur un point.

Afin d'éviter de trop grosses différences entre le budget et le bilan, nous souhaiterions que les rentrées de notes de frais se fassent dans les délais prévus par les statuts du CP, à savoir le 31/3 de l'année en cours.

Les vérificateurs

Willy FRANCK



André RIGA



Charles KINON



## A.G.O. de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Samedi 12 juin 2021 à 9h30 - Waremme (Pôle Ballons)

**Pour le CA** Ph. Achten, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif,  
P. Schmets, D. Reterre, M. Vandeveld, C. Cormeau, D. Brozak

Excusé : C. Greif

**Pour les clubs** 143 voix

**Clubs Absents** Limbourg et St-Vith

1. Accueil des représentants des clubs
2. Allocution du Président  
*Voir annexe 1*
3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration  
Accepté à l'unanimité  
*Voir annexe 2*
4. Rapport de la trésorerie
  - Bilan de l'année 2020-2021 – *approuvé à l'unanimité*
  - Rapport des vérificateurs aux comptes – *Voir annexe 3*
  - Budget 2021-2022 – *approuvé à l'unanimité*
  - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans – *Patrick Herbrandt (3 ans) se présente et rejoindra Charly Kinon (2 ans) et André Riga (1 an)*
5. Modifications des Statuts et du ROI

**Propositions du CA**

  - Art. 5170 – adopté à l'unanimité

Jean-Claude Baccus prend la parole :

Demande aux clubs d'effectuer le paiement en une seule fois.

(Exemple : si un club aligne 3 équipes, il doit payer le 1/3 pour ses 3 équipes dans un seul versement)

6. Elections statutaires

D. Reeterre se propose pour superviser le dépouillement des votes

Résultats :

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
M. Vandeveld	141	0	2
P. Schmets	141	0	2
Ph. Greif	136	4	3

7. Elections des représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale aux l'AG de la FVWB :

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
A Cabay	137	4	2
P Dufays	127	14	2
P Herbrandt	128	6	9

Alain Cabay et Patrick Herbrandt seront les représentants des clubs pour siéger aux AG de la FVWB. Patrick Dufays sera suppléant.

Ph. ACHTEN  
Président

M. VANDEVELD  
Secrétaire

## Annexe 1

### Allocution du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin en continuant à respecter les gestes barrière que nous appliquons depuis de très longs mois.

Merci aussi au club de Waremme de nous accueillir dans ses installations.

Je dois excuser Christian Greif à l'étranger pour le moment.

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont souffert de cette pandémie, soit directement dans leur chair, soit à cause de la perte d'un être cher.

Cette année malheureusement le monde du volley a dû déplorer 3 disparus :

Henri Broun, décédé en octobre dernier. Henri, que nous avons plus particulièrement connu comme vice-président germanophone du Comité Provincial pendant de nombreuses années, était surtout le président emblématique du club de Calaminia dont il avait fait de l'équipe féminine une valeur sûre de la Division d'Honneur, allant même jusqu'à imaginer un partenariat tout-à-fait particulier avec le club d'Hermalle avant la construction du Hall des Sports de La Calamine que nous connaissons maintenant.

**Un jeune joueur de 12 ans prénommé Marius est décédé pendant un entraînement en janvier à Uccle, d'une cause vraisemblablement extérieure au volley. Mais ceci doit nous faire prendre conscience que notre sport, même s'il n'est pas à risques, peut être confronté à ce genre de drame, heureusement rarissime.**

**Et Sam Van Welden, très grande figure de l'arbitrage belge et international ayant eu le privilège de siffler deux finales olympiques, celles de 1968 à Mexico et de 1972 à Munich, lorsque notre sport était à son apogée en Belgique, et ensuite responsable national de l'arbitrage, est décédé en octobre 2020**

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire, en y associant toutes les victimes du COVID-19.

Merci beaucoup.

Si la saison dernière restera dans les mémoires collectives et individuelles comme la première interrompue avant son terme, celle-ci sera la première à avoir été décrétée « blanche » après 2 ou 3 week-ends de compétition, entraînant de facto une absence de montées et de descentes sportives.

En effet, si la situation sanitaire s'était améliorée à l'été dernier nous permettant de tenir notre AG en présentiel et nous autorisant à débiter les divers championnats, il fallut vite se rendre à l'évidence que la pandémie connaissait une seconde vague dès le début octobre et que, pour en

limiter les effets, il était nécessaire de décréter un nouveau confinement. Celui-ci fut infiniment plus long que le premier puisqu'il vient seulement de prendre fin en ce 9 juin.

Je voudrais ici saluer le travail du responsable de la cellule « Communication » qui vous a tenus informés régulièrement de l'évolution de la situation et notamment des différents protocoles en vigueur.

Il semblerait désormais que suffisamment de voyants sont passés au vert ou du moins à l'orange clair, et notamment le taux de vaccination, pour envisager raisonnablement la reprise des compétitions en septembre comme une année normale. Certes un protocole sera toujours d'application mais les acteurs du sport pourront à nouveau le pratiquer pleinement.

Par ailleurs, nous étions déjà conscients que l'arrêt des compétitions en mars 2020 avait mis à mal la trésorerie des clubs, les empêchant d'organiser leurs traditionnelles activités printanières, souvent source principale de revenus avec les cotisations. Ce printemps-ci n'aura pas été plus profitable.

Vous vous êtes retrouvés devant une situation financière inédite, que nous avons tenté d'atténuer au maximum en vous remboursant, après une réflexion collégiale des membres du CP, rapidement les inscriptions, les affiliations et les provisions d'arbitrage. La FVWB, de son côté, a aussi fait des efforts pour vous ristourner le maximum de ce qui pouvait l'être.

De ce fait, notre bilan est légèrement en négatif, comme vous l'aurez constaté, mais les finances provinciales ne sont pas en péril.

Elles le seront d'autant moins qu'après de multiples contacts avec la Direction des Sports de la Province et le Cabinet de la Députée Provinciale, le subside provincial de 15.000 € que nous avons perdu, vient de nous être octroyé par une décision du Conseil Provincial du 29 avril. Vous en avez vu l'effet dans la présentation du budget 2021-2022.

Nous pouvons donc envisager de relancer une politique sportive ambitieuse sous la houlette de David Brozak, président de la cellule « Formation » que vous avez élu l'année dernière, et qui, au vu des circonstances, n'a pas encore pu mettre en œuvre ses idées novatrices pour le développement du volley en Province de Liège.

Cette bouffée d'oxygène financière va aussi permettre à Patrick Decraene, président de la cellule « Arbitrage », de relancer son plan de recrutement pour faire face d'une part, à l'érosion naturelle du nombre d'arbitres et, d'autre part, à l'arrêt de quelques-uns d'entre eux.

Pour rappel, ce plan sera réalisé sans plus solliciter financièrement les clubs ; ce qui veut dire que la cotisation spéciale est supprimée. De plus, vous ne payez plus d'amendes pour absence ou insuffisance d'arbitres depuis quelques saisons. Il me plaît de le rappeler, d'autant que nous sommes la seule province à avoir supprimé cette amende.

Nous sommes ainsi prêts à nous retrousser les manches pour relancer pleinement les activités volleyistiques provinciales dont les prévisions, d'après les premiers indices, ne s'annoncent pas trop mauvaises puisque nous n'avons pas enregistré de diminution sévère du nombre d'équipes que vous avez inscrites en championnat, du moins au niveau provincial.

Evidemment, nous sommes bien conscients que nous ne pourrons tirer de conclusions définitives à ce sujet qu'au début septembre lorsque les entraînements auront repris partout et lorsque vous aurez constaté dans chaque club si un nombre suffisant d'affiliés permet d'engager en championnat autant d'équipes que souhaité et inscrit.

Bien entendu, il n'y a aucun bilan sportif à tirer de cette saison mais je voudrais quand même mettre en exergue la saison de l'équipe de Ligue A du VBC Waremme qui, seule avec les équipes féminines de Modal Charleroi et Tchalou, a porté les couleurs du volley francophone puisque les compétitions dites « professionnelles » ont été autorisées moyennant respect de protocoles très stricts et notamment l'obligation pour les joueurs et le staff de se faire tester très régulièrement et, tout cela sans aucune rentrée financière.

Le côté positif, c'est que, grâce aux efforts de la Ligue et de ses clubs, tous les matches ont été proposés en streaming, ce qui a permis aux amateurs de volley sevrés de leur sport, de continuer à vivre des rencontres, certes de loin et sans l'ambiance de la salle mais c'était mieux que rien.

Au chapitre des élections, il n'y a rien de particulier à signaler : les trois administrateurs sortants sont ré-éligibles et aucun nouveau candidat ne s'est présenté. Nous agissons donc dans la continuité si votre souhait est de les élire tout à l'heure.

Je vous remercie de votre attention.

## Annexe 2

### Rapport d'activités de l'Organe d'Administration

Vous trouverez ci-après le quinzième rapport d'activités de l'Organe d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de cet organe d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Christian GREIF</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Marc VANDEVELD</b>
Trésorière	<b>Claude CORMEAU</b>
Statuts et Règlements	<b>Philippe GREIF</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>David BROZAK</b>

Nous pensons, peut-être un peu naïvement, que la saison précédente était exceptionnelle par sa dernière partie avortée à la suite de l'arrivée de la pandémie, et que nous irions vers une nouvelle saison pleine et excitante !

Hélas, ce maudit virus nous a rattrapé et cette saison 2020/2021 deviendra dès lors encore plus inoubliable puisque à peine commencée (et encore uniquement quelques rencontres jouées par quelques équipes), qu'elle devait déjà se terminer...

Les espoirs de la voir reprendre à l'un ou l'autre moment se sont tour à tour envolés, et donc cette saison n'aura finalement jamais existé !

Comme chaque fois, et encore plus en cette année qui fut donc extrêmement difficile, nous tenons à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. En effet les membres de l'OA ne sont pas restés inactifs et nombre de réunions en vidéo-conférences, ainsi que l'une ou l'autre en présentiel, se sont organisées pour tâcher de gérer au mieux la situation. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Puisse la nouvelle saison qui s'annonce, enfin nous ramener vers les salles et retrouver notre sport bien aimé.

GREIF Christian  
Vice-Président

Rapporteur

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes**

2020-2021, une saison vraiment particulière !

Outre la constitution des calendriers des équipes de jeunes, le championnat n'a pu avoir lieu.

Des réflexions ont eu lieu pour imaginer une éventuelle reprise de la compétition en fonction de l'évolution de la pandémie. Au fil du temps, ces possibilités n'ont pu voir le jour. La saison blanche fut officialisée.

Les championnats francophones des jeunes furent annulés et ce pour la seconde saison consécutive.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la saison 2021-2022, une réunion d'information sera organisée au mois de septembre 2021.

Nous devons trouver ensemble des alternatives pour donner du temps de jeu et mettre un accent sur l'aspect de la formation des jeunes.

De nombreux protocoles (mesures sanitaires) seront d'application, mettons tout en œuvre pour pratiquer le volley-ball dans de bonnes conditions.

Pascal Schmets

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition**

La Cellule Compétition s'est réunie en vidéo conférence pour procéder à la relecture et l'adaptation du règlement de compétition. Relecture finale par l'ensemble de l'OA .

Durant les mois de mai et juin, élaboration des calendriers. Mais suite aux décisions gouvernementales, le championnat a été arrêté après 2 ou 3 journées et la saison a été déclarée « blanche ».

La Coupe Marcel Bodart n'a, quant à elle, jamais débuté.

J C Debatty et Christian Greif

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Formation**

Quelques activités réduites à cause de pandémie :

- Formation continue pour entraîneurs par Frederic Servotte à Waremme
- Mise à jour des jeux adaptés par Francis Devos
- Un cycle de trois jours de formations « animateur » à Eupen par Jacques Meessen
- 2 entraînements début septembre Pôle de Développement Liégeois (PLD) pour nos jeunes à Soumagne

David Brozak

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Arbitrage**

La réunion d'information de début de saison s'est déroulée en présentiel le 24.09.20 à la Maison des Sports de Liège.

La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres en second pour les rencontres FVWB, pour les séries provinciales, pour les quelques rencontres jouées avant l'arrêt des activités sportives.

Vu la crise sanitaire, la cellule d'arbitrage a participé aux différentes réunions en vidéoconférence



et celles en présentiel.

L'arrêt des rencontres a empêché de désigner les arbitres jeunes, les parrains, les visionneurs. Vu les conditions imposées, il n'a pas été possible d'organiser la formation continuée de nos arbitres seniors.

Aucune session de formation d'arbitre en présentiel n'a pu être mise en place ; en mars, un email a été envoyé à tous nos affiliés (âgés de 16 à 35 ans) afin de leur proposer de suivre le cours d'arbitrage par e-learning, seuls six candidats ont marqué leur intérêt.

Le plan d'action pour la saison 20-21 a été suspendu pour respecter les mesures sanitaires prescrites, il sera relancé dès que possible. Il faudra réactiver le recrutement de nouvelles forces vives au sein de l'arbitrage.

Les membres de la cellule sont restés mobilisés afin de répondre aux diverses demandes des arbitres et affiliés.

Patrick Decraene

---

### **Rapport d'Activité de la Cellule Communication**

Dans la mesure du possible, la cellule communication a tenté, via le site officiel ou via newsletter, d'informer les clubs de la situation et de l'évolution due à la pandémie et au confinement.

Elle a ainsi communiqué toutes les modifications relatives aux entraînements possibles, à la poursuite ou non de la compétition, à la comptabilité des clubs vis-à-vis de la trésorerie provinciale, à savoir report ou annulation de factures et remboursements effectués.

La cellule s'est aussi occupée de la « préparation » par visio-conférence des réunions de l'OA ou des groupes de travail qui ne pouvaient se tenir en présentiel. Un rappel des liens de connexion étant transféré à chaque fois aux intervenants.

Jean-Claude Baccus

---

Outre les activités internes au CP, 4 administrateurs liégeois ont été actifs au sein des instances de la FVWB et de Volley Belgium.

Dominique Reterre et Pascal Schmets en tant qu'administrateurs, David Brozak comme responsable technique et moi-même en tant qu'invité permanent ont participé aux Conseils d'Administration de la FVWB que ce soit en présentiel ou en visioconférence.

Dominique Reterre et Pascal Schmets siègent en plus au sein de la délégation de la FVWB aux Assemblées Générales de Volley Belgium.

Pascal Schmets a été nommé trésorier de la FVWB en début de saison et, à ce titre, a été particulièrement mêlé et décisif dans de nombreux dossiers, dont celui de la double affiliation.

Dominique Reterre est l'administratrice chargée du relais entre le responsable technique et le CA, elle a été occupée ces dernières semaines plus que de raison par l'aspect administratif des formations de cadres.

Quant à David Brozak, dès sa nomination, il a été au cœur de quelques dossiers chauds : l'abandon de la Volley Academy de Dinant, la démission de René Malengreaux comme entraîneur des sélections garçons ou la fin de collaboration prochaine avec Marc Cloes, responsable de la formation des cadres.

De mon côté, je me suis attelé à veiller aux intérêts du volley liégeois et de ses membres et à communiquer rapidement toutes les décisions qui les concernaient.

Enfin, un grand merci pour la participation active, positive et pertinente d'Alain Cabay, Patrick Dufays et Patrick Herbrandt aux réunions préparatoires aux AG de la FVWB.

Philippe Achten, Président

### Annexe 3

#### Rapport des vérificateurs aux comptes – année comptable 2020/2021

Nous soussignés Willy FRANCK, Charles KINON et André RIGA, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 10 mai 2021
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes et félicitons le Trésorier provincial désigné par l'O.A., pour la qualité de son travail
- *Avoir posé des questions sur les biens valorisables dans le cadre de la convention avec la Province de Liège et obtenu les réponses quant à la comptabilisation de ces sommes (promesses et discussions en cours)*
- **Nous proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2020-2021 et de donner décharge au trésorier pour sa gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball**

Les vérificateurs

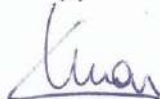
Willy FRANCK

(s)



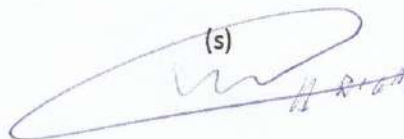
Charles KINON

(s)



André RIGA

(s)



# Divers hors AGO

## **Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement pendant le dépouillement des votes et projeté sur écran.

## **Quelques informations de la Cellule Compétitions**

Jean-Debatty annonce son départ après plus de 25 ans au sein du CA RCPLg.

Il quittera sa fonction de Président de la Cellule Compétitions à la fin de la saison 2021/2022.

Un appel d'aide est lancé aux clubs afin de rejoindre la cellule pour cette saison et ainsi suivre le fonctionnement de celle-ci.

\*\*\*

**Les listes de force** qui, pour certains ont posé problème au début de la saison 20/21 :

Nous vous rappelons que vous devez encoder **7 joueurs minimum** (+ les encadrants) sur le portail **5 jours calendriers** avant le début de la 1ère rencontre (Coupe Bodart et Coupe de Belgique comprises) et envoyer **EN PLUS** à la Cellule Compétition cette même liste. Il suffit d'imprimer en PDF et d'envoyer à la cellule (competitionsbis@volleyliege.be).

MOTIF : cela évite à la personne désignée par la Cellule pour les listes de force de devoir imprimer plus d'une centaine de feuilles et de passer des heures à rechercher sur le portail les 160 équipes de province sans compter celles de FVWB et V B .

Vous pouvez relire **l'article 15 du Règlement de Compétition**.

\*\*\*

Rappel de la procédure pour les changements de matches pour le nouveau calendrier :

Afin de faciliter la tâche de chacun , vous devez commencer **I'OBJET** de votre mail par le numéro de la rencontre (ex : 10201).

Lors de vos échanges de mail, la Cellule Compétition DOIT TOUJOURS être en copie.

Si dans une série , il y a **2 équipes d'un même club** , il faut **avancer les rencontres** dans les **3 premières journées** ou en début de tour (WE 18/09 /2021et WE 8/01/2022).

Pour **les P4 Dames** , compte tenu des nombreux Bye, vous devez **avancer** les rencontres qui sont fixées par le calendrier **après le 19/03**.

Les modalités d'un second tour vous seront communiquées plus tard (Motif : afin de jouer +ou-22 rencontres comme les autres divisions).

## Questions / Réponses :

Q : Le club d'Embourg se renseigne pour voir si un « recyclage » VolleySpike sera organisé

R : Philippe Greif n'est pas contre relancer des formations VS mais seulement sur demande des clubs (associés) avec maximum 20 personnes

\*\*\*

Q : Le club d'Embourg demande ce qui est prévu pour l'obtention des points (coach)

R : David Brozak affirme que 88% des coachs affiliés à la FVWB sont en ordre de points pour la nouvelle saison. Plusieurs possibilités « d'aller chercher » des points seront annoncées prochainement (il faut attendre les réunions de la Cellule Technique de la FVWB)

\*\*\*

Q : Eric Dubru demande si la carte sera payante ou non.

R : Pascal Schmets doit attendre la réponse de la proposition faite à la FVWB. Dominique Reterre affirme que les points seront bien retirés

\*\*\*

Dominique Reterre annonce qu'un nouveau programme de module animateur sera au calendrier pour début septembre.

\*\*\*

Q : Patrick Herbrandt demande quelles sont les conditions pour le volley assis

R : David Brozak lui conseille de contacter la FVWB qui lui donnera les coordonnées de la personne de contact



Volley-Ball  
Liège

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball**

Samedi 11 juin 2022 à 9h30 - Herstal (Hall des sports Michel Daerden)

**Pour le CA**                      Ph. Achten, P. Decraene, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif,  
P. Schmets, D. Reterre, M. Vandeveld.

**Pour les clubs** :              Excusés : C. Greif, C. Cormeau  
152 voix

**Club excusé** :                St-Vith

---

**1. Accueil des représentants des clubs**

**2. Allocution du Président**

*Voir annexe 1*

**3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration**

Accepté à l'unanimité

*Voir annexe 2*

**4. Rapport de la trésorerie**

- Bilan de l'année 2021-2022 – *approuvé à l'unanimité*
- Rapport des vérificateurs aux comptes – *Voir annexe 3*
- Budget 2022-2023 – *approuvé à l'unanimité*
- Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans – *Antonio Guerrero se présente et rejoindra Charly Kinon (1 an) et André Riga (2 ans – reprend le mandat en cours de Patrick Herbrandt)*

**5. Modifications des Statuts et du ROI**

**Propositions du CA**

- Art. 1185 – adopté à l'unanimité
- Art. 1420 – adopté à l'unanimité
- Art. 1440 – adopté à l'unanimité
- Art. 1441 – adopté à l'unanimité
- Art. 5170 – adopté à l'unanimité
- Art. 5190 – proposition supprimée
- Art. 5320 – adopté à l'unanimité
- Annexe 5 – adoptée à l'unanimité

## 6. Elections statutaires

- M. Vandeveld se propose pour superviser le dépouillement des votes avec Sophie Dosin et Marianne Swierkowski.
- Résultats : (147 votes ont été rentrés)

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
C. Cormeau	137	5	5
JC Baccus	137	5	5
A. Michaux	136	0	11
P. Herbrandt	142	2	3

## 7. Elections des représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale aux AG de la FVWB

- M. Vandeveld se propose pour superviser le dépouillement des votes avec Sophie Dosin et Marianne Swierkowski.
- Résultats : (147 votes ont été rentrés)

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
A Cabay	137	4	6
P Dufays	145	0	2

## 8. Palmarès 2021/2022

- Jean-Claude Debatty remet les récompenses aux champions des championnats provinciaux, sous forme de trophées.
- Pascal Schmets remet les récompenses aux champions des championnats jeunes, sous formes de bons d'achat dans un magasin de sport.

Ph. ACHTEN  
Président

M. VANDEVELD  
Secrétaire

# **Divers hors AGO**

## **Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

Le tirage a été fait publiquement après l'AG et projeté sur écran.

## **Quelques informations de la Cellule Compétitions**

Jean-Claude Debatty annonce son arrêt définitif au 30 juin prochain.  
Il quittera sa fonction de Président de la Cellule Compétitions à la fin de la saison 2021/2022.

## **Quelques informations de la Cellule Arbitrage**

Patrick Decraene annonce les différents « gros titres » concernant les changements de règlement et prévient les clubs que des réunions d'informations seront organisées.

## **Annexe 1**

### Allocution du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club d'Herstal de nous accueillir dans ses installations.

Veuillez tout d'abord excuser l'absence de Christian Greif à l'étranger et Claude Cormeau en examen à l'ADEPS.

Je souhaite également la bienvenue aux 2 nouveaux candidats administrateurs, Patrick Herbrandt et Alain Michaux, ainsi qu'au club de Limbourg dont je vais vous parler.

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont souffert de la pandémie de COVID ou des terribles inondations qui ont ravagé une grande partie de notre province en juillet dernier, que ce soit directement dans leur chair ou à cause de la perte d'êtres chers.

Car, une fois de plus, nous sortons d'une année exceptionnelle.

Puisque, dès avant la saison, plusieurs de nos clubs se sont trouvés confrontés à une situation dantesque à la suite de ces crues exceptionnelles de la Vesdre, de l'Ourthe et de l'Amblève.

Certains ont dû déplacer tout ou partie de leurs activités dans d'autres salles ; le club de Limbourg a même dû mettre la clé sous le paillason tant la situation à Dolhain était catastrophique aussi bien pour les installations sportives que pour les biens privés des membres du comité et de leurs familles. Stéphane Pyre a donc demandé le retrait (temporaire espérait-il) des 2 équipes féminines qui devaient disputer le championnat de P3.

Nous sommes très heureux de constater d'une part, que la commune a fait des prouesses pour réhabiliter rapidement une partie suffisamment importante du hall omnisports et d'autre part, que le club a manifesté son intention de reprendre ses activités dès cette saison 2022-2023. Le CP avait fait, dès juillet, la promesse que les équipes de Limbourg seraient à nouveau accueillies à leur niveau initial dès qu'elles le souhaiteraient. C'est la raison pour laquelle la P3A Dames se jouera exceptionnellement à 13 à partir de septembre.

Ces inondations ont aussi été la cause indirecte du décès de notre Président d'Honneur, Willy Collard. Les caves de sa maison située en bord d'Amblève à Aywaille ont été inondées et Willy, avec lequel nous avons encore mangé, mes prédécesseurs et moi, une dizaine de jours auparavant, est décédé assis sur les marches de l'escalier conduisant à ces caves, vraisemblablement terrassé par l'ampleur de la catastrophe. Il avait 98 ans depuis moins d'un mois. Nous étions quelques-uns à commencer à réfléchir à la meilleure manière de fêter son centenaire.

Car Willy Collard, que beaucoup ont toujours appelé Monsieur Collard, était une très grande personnalité du monde du Volley-Ball liégeois et francophone. Fondateur du club Athénée Chénée en tant que professeur d'Education Physique, il était entré au Comité Provincial en 1973, il en devint le Président en 1975 jusqu'en 1978, moment où il fut nommé secrétaire général de l'AIF, charge qu'il exerça jusqu'en 1985. Il s'est ensuite investi dans les commissions judiciaires provinciales.

Nous avons créé en son honneur et sur la proposition d'un de ses anciens élèves, le Trophée Willy Collard qui fut remis pour la première fois le 1<sup>er</sup> mai dernier aux meilleurs joueur et joueuse des finales de Coupes Marcel Bodart.

Le monde du volley a dû aussi déplorer 2 autres décès :

- le 16 mars dernier Raymond Lichtfus, légendaire responsable des rencontres de l'AIF pendant de très nombreuses années ; il avait 88 ans ;
- le 20 mai Jean Van Lierde que beaucoup d'entre vous ont connu puisqu'il a été longtemps responsable des rencontres et de l'homologation à l'AIF ; il avait 83 ans.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire, en y associant toutes les victimes de la COVID-19 et des inondations.

Merci beaucoup.

Si la saison 2019-2020 restera dans les mémoires collectives et individuelles comme la première interrompue avant son terme et si la saison 2020-2021 restera dans les annales comme la première saison



« blanche », entraînant de facto une absence de montées et de descentes sportives, cette saison 2021-2022 est arrivée à son terme.

Ceci ne fut possible que grâce à l'énorme travail accompli pour reprogrammer toutes les rencontres remises en grand nombre à l'automne dernier à cause de trop nombreux cas de joueurs et joueuses positifs à la COVID-19.

Je veux ici remercier le référent COVID du CP, Marc, le responsable des Rencontres, Jean-Claude, et vous tous, responsables de vos calendriers, qui avez dû jongler avec les disponibilités des salles, des entraîneurs et souvent des joueurs eux-mêmes.

Un seul petit bémol : certains mettent beaucoup de temps avant de répondre à une demande de changement ou de remise et ça peut se comprendre parce que ce n'est pas toujours aisé. Mais, s'il vous plaît, accusez au moins réception de la demande. C'est peu de chose et ça rassure l'interlocuteur.

Avant d'en venir au bilan proprement dit de cette saison, c'est le moment de remercier un grand serviteur du volley liégeois qui a décidé de ne plus solliciter de renouvellement de mandat. Je veux parler de Jean-Claude Debatty, notre responsable des Compétitions, qui arrête après 26 années de présence au sein du Comité Provincial, dont 22 aux Rencontres.

Jean-Claude, ton rôle au sein de notre Organe d'Administration est essentiel. Tu es la personne relais par excellence entre les clubs et nous. Tu connais tous les responsables et, très souvent, pour ne pas dire toujours, tu as tout fait pour satisfaire leurs demandes. Tu ne sais pas dire non. Et sanctionner en appliquant les amendes prévues te fait mal. Tu as souvent sollicité l'OA pour confirmer un forfait ou une amende importante pour ne pas commettre d'impair.

Tu es la générosité et la gentillesse mêmes. Il est impossible de se disputer avec toi. Tu as toujours le mot qu'il faut pour désamorcer un conflit potentiel.

Il fallait aussi être attentif aux communications que tu faisais publier pour les clubs parce que, en voulant bien faire, tu le faisais parfois trop vite et il fallait rectifier certains détails.

Mais ce que l'on retiendra de toi, c'est ta grande disponibilité et ton engagement en faveur du volley liégeois. Merci pour tout et bon vent dans tes occupations futures.

Veuillez accepter ce cadeau, gage de notre reconnaissance.

Si Jean-Claude a souhaité ne pas se représenter à vos suffrages, il en est de même de Christian Greif, pour des raisons personnelles. Merci aussi à Christian, notamment pour l'énorme travail de vérification des feuilles de match accompli pendant ces 5 dernières années.

2 administrateurs qui ne se présentent pas, cela veut dire nouveaux candidats. C'est ainsi que, même si on ne peut pas le dire officiellement mais tout le monde sait qu'il en serait ainsi, Alain Michaux, actuel responsable des Loisirs, sollicite vos voix pour succéder à Jean-Claude et Patrick Herbrandt pour remplacer Christian comme vice-président.

Il restera à trouver un responsable de la Formation puisque le poste est vacant depuis la démission de David Brozak en février. Je vous en parlerai tout à l'heure dans le chapitre lié à nos actions futures.

Faisons maintenant rapidement le bilan de la saison écoulée.

Tout d'abord au niveau financier, le CP s'est efforcé dans toute la mesure du possible de soutenir les clubs. C'est ainsi qu'au cours de la saison, l'OA a pris les décisions suivantes :

- Pas de cotisations administratives perçues pour les licences FVWB des membres administratifs, joueurs ou jeunes de moins de 18 ans ;
- Pas de perception de frais d'inscription des équipes de jeunes,
- Pas d'application des amendes pour les compétitions jeunes,
- Meilleur étalement des provisions d'arbitrage à verser durant la saison.

Ces mesures ne devraient être que temporaires.

Des provisions pour faire face à la hausse du prix des carburants et pour d'éventuelles aides aux clubs ont été constituées au bilan. Il faut remarquer que nos dépenses ont été insuffisantes par rapport aux subsides versés par la Province, parce que 2 annuités nous ont été versées lors de cet exercice.

Quant au budget, il a été conçu en fonction du bilan. Une version corrigée vous a été expédiée cette semaine, une erreur technique s'était en effet glissée dans la version initiale.

Sportivement maintenant, le bilan est satisfaisant au niveau national ; malgré la réforme des championnats et la confrontation avec des équipes flamandes, les clubs liégeois se sont bien défendus.

Numériquement, il y aura une équipe liégeoise supplémentaire quand on considère les 5 premiers niveaux (Volley Belgium et Promotion) puisqu'aux 4 montants de P1, nous devons soustraire un descendant (Aubel) et deux retraits (Grand Rechain et Marchin).

Au niveau provincial, le bilan numérique est encore meilleur puisque si 3 équipes ne se sont pas réinscrites (St Jo, Seraing et Sart-Tilman), 20 nouvelles équipes (13 Dames et 7 Messieurs) prendront part pour la première fois aux championnats provinciaux en P4 Dames ou P3 Messieurs.

Nous alignerons donc en tant que province 15 équipes supplémentaires la saison prochaine par rapport à celle que nous venons de vivre.

Ceci a une conséquence importante : puisqu'il y a 27 équipes inscrites en P3M, une 3<sup>e</sup> série a donc été créée.

Ceci laisse ainsi ouverte la possibilité d'inscrire encore de nouvelles équipes jusqu'au début des compétitions ou même jusqu'en décembre pour participer au second tour comme l'ont fait 2 équipes cette année. Il en va de même en P4Dames où des places sont encore disponibles au cas où.

Concernant les compétitions jeunes, la tendance constatée avant la pandémie ne s'est pas démentie : beaucoup de clubs préfèrent aligner certains de leurs jeunes en divisions provinciales plutôt que de créer une équipe spécifique. C'est ainsi qu'il n'y avait que 87 équipes inscrites cette saison en compétitions jeunes, ce qui est très loin des 120 que nous avons atteints il y a quelques années.

Le niveau global, par contre, n'a pas diminué, puisque, sur les 11 équipes liégeoises participant aux finales francophones, 5 ont été championnes et 3 vice-championnes. Ces 8 équipes ont participé aux finales nationales avec succès puisque les juniors Messieurs de Waremme ont remporté le seul titre francophone alors que les scolaires de Mortroux et les cadets de Waremme étaient vice-champions nationaux. Nos félicitations à tous.

Je voudrais terminer en mettant l'accent sur 2 défis qui nous attendent pour la saison prochaine : l'arbitrage et la formation.

Concernant l'arbitrage, 15 équipes inscrites en plus, ça engendre de nombreuses rencontres supplémentaires à arbitrer. Vous devez donc motiver certains de vos membres à suivre la formation en ligne proposée par la cellule arbitrage. C'est beaucoup plus simple qu'avant : il ne faut plus assister à des cours à dates fixes, on s'inscrit quand on veut, on le fait à son rythme et la machine est enclenchée. Si vous ne parvenez pas à convaincre vos affiliés d'y aller, ne soyez pas étonnés que de plus en plus de matches se dérouleront sans arbitre.

Un dernier mot à propos de l'arbitrage, de nouvelles règles de jeu entreront en vigueur au début du championnat, Patrick vous en touchera un mot à l'issue de cette AG.

Mais il faut informer en profondeur, c'est pourquoi nous inviterons tous vos coaches à participer à la réunion d'avant-saison traditionnellement réservée aux arbitres. Tout le monde entendra ainsi le même discours et les mêmes questions-réponses.

Comme je vous le disais il y a un instant, aucun candidat ne se présente à vos suffrages pour succéder à David Brozak comme responsable de la cellule Formation. Or il s'agit d'un des postes d'administrateur les plus importants, c'est peut-être ça qui effraie d'ailleurs. Vous aurez constaté dans le budget que la Formation représente 23% du total. 2 axes doivent prioritairement être abordés dans le futur proche : la progression des jeunes de 11 à 13 ans et la détection des talents.

Concernant les jeunes de 11 à 13 ans, il en existe de 2 sortes : ceux qui s'entraînent beaucoup avec celles et ceux de leur âge et ceux qui s'entraînent moins souvent avec des adultes. C'est à ceux-ci que le CP souhaite proposer un accompagnement supplémentaire à celui qu'ils ont dans leur club.

Pour ce qui est de la détection des talents, elle a commencé il y a un mois sous l'égide de la FVWB et elle se poursuivra suivant un programme à communiquer par le Directeur Technique Herman Vleminckx.

Ensemble, avec l'équipe renouvelée qui sera constituée à l'issue de cette AG, je formule le souhait que, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous fassions encore progresser la pratique du volley en Province de Liège, tant qualitativement que quantitativement.

Je vous remercie de votre attention.

## **Annexe 2**

### **Rapport d'activités du Conseil d'Administration**

Vous trouverez ci-après le seizième rapport d'activités de l'Organe d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de cet organe d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Christian GREIF</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Marc VANDEVELD</b>
Trésorière	<b>Claude CORMEAU</b>
Statuts et Règlements	<b>Philippe GREIF</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>David BROZAK (-&gt;8 /2/22)</b>

ENFIN !

Après deux saisons que l'on pourra qualifier, mais dans le mauvais sens, d'exceptionnelles, voici enfin un retour à un exercice complet !

Saison malgré tout bien perturbée par les nombreuses remises dues à des cas de covid, mais qui a pu malgré tout, arriver à son terme grâce à tous les acteurs qui ont fait ce qu'il fallait pour cela !

Dirigeants, sportifs, arbitres, ... qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Il en va de même pour tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis que tout se passe pour un mieux.

Remerciement tout particulier pour notre référent Covid, qui a fourni un travail titanesque pour gérer tous les cas, semaine après semaine.

Bonnes vacances et bonne préparation de la future saison.

GREIF Christian

Vice Président

Rapporteur

---

### **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes**

La saison 2021-2022, une saison atypique...

Le mois de septembre 2021 fut placé sous le signe de la reprise des activités sportives après une longue période d'interruption liée au Covid.

Les inscriptions ont permis de déterminer les forces vives des clubs après des mois de difficultés. Un formulaire d'inscription en ligne fut utilisé, une manière plus facile de compiler les différentes données pour l'élaboration du calendrier. Un processus qui devra encore s'améliorer.

Les inondations ont perturbé amplement l'organisation des clubs. Certaines équipes ont disparu, d'autres ont dû improviser par rapport à la localisation des salles. La saison 2021-2022 restera une année compliquée par la gestion du calendrier et des multiples remises de matchs.

Au vu de nombreuses inconnues, certaines catégories n'étaient pas correctement représentées dans les catégories pupilles et minimes. Les jeux adaptés, base pour la formation, n'ont pas toujours fait l'unanimité. Il y a lieu de les rendre plus attrayants et de les dynamiser.

Aucune équipe inscrite pour les pupilles 2-2 & 3-3.

L'organisation du championnat fut mise en place pour donner du temps de jeu. Une nouveauté pour les catégories minimes 4-4 filles et garçons, la qualification pour la participation aux championnats francophones fut réalisée sous formes de 2 tournois.

Prestations de jeunes arbitres, la coopération avec la cellule arbitrage est en évolution.

La saison se termine sur la désignation des équipes participantes aux championnats francophones.

### Champions provinciaux en jeunes

	<b><u>Garçons</u></b>	<b><u>Filles</u></b>
Junior(e)s	Waremme	Waremme
Scolaires	Mortroux	Thimister
Cadets	Waremme	Waremme
Minimes 4-4	Waremme	Waremme
Pupilles 3-3	Waremme	Waremme

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui suivent les équipes de jeunes. Les dirigeants des clubs, les responsables jeunes, les parents, ainsi que les nombreux bénévoles.

Rendez-vous la saison prochaine.

Pascal Schmets

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition**

La Cellule Compétition se compose de J C DEBATTY (Président), A MICHAUX (Loisirs) et C GREIF (contrôle des feuilles de matches)

Nous comptabilisons

- 508 rencontres Messieurs
- 5 rencontres Tour final
- 756 rencontres Dames P1 P2 P3 et P4 (1<sup>er</sup> tour)
- 8 rencontres Tour final
- 108 rencontres au 2<sup>ème</sup> tour des P4
- 55 rencontres Messieurs en Coupe M Bodart
- 33 rencontres Dames en Coupe M Bodart
- 208 rencontres en Championnat Loisirs
- 28 rencontres en Coupe Loisirs
- 15 forfaits en réserve, 9 forfaits en 1<sup>ère</sup> et 5 forfaits administratifs en Messieurs
- 46 forfaits en réserve, 23 forfaits en 1<sup>ère</sup> et 2 forfaits administratifs en Dames

Avant le début de la saison, nous avons enregistré les 2 forfaits généraux du club de Limbourg suite à la perte de leur hall Omnisport due aux inondations, avec possibilité de réintégration. Après le début de la saison, 1 forfait général en P2A Dames (Sart Tilman). Nous avons également enregistré les forfaits du PLD Mess et Dames en cours de championnat. Suite au Covid , nous avons eu 227 changements.

### Champions

P1 Dames	THIMISTER 2	
P2 Dames	WAREMME 5	
P3 Dames	DALHEM 3	
P4 Dames	ST JO WELKENRAEDT 2	
P1 Messieurs	FRANCHIMONT THEUX 1	
P2 Messieurs	ST JO WELKENRAEDT2	
P3 Messieurs	BAELEN 1	
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Dames		WAREMME 1 (Nat2)
Vainqueur Coupe Marcel Bodart Messieurs		OLNE 1 (Prom)
Loisirs A	OLNE	
Loisirs B	MAM'DY 1	
Coupe Loisirs	SERAING	

### Equipes Montantes

De P1 en Promotion Dames	THIMISTER 2 STAVELOT 1
De P1 en Promotion Messieurs	FRANCHIMONT THEUX 1 MALMEDY 1
De P2 en P1 Dames	WAREMME 4 WAREMME 5 THIMISTER 3
De P2 en P1 Mess	ST JO WELKENRAEDT 2 SART TILMAN 1 VOLLAMAC 1 CALAMINIA 1
De P3 en P2 Dames	DALHEM 4 REMOUCHAMPS 1 WAREMME 6
De P3 en P2 Mess	BAELEN 1 ESNEUX 3 WAREMME 5 FRANCHIMONT THEUX 2
De P4 en P3 Dames	ST JO WELKENRAEDT 2 EMBOURG 2 FLEMALLE 2 HERSTAL 4 BAELEN 2

### Equipes Descendantes

De Promotion en P1 Dames	AUBEL
De P1 en P2 Dames	LONCIN 1 RAEREN 1
De P1 en P2 Messieurs	AYWAILLE 2 REMOUCHAMPS 2

De P2 en P3 Dames	SART TILMAN 2 SAINT LOUIS 2
De P2 en P3 Messieurs	SERAING 1 ST JO WELKENRAEDT 3
De P3 en P4 Dames	WAREMME 7 MARCHIN 2
Jean-Claude Debatty	

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Formation**

Entraîneurs provinciaux : Sébastien Humblet et Viera Krenicka assistés de Irina Pantyukhova et de Sophie Dosin

- Formation continue pour entraîneurs en collaboration avec la FWVB
- Mise à jour des jeux adaptés par Francis Devos
- Participation partielle des 2 équipes PLD au championnat provincial
- Organisation de quelques matchs et entraînements de préparation en vue des inter provinces
- Participations à deux inter provinces avec la victoire des filles (nées en 2007/2008) et la seconde place des garçons (nés en 2006/2007)
- Stage de deux jours pendant les vacances de Pâques et d'une journée au Carnaval.
- Journées de détection pour les nouvelles catégories d'âge : 48 participantes pour les filles et 25 participants chez les garçons.

Un tout grand merci à Marc Vandeveld pour son appui administratif.

David Brozak et Philippe Achten

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Arbitrage**

La cellule arbitrage se compose de Patrick Decraene (président), Alain Cabay (vice-président et responsable disciplinaire), Éric Humblet (désignations et chargé de cours), Kevin Jadin (visionnements, parrainages, chargé de cours), Benjamin Baguette (arbitrage jeunes), Grégoire Gatez, Aline Renard (membres), Thomas Vielvoye (représentant des arbitres).

La cellule a assuré la désignation des arbitres pour les rencontres provinciales. Également pour le championnat de Wallonie des jeunes à Waremme, ainsi que la Coupe Marcel Bodart à Waremme Avec notre effectif de seulement 64 arbitres disponibles, nous devons déplorer que des rencontres en P4D et P3M n'ont pu être assurées par ceux-ci, mais nous avons pu compter sur des arbitres occasionnels. Nous les en remercions.

De même, la désignation des arbitres jeunes et de parrains lors de rencontres de jeunes et tournois organisés par la cellule jeunes.

Certains arbitres jeunes ayant suivis le module 2 avec succès ont eu l'occasion d'assurer des rencontres de réserve en P3 et P4 Dames, toujours accompagnés d'un parrain.

Merci à tous ces jeunes arbitres pour leurs prestations, ainsi qu'aux parents pour leur dévouement.

Fin septembre, un cours en présentiel a été organisé, 5 candidats se sont présentés, mais seulement 3 candidats ont participé à la formation théorique et pratique.

Deux autres candidats ont suivi le cours par E-learning.

Ils ont tous réussi les étapes de la formation avec succès.

Leur formation pratique, sous l'œil attentif de parrains, s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Malgré l'arrivée de ces 5 nouveaux candidats, le nombre d'arrivées est inférieur au nombre de départs. Un gros effort est à faire pour inverser cette tendance.

Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.

La formation continuée de janvier et de février, en deux groupes afin de respecter les conditions sanitaires, s'est déroulée à Herstal, suivie avec succès.

18 visionnements seniors ont été effectués lors de cette saison.

15 parrainages ont été effectués avec les nouveaux candidats.

Dans le cadre du plan d'action, la cellule d'arbitrage a donné 3 séances d'information arbitrage jeunes, et un module 2 en août., de même que deux séances d'information arbitre seniors.

A ce jour, nous avons enregistré 5 demandes de cours via E-learning pour septembre prochain. Une bonne nouvelle en cette fin de saison.

Pour le bon fonctionnement de la cellule, un apport d'une vingtaine de nouveaux talents serait la bienvenue afin d'assurer toutes les rencontres, nous dirigerons nos efforts vers le recrutement.

Patrick Decraene

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Communication**

On ne change pas une équipe qui gagne.

Dès lors dans la mesure du possible, la cellule communication a tenté, de continuer à vous informer via le site officiel ou via newsletter.

Il nous revient cependant des échos que certains négligent quelquefois de visiter le site officiel [www.volleyliege.be](http://www.volleyliege.be).

Depuis la disparition du Bulletin Officiel papier (BO) c'est pourtant à cet endroit que vous trouverez les informations nécessaires à la bonne gestion de votre club.

Les rapports de réunion, les divers règlements, les renseignements concernant la trésorerie et bien d'autres éléments d'importance y figurent.

N'hésitez donc pas consulter le site provincial.

La cellule a aussi collaboré avec les cellules compétition provinciale et compétition des jeunes pour la publication sur le portail des divers championnats et barrages.

Nous restons ouverts à toute proposition qui pourrait améliorer notre travail et rendre la gestion de votre club plus facile.

Jean-Claude Baccus

---

Rapport des vérificateurs aux comptes – année comptable 2021/2022

**RAPPORT DE VERIFICATEURS AUX COMPTES  
ANNEE COMPTABLE 2021-2022**

Nous, soussignés, André RIGA, Patrick Herbrandt et Charles KINON, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball, déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 24 mai 2022
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association.
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes et félicitons la Trésorière Provinciale et son adjoint pour la qualité de leur travail.
- **Nous avons obtenu réponse à nos questions, proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2021-2022 et de donner décharge à la Trésorière Provinciale et à son adjoint pour leur gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball.**

Les vérificateurs

André RIGA



Patrick Herbrandt



Charles KINON





## A.G.O. de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Samedi 10 juin 2023 à 9h30 - Lommersweiler

**Pour le CA** Ph. Achten, P. Decraene, J-C Baccus, Ph. Greif, Ph. Herbrandt,  
A. Michaux, D. Reterre, M. Vandeveld, Ph. Halleux

Excusé : P. Schmets

**Pour les clubs** 145 voix + Ath. Verviers (5 voix) arrivé à 9h50

**Clubs Absents** Visé (2 voix)

1. Accueil des représentants des clubs  
Dominique Reterre a pris en charge l'accueil des représentants
2. Allocution du Président  
*Voir annexe 1*
3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration  
Accepté à l'unanimité (145 voix)  
*Voir annexe 2*
4. Rapport de la trésorerie
  - Bilan de l'année 2022-2023 – *approuvé à l'unanimité (145 voix)*
  - Rapport des vérificateurs aux comptes – *Voir annexe 3*
  - Budget 2023-2024 – *approuvé à l'unanimité (145 voix)*
  - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans  
Charly Kinon est nommé vérificateur aux comptes pour 3 ans.  
(les autres vérificateurs : Antoine Guerrero (2 ans) et André Riga (1 an))
5. Modifications des Statuts et du ROI (150 voix)
  - Statut - propositions du CA**
    - Art. 19 : 4 voix contres – adopté à la majorité
    - Art. 21 : adopté à l'unanimité
    - Art. 27 : phrase supprimée
    - Art. 43 : supprimé
    - Art. 46 : adopté à l'unanimité

Les statuts sont votés à l'unanimité dans la globalité

### ROI - propositions du CA

- Art. 1011 : adopté à l'unanimité
- Art. 1020 : adopté à l'unanimité
- Art. 1336 : adopté à l'unanimité
- Art. 1340 : adopté à l'unanimité
- Art. 5150 : adapté
- Annexe 5 : adopté à l'unanimité

Le ROI est voté à l'unanimité dans la globalité

#### 6. Elections statutaires (150 voix)

P. Decraene se propose pour superviser le dépouillement des votes avec Maureen Renson et Grégoire Gatez

Résultats :

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Achten Ph.	136	9	5
Deflandre Ph.	145	0	5
Halleux Ph.	135	5	10
Humblert E.	150	0	0

#### 7. Elections des représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale aux l'AG de la FVWB (150 voix) : 12 voix n'ont pas été validées par les dépouilleurs

NOM	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
Cabay A.	138	0	0

Alain Cabay est le représentant des clubs pour siéger aux AG de la FVWB.

Ph. ACHTEN  
Président

M. VANDEVELD  
Secrétaire

## ANNEXE 1 – Allocution du président

Dames und Herren, liebe Freunden,  
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Herzliches Willkommen und vielen Dank für Ihre Anwesenheit. Vielen Dank auch an den Lommersweiler-Klub, der uns in seinen Einrichtungen empfängt.

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.  
Merci aussi au club de Lommersweiler de nous accueillir dans ses installations.

Je souhaite également la bienvenue aux 2 nouveaux candidats administrateurs, Philippe Deflandre et Éric Humblet, ainsi qu'à Philippe Halleux.

Deux anciens membres du Comité Provincial sont décédés cette année, Claude Lemoine et Francis Albert.

Claude, qui était encore notre secrétaire en juin 2016, après avoir dirigé les rencontres pendant de très nombreuses années, a aussi eu une très longue carrière d'arbitre et fut vice-président de l'AIF jusque quelques semaines avant le décès d'Albert Daffe en janvier 2017. Claude, sous son aspect bonhomme, était une personne qui savait très bien ce qu'il voulait. Il laisse le souvenir d'un énorme dévouement au volley, dont il n'avait pas toujours compris ou accepté l'évolution lors de ses dernières années de bénévolat. Il est décédé le 15 juin 2022 à l'âge de 80 ans.

Francis Albert avait quitté le monde du volley depuis de nombreuses années pour se retirer à Coxyde à l'issue de sa carrière d'enseignant. Jusqu'en 1975, il avait été responsable technique puis vice-président provincial. Il avait continué à arbitrer jusqu'en 2000. C'est lui aussi qui avait formé cette formidable équipe de Seraing avec André Hanozet, Rudy Simons, Ezio Gandin, Bernard Mahy, Didier Delsaut, Jean-Pierre Vrancken, Robert Bastin, Francis Debie, Alain Debry et d'autres qui, dans les années '70, a atteint le plus haut niveau de la compétition belge. Il est décédé le 20 juillet 2022 à l'âge de 83 ans.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Merci beaucoup.

Cette saison 2022-2023 aura été caractérisée par le nouveau calendrier scolaire des écoles francophones. Ceci a eu des conséquences sur le déroulement de certaines rencontres, aggravées par des périodes de congé différentes avec la communauté germanophone. Pour la première fois depuis très longtemps, des matches n'ont pas eu lieu parce qu'il était impossible aux 2 clubs de trouver une date convenant à tout le monde. Cependant, cette nouvelle répartition des semaines de cours n'explique pas tout ! La priorité donnée aux vacances, à d'autres activités extérieures au volley, la possibilité laissée aux jeunes de moins de 18 ans de jouer dans plusieurs équipes compliquent la tâche. L'Organe d'Administration a d'ores et déjà pris 2 décisions pour la saison prochaine : il n'y a plus de week-ends réservés aux compétitions jeunes ni aux différents tours de la Coupe Marcel Bodart.

Un seul petit bémol, et c'est le même que l'année dernière : certains mettent beaucoup de temps avant de répondre à une demande de changement ou de remise et ça peut se comprendre parce que ce n'est pas toujours aisé. Mais, s'il vous plaît, accusez au moins réception de la demande. C'est peu de chose et ça rassure l'interlocuteur.

Par ailleurs, vous êtes nombreux à nous avoir fait part de la problématique des coachs. Vous n'en trouvez plus ou ils sont trop coûteux pour vos moyens financiers. Je profite de la chance que nous avons d'avoir 2 administrateurs de la FVWB à cette table (et un 3<sup>e</sup> dans la salle) pour les conscientiser. Je veillerai personnellement en tant qu'invité permanent au CA de la FVWB à mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Dans l'intervalle, et Philippe Halleux vous en dira plus en fin de réunion, le CP organisera une formation animateur avant le début de la saison pour autant qu'il y ait 15 participants minimum.

Avant d'en venir au bilan proprement dit de cette saison, c'est le moment de remercier un grand serviteur du volley liégeois qui a décidé de ne plus solliciter de renouvellement de mandat. Je veux parler de Patrick Decraene, notre responsable Arbitrage, qui arrête après 20 années de présence au sein du Comité Provincial, dont 10 comme vice-président d'une cellule Compétitions regroupant les rencontres et les désignations d'arbitres. Arbitre depuis 1981, il avait intégré dès 1985 la commission de discipline comme représentant de l'arbitrage avant d'en assurer le secrétariat.

Patrick, ta placidité, ta discrétion et ton calme n'empêchent pas une grande fermeté sur les valeurs que tu défends, équité, respect d'autrui et de la parole donnée, collégialité en plus d'un grand sens de la délégation. Ta cellule d'arbitrage est, en effet, la dernière depuis cette année, à être composée de plusieurs membres, au sein de laquelle chacun a un rôle bien défini. J'ai personnellement eu l'occasion à l'une ou l'autre reprise d'assister à vos réunions, elles sont préparées, bienveillantes et efficaces. Seul petit bémol, leurs PV n'arrivaient pas toujours jusqu'à l'OA. Mais c'est loin d'être le plus important. Tu auras marqué durablement l'arbitrage de ta présidence sage et raisonnée. Tu as toujours défendu tes arbitres contre les critiques ou les remarques négatives, tout en sachant mettre une limite juste pour sanctionner ceux qui la dépassaient.

Sois ici remercié de tout ton investissement, coule des jours les plus heureux possibles auprès des tiens et accepte ce cadeau, gage de notre reconnaissance et de notre amitié.

Si Patrick a souhaité ne pas se représenter à vos suffrages, une autre administratrice a rendu son mandat en cours de saison, plus précisément le 1<sup>er</sup> janvier tout en continuant à être disponible pour les dossiers spécifiques qu'elle traitait, je veux parler, vous l'aurez compris, de Claude Cormeau, notre trésorière. Dès son élection, Claude a littéralement professionnalisé l'approche budgétaire et bilantaire de notre association. De surcroît et tout qui la connaît sait à quel point elle peut être passionnée quand elle parle de volley, elle a apporté, lors des réunions d'OA, des informations, des points de vue propres à sa grande expérience de joueuse et de dirigeante de club formateur, qui nous ont permis de prendre de meilleures décisions au plus grand bénéfice de notre volley-ball. Un changement important dans sa vie professionnelle l'a malheureusement obligée à faire des choix. Et celui de démissionner du CP était celui qui s'imposait.

Merci à toi aussi Claude pour cette passion, ce sens de la transmission et ton intelligence. Accepte ce présent, signe de notre profonde admiration.

2 administrateurs qui ne se présentent pas, cela veut dire nouveaux candidats. C'est ainsi que, même si on ne peut pas le dire officiellement mais tout le monde sait qu'il en sera ainsi, Éric Humblet, actuel désignateur des arbitres, sollicite vos voix pour succéder à Patrick et Philippe Deflandre pour remplacer Claude comme trésorier.

L'année dernière à cette époque, nous cherchions un responsable de la Formation puisque le poste était vacant depuis la démission de David Brozak en février. Nous en avons trouvé un en début de saison, l'OA

l'a coopté et, tout naturellement, il est demandé à cette assemblée de confirmer cette cooptation, celle de Philippe Halleux.

Enfin, je sollicite de cette assemblée le renouvellement de mon mandat pour 3 années supplémentaires.

Faisons maintenant rapidement le bilan de la saison écoulée.

Tout d'abord au niveau financier, l'exercice se termine avec un déficit de l'ordre de 2600 € dû principalement à des recettes inférieures à celles qui avaient été budgétées. Comme l'année précédente, les inscriptions des équipes de jeunes et les amendes n'ont pas été perçues et certaines formations dispensées en interne l'ont été gratuitement pour les participants.

Quant au budget, à l'équilibre, il a été conçu en fonction de ce bilan.

Sportivement maintenant, le bilan est satisfaisant au niveau national ; nos équipes liégeoises se sont adaptées aux confrontations avec des équipes flamandes.

Numériquement, quand on considère les 5 premiers niveaux (Volley Belgium et Promotion), il y aura 2 équipes liégeoises supplémentaires, puisqu'aux 4 montants de P1, nous devons soustraire un descendant (Spa) et un retrait (Aywaille).

Au niveau provincial, le bilan numérique est encore meilleur puisque si 8 équipes ne se sont pas réinscrites (2 de Loncin, Marchin, Embourg, Seraing, Thimister, Malmedy et Spa), 14 nouvelles (8 Dames et 6 Messieurs) prendront part pour la première fois aux championnats provinciaux en P4 Dames ou P3 Messieurs.

Nous alignerons donc en tant que province 6 équipes supplémentaires la saison prochaine par rapport à celle que nous venons de vivre.

Ceci a comme conséquence que la 3<sup>e</sup> série de P3 Messieurs est confirmée et même renforcée puisqu'il ne reste qu'une place disponible pour des inscriptions tardives. Notons qu'en P4 Dames, il en reste 5.

Concernant les compétitions jeunes, la tendance constatée ces dernières années ne s'est pas démentie : beaucoup de clubs préfèrent aligner certains de leurs jeunes en divisions provinciales plutôt que de créer une équipe spécifique. C'est ainsi qu'il n'y avait que 92 équipes inscrites cette saison (en hausse de 5 néanmoins par rapport à la saison précédente) en compétitions jeunes, ce qui est très loin des 120 que nous avons atteints il y a quelques années.

Le niveau global, par contre, n'a pas diminué, puisque, sur les 10 équipes liégeoises participant aux finales francophones, 7 ont été championnes et 2 vice-championnes. Ces 9 équipes ont participé aux finales nationales avec succès puisque les U19 garçons ont remporté le seul titre francophone, tandis que les U11 et U15 filles sont vice-championnes de Belgique. La particularité cette année est que ces 10 équipes sont toutes du club de Waremme Volley. Nos félicitations à tous.

Je voudrais terminer en attirant votre attention sur la suite de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale. Un important travail de relecture de nos règlements a été effectué par l'Organe d'Administration. Il est déjà visible pour le règlement de compétition qui est paru le 15 mai. Vous le constaterez tout à l'heure pour le ROI. Concernant les statuts, nous étions devant une échéance importante : les statuts de toutes les ASBL (et ceci concerne aussi vos clubs) doivent être adaptés avant le 31 décembre 2023 pour se conformer au CSA (Code des Sociétés et Associations).

Le défi majeur de la prochaine saison consistera à renforcer le travail commencé par Philippe Halleux pour la détection des jeunes talents et la stabilisation des sélections provinciales.

Un autre défi sera, comme je vous le disais en début d'allocution, d'éviter que des matches ne se jouent pas à cause de n'importe quelle raison. Les clubs qui ont des équipes de jeunes ont appris avant-hier jeudi, que tous les tournois qualificatifs pour les finales francophones sont d'ores et déjà fixés pour éviter de programmer des rencontres seniors au même moment tant que les calendriers ne sont pas définitifs. Restera la programmation des différents tours de Coupe Marcel Bodart qui demandera de la bonne volonté. Je compte sur vous.

Ensemble, avec l'équipe renouvelée qui sera constituée à l'issue de cette AG, je formule le souhait que, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous fassions encore progresser la pratique du volley en Province de Liège, tant qualitativement que quantitativement.

Je vous remercie de votre attention.

Vous trouverez ci-après le rapport d'activités de l'Organe d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball pour la saison 2022-223

Rappelons tout d'abord la composition de cet organe d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président	<b>Patrick HERBRANDT</b>
Vice-Présidente germanophone	<b>Dominique RETERRE</b>
Secrétaire	<b>Marc VANDEVELD</b>
Trésorière	<b>Claude CORMEAU</b> (démissionnaire au 1/1/23)
Statuts et Règlements	<b>Philippe GREIF</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Alain MICHAUX</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>Philippe HALLEUX</b> (coopté par l'OA)

Voici une saison qui se termine et qui dans son ensemble fut positive.

J'en veux notamment pour preuve une très belle édition de la finale de la coupe Marcel Bodart qui a rassemblé l'essentiel du macrocosme du volley-ball liégeois et qui nous a offert de très beaux matchs.

Il ne serait toutefois pas correct de passer sous silence les difficultés rencontrées lors de la programmation de certaines rencontres et autres tournois. Les nouveaux calendriers scolaires non synchronisés entre régions ne facilitent certainement pas la tâche et ce pour quelque temps encore mais j'en appelle également au bon sens des dirigeants.

Ces mêmes dirigeants et bénévoles que je tiens à remercier pour leur dévouement et leur capacité à s'adapter à des conditions de vie post-Covid où nos pratiquant(e)s se contentent rarement du volley-ball comme seule activité.

J'y associe également nos arbitres et les membres de nos différentes cellules qui contribuent constamment à rendre possible et agréable la pratique de notre beau sport.

Enfin remerciement tout particulier à notre responsable Compétition Alain Michaux qui, seul, a géré l'entièreté de cette saison.

Bonnes vacances et bonne préparation de la future saison.

Patrick HERBRANDT

Vice Président

Rapporteur

---

## Rapport d'Activité de la Cellule Compétition Jeunes

Début de saison 2022-2023 ponctué par la réunion de présentation aux clubs des jeunes organisée le 31/08/2022.

Les inscriptions de septembre avec les renseignements utiles et nécessaires ont permis l'élaboration des calendriers du premier tour. Utilisation du formulaire en ligne pour les disponibilités de salles, un formulaire distinct par équipe.

Au second tour, toutes catégories confondues, il y a 92 équipes.

Les nouvelles règles de jeu, applicables pour les catégories CAD-SCO-JUN, ont fait l'objet d'une présentation à Herstal (10 et 12/09/2022) organisée pour les arbitres et les coaches.

Pour la compétition jeunes, volonté d'augmenter le nombre d'équipes en permettant :

- Utilisation de la dérogation : mixité, intégration de joueur isolé, l'ergonomie, 1ère année d'affiliation
- Double affiliation : intégration de joueur isolé, permet également la création d'équipe

Pour les catégories MIN & CAD, la participation au championnat (1er et second tours) complet permet de participer aux 2 tournois qualificatifs pour le championnat francophone des jeunes, le but étant d'assurer le plus de temps de jeu à l'ensemble des équipes.

Pour les tournois des SCO et JUN, difficultés importantes en termes d'organisation :

- Aménagement pour les joueurs qui évoluent en LIGA et VB
- Report de tournois suite à des activités des sélections nationales
- Nombre de matchs trop élevé sur un week-end, surcharge physique
- Calendriers communs pour trouver des alternatives
- Joueurs qui évoluent dans plusieurs équipes

Une réunion de travail est prévue au mois de mai en vue d'aménager la prochaine saison, une réflexion sera engagée sur différentes thématiques, participation des clubs :

- Jeux adaptés
- Attractivité des championnats et des tournois qualificatifs
- Calendrier des tournois dans les différentes catégories, notion de « week-end protégé » abandonnée
- Organisation d'événement
- Arbitrage jeunes

La réunion de présentation de la nouvelle saison aura lieu fin mai (début juin) de manière à anticiper certaines demandes dont la gestion des calendriers pour les niveaux supérieurs.

Pour améliorer la gestion du championnat et les contacts avec les clubs, il serait important d'étoffer la cellule compétition jeunes, cela permettrait de mieux répondre aux demandes des responsables jeunes et des clubs dans les meilleurs délais.

La saison se termine sur la désignation des équipes (championnes provinciales) participantes aux championnats francophones.

	Garçons	Filles
Junior(e)s	Waremme	Waremme
Scolaires	Waremme	Waremme
Cadet(te)s	Waremme	Waremme
Minimes 4-4	Waremme	Waremme
Pupilles 3-3	Waremme	Waremme



Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui suivent les équipes de jeunes. Les dirigeants des clubs, les responsables jeunes, les parents, ainsi que de nombreux bénévoles.

Préparons ensemble la prochaine saison

Pascal SCHMETS

Président Cellule Compétition Jeunes

---

## **Rapport d'Activité de la Cellule Compétition**

La cellule compétition comme son nom l'indique est en charge de tout ce qui concerne la compétition, que ce soit les divers championnats ou la coupe Marcel Bodart. Elle crée ces championnats, effectue les changements de rencontres, règle en collaboration avec l'OA les éventuels litiges liés aux matchs, vérifie les feuilles de matchs et le respect de certaines règles.

Cette saison s'est composée de 3 championnats distincts :

1/ Un championnat féminin comprenant :

- Une série P1D de 12 équipes
- Deux séries de P2D de 12 équipes chacune
- Deux séries de P3D de 12 équipes chacune
- Quatre séries de P4D de 12, 12, 11 et 11 équipes

Il y a donc eu un total de 106 équipes pour un total de 1188 rencontres

2/ Un championnat masculin comprenant :

- Une série P1M de 12 équipes
- Une série de P2M de 12 équipes
- Trois séries de P3M de 9 équipes chacune

Il y a donc eu un total de 51 équipes pour un total de 507 rencontres

3/ Un championnat loisirs comprenant :

- Une série A de 8 équipes
- Une série B de 8 équipes
- Une série C de 10 équipes

Il y a donc eu un total de 26 équipes pour un total de 184 matchs.

Le championnat loisirs A et B ayant été très court, un second tour a été créé en mélangeant les équipes en fonction de leur classement, ce qui a généré 48 matchs supplémentaires.

La coupe Bodart s'est déroulée pour

- Sa partie féminine en 5 tours qualificatifs (48 matchs) + ½ et finale le même jour (1 MAI)
- Sa partie masculine en 4 tours qualificatifs (32 matchs) + ½ et finale le même jour (1 MAI)

Par ailleurs, certaines divisions possédant plusieurs séries, les champions et les montants n'étaient pas encore tous connus.

Il a donc fallu procéder à des barrages.

Ce qui a donné lieu à l'organisation de 42 matchs supplémentaires, toutes séries confondues.

Les résultats finaux sont les suivants :

P1 Dames : Herstal1 (montante) et Aubel2-Marchin1 (descendantes)

P2 Dames : Flémalle1-Baelen1 (montantes) et Aubel3-Loncin1 (descendantes)

P3 Dames : Olne2-Neupré3 (montantes) et Spa3-Malmedy2-Sart Tilman2-Grivegnée3 (descendantes)

P4 Dames : Waremme7-Lommersweiler3- Waremme8-Olne3 (montantes).

P1 Messieurs : Mortroux3 (montant) et Visé1 (descendant)

P2 Messieurs : Herstal3 (montant) et Esneux3-Hannut1-Franch Theux2(descendants)

P3 Messieurs : Marchin1-Spa3-St Vith1 (montants)

Loisirs A : Olne1

Loisirs B : Dison

Loisirs C : Mam'dy2

Vainqueur Coupe Marcel Bodart Dames

Waremme 1 (Nat2)

Vainqueur Coupe Marcel Bodart Messieurs

Esneux 1 (Nat2)

Vainqueur Coupe Loisirs

Mam'y 2

Alain MICHAUX

Responsable cellule compétition

---

## Rapport d'Activité de la Cellule Formation

### Activités de formation et de perfectionnement :

#### **1/ Pour les arbitres**

Deux séances de formation (septembre et janvier) continue sont organisées dans le courant de la saison.

Les jeunes arbitres, à partir de 12 et jusque 16 ans, peuvent suivre le module 1 suivi du module 2 afin d'arbitrer des rencontres de jeunes, ils peuvent également s'aguerrir à l'arbitrage en assurant la direction de rencontre réserve dans le championnat seniors (P3 et P4).

Tout ce parcours est effectué avec l'accompagnement d'un parrain.

C'est donc un système de formation de type compagnonnage

#### **2/ Pour les entraîneurs**

Des colloques et des séminaires sont proposés aux entraîneurs de tous niveaux pour parfaire leur formation continue ce, parfois en collaboration avec d'autres institutions, notamment l'ADEPS, ou des clubs. C'est ainsi que nous avons organisé une formation au DEA, à Waremme, en décembre et une autre à Thimister à l'adresse des entraîneurs en manque de points, ainsi qu'une formation sur la diététique spécifique du volleyeur avec le spécialiste de la question Serge Pieters

#### **3/ Pour les jeunes joueurs**

Deux dimanches matin par mois, des séances d'entraînement sont proposées par le staff de la cellule Formation aux garçons et aux filles cadet(te)s ou plus jeunes; les meilleur(e)s

d'entre elles/eux forment la base des sélections provinciales appelées à jouer 3 fois par saison (11 novembre, premier week-end de janvier et week-end avant Pâques) les compétitions inter-provinciales francophones.

Pour cette *formation* continuée, nous avons mis en place une cellule de *formation des formateurs* qui répartit les tâches avec la même philosophie auprès des jeunes. ????

#### **4/ Pour toutes et tous**

Des séances « Oser sauver » ont été organisées à deux reprises dans la foulée de l'opération « de tout cœur avec Martin », offertes gratuitement aux joueuses, joueurs, cadres, parents...

Une séance animée par Serge Pieters (spécialiste pour la FWB et l'ADEPS » de diététique adaptée au sportif en général et au volleyeur en particulier), a été également offerte au même profil de personnes.

#### Activités exceptionnelles :

Dans un système de tournante avec les autres provinces wallonnes, la province de Liège a organisé 2 activités exceptionnelles en fin de saison :

- les finales francophones de jeunes dans les 5 catégories d'âge (U11, U13, U15, U17 et U19) chez les filles et les garçons, soit potentiellement 70 équipes ; elles ont eu lieu au Pôle Ballons à Waremme le 3e week-end de mai ;
- le tour final des seconds (hommes et dames) des premières provinciales des championnats francophones pour désigner les éventuels montants supplémentaires en Promotion

Philippe HALLEUX

Président coopté cellule formation

---

### **Rapport d'Activité de la Cellule Arbitrage**

La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres pour les rencontres des séries provinciales, coupe M. Bodart et interprovinces. Ainsi que la désignation d'arbitres en renfort pour la FVWB.

De même que la désignation d'arbitres jeunes et de parrains lors des rencontres jeunes.

Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Liège en septembre 2022, elle a été suivie par 5 candidats, mais seuls 2 candidats ont poursuivi leur formation complète.

En cours de saison, 12 candidats ont fait le choix de suivre la formation théorique via internet (e-learning), ils ont tous réussi les étapes avec succès (théoriques et pratiques) soit 46 parrainages.

Félicitations à ces nouveaux arbitres, soutenons les.

Grâce à ces nouveaux candidats, les départs ont été largement compensés par les arrivées, mais malgré cet apport important, de nombreuses rencontres ont été arbitrées par des arbitres occasionnels, merci à eux pour leur dévouement.

La formation continuée s'est déroulée en janvier à Herstal. Elle a été suivie avec succès, un exposé sur « Qui est qui ? », suivi de vidéos de rencontres avec débat sur les situations de match et décisions prises par l'arbitre, pour finir par diverses directives.

20 visionnements séniors ont été effectués lors de cette saison .

La cellule d'arbitrage a donné, dans le cadre de son plan d'actions, 7 séances d'information arbitrage jeunes et 2 séances de formation module 1, celles-ci ont permis l'éclosion de 9 arbitres jeunes. Ils ont eu la possibilité de mettre à profit leurs connaissances lors de rencontres, sous la guidance de parrains. Félicitations à ces jeunes talents et bonne continuation.

Les diverses actions menées dans le cadre de notre plan d'action (réunions de cellule, réunions d'informations, réunions de formation jeunes et seniors, encadrement des nouveaux candidats, suivis des jeunes, parrainages et visionnements) ont permis d'augmenter les effectifs disponibles, mais il ne faut pas baisser les bras, il faut persévérer pour augmenter le nombre d'arbitres effectifs afin de limiter le nombre de rencontres sans arbitre officiel.

Merci à vous tous pour votre soutien.

Patrick DECRAENE  
Président cellule arbitrage

---

### **Rapport d'Activité de la Cellule Communication**

La vie sportive ayant repris ses droits après les interruptions dues au covid, la cellule communication a tenté, de continuer de vous informer au mieux via le site officiel ou via newsletter.

Cependant certains échos nous font croire que certains négligent de visiter le site officiel [www.volleyliege.be](http://www.volleyliege.be). et d'y rechercher ce dont ils ont besoin ou ce qui devrait les intéresser. Si vous ne relevez pas votre boîte aux lettres postales à votre domicile vous ne pourrez pas prendre connaissance de votre courrier. Il en va de même avec les publications officielles à lire.

Oui Facebook c'est bien mais ce n'est pas la seule solution pour être informé et tant que le ROI n'est pas changé, ces infos n'ont rien d'officiel.

Les rapports de réunions, les divers règlements, les renseignements concernant la trésorerie et bien d'autres éléments d'importance figurent sur le site. N'hésitez donc pas à le consulter avant de poser des questions dont les réponses s'y trouvent.

La cellule a aussi collaboré avec la cellule compétition provinciale et compétition des jeunes pour la publication sur le portail des divers championnats et barrages.

Nous restons ouverts à toute proposition qui pourrait améliorer notre travail et rendre la gestion de votre club plus facile.

Jean-Claude Baccus

---

**RAPPORT DE VERIFICATEURS AUX COMPTES  
ANNEE COMPTABLE 2022-2023**

Nous soussignés Antoine GUERRERO, Charles KINON et André RIGA, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 08 mai 2023
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes
- Avoir posé des questions sur les dépenses divers Cadre 1, les dépenses matérielles Cadre 5, ainsi que sur les biens valorisables (Subsides) dans le cadre de la convention avec la Province de Liège, et obtenu les réponses quant à la comptabilisation de ces sommes.
- Après discussion, nous invitons le Comité Provincial à effectuer une simplification des différents comptes en banque existants (8), nous recommandons une vue des frais d'arbitrage dans le bilan et une attention sur les frais de déplacement lors des désignations (même si nous nous rendons bien compte que cela n'est pas aisé).
- Nous proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2022-2023 et de donner décharge aux trésoriers pour leur gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball

Les vérificateurs

Antoine GUERRERO

(s)

Charles KINON

(s)

André RIGA

(s)

## **Divers hors AGO**

### **Tirage de la Coupe Marcel Bodart**

Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement pendant le dépouillement des votes et projeté sur écran.

### **Quelques informations de la Cellule Compétitions**

**Les listes de force** qui, pour certains ont posé un problème au début de la saison 22/23 : Nous vous rappelons que vous devez encoder **7 joueurs minimum** (+ les encadrants) sur le portail **5 jours calendriers** avant le début de la 1ère rencontre (Coupe Bodart et Coupe de Belgique comprises) et envoyer **EN PLUS** à la Cellule Compétition cette même liste. Il suffit d'imprimer en PDF et d'envoyer à la cellule (competitions@volleyliege.be).

MOTIF : cela évite à la personne désignée par le Cellule pour les listes de force de devoir imprimer plus d'une centaine de feuilles et de passer des heures à rechercher sur le portail les 160 équipes de province sans compter celles de FVWB et VB .

Vous pouvez relire **l'article 15 du Règlement de Compétition** en pages 8 et 9 du document publié sur le site provincial et dont le lien figure ci-dessous.

[https://www.volleyliege.be/site/phocadownload/competition/REGLEMENT\\_COMPET\\_PROVINCIALE\\_2023-24\\_def.pdf](https://www.volleyliege.be/site/phocadownload/competition/REGLEMENT_COMPET_PROVINCIALE_2023-24_def.pdf)

Rappel de la procédure pour les changements de matches pour le nouveau calendrier :

Afin de faciliter la tâche de chacun, vous devez commencer **l'OBJET** de votre mail par le numéro de la rencontre (ex : 10201).

Lors de vos échanges de mail, la Cellule Compétition DOIT TOUJOURS être en copie.

Si dans une série, il y a **2 équipes d'un même club**, il faut **avancer les rencontres** dans les **3 premières journées** ou en début de tour (WE 16/09 /2023 et WE 06/01/2024).

### **Dominique Reterre prend la parole pour la FVWB**

Les clubs recevront un courriel de la FVWB entre le 15/08 et le 15/09, ce courriel correspondra à une enquête qui permettra aux clubs de faire part de leurs attentes.

**Philippe Halleux** prend la parole pour la Formation et explique à l'assemblée, tout ce qui s'est dit lors de la réunion des jeunes qui s'est tenue le 8 juin.

**Jean-Claude Baccus** prend la parole et rappelle l'importance des vérifications et des mises à jour des redirections pour les adresses mails (matricule).